

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉTUDE DESCRIPTIVE

DE LA VARIATION PROSODIQUE DES MARQUES D'ASSOCIATION SPATIALE
DANS LA STRUCTURE DU RÉCIT
EN LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE

PAR

ALEXANDRA PILARSKI

OCTOBRE 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement n°8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Ce soir il chante les chansons où les paroles ressemblent à du charabia :
Lapinichô, loinicheba, libouniche nyôniba
et : Leblayssemoutil, labissescoutil, ouil blésmou labiscou.
On dirait que ce ne sont même pas de vrais mots,
mais ensuite papa les répète en chantant très lentement :
La pie niche haut, l'oie niche bas, le hibou niche ni haut ni bas,
et : Le blé se moud-il? L'habit se coud-il? Oui le blé se moud, l'habit se coud.
Puis il les chante à nouveau à toute vitesse et cette fois on comprend tout.
Souvent je voudrais que les adultes s'assoient et
m'expliquent tout très lentement comme le fait cette chanson
Nancy Huston (2006 :159), Lignes de failles

REMERCIEMENTS

Ce mémoire a été rendu possible grâce au soutien de plusieurs personnes qui m'ont accompagnée lors de la préparation et de la rédaction de ce mémoire. Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de recherche, Anne-Marie Parisot. Merci de m'avoir accueillie dans le groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd et d'avoir accepté sans hésiter à me guider dans cette aventure. Merci pour ta rigueur dans le travail, pour ta générosité et pour ton exigence qui m'a permis de me dépasser. Je tiens également à remercier très chaleureusement mes deux lectrices, Colette Dubuisson et Lucie Ménard pour leurs commentaires très précieux. Merci Colette pour ta générosité.

Les personnes du groupe de recherche ont également apporté de près ou de loin beaucoup de réconfort dans des moments où j'en avais besoin. Merci à Suzanne Villeneuve pour la vérification minutieuse de mes transcriptions, ta bonne humeur contagieuse et les fins de semaine au bord du lac. Merci Dominique Machabée pour la relecture minutieuse du mémoire et pour ton écoute attentive. Merci Amélie Voghel pour ton esprit critique. Merci Rachel Berthiaume, toi qui as toujours le bon mot au bon moment. Merci Julie Rinfret pour ta générosité. Merci Lynda Lelièvre pour ton intérêt dans mon travail de recherche. Merci Michaël Langevin et Laurence Richer-Lemay de m'avoir secourue lors de tous mes appels à l'aide informatique. Merci Carole Pilon pour les dessins qui illustrent certaines pages de ce mémoire. Merci Rachid Belkouch pour ta patience et tes astuces de formatage. Merci Dominique Paradis pour les pauses tisane réconfortantes. Merci Marc-André Bernier, Cynthia Benoit et Caroline Hould pour votre amour communicatif de votre langue maternelle.

Je tiens également à remercier Johanne Lemieux et Dominique Lemay qui ont permis que cette analyse se concrétise. Merci Dominique pour ta patience et ton sourire.

Je tiens à remercier toute ma famille, tout particulièrement mon père qui m'a donné la force d'aller jusqu'au bout, ma mère qui même loin a toujours été présente et attentive lors de nos longues discussions, merci pour ton amour et ton soutien, mes frères Aymerick et Jean-

Charles pour les moments de détente auprès de vous. Merci Luis, *mi amorito*, pour ton incroyable soutien, merci d'avoir cru en moi et d'être resté certaines nuits blanches près de moi pour me dire des paroles réconfortantes lors de la rédaction. Merci pour ta patience sans limite, *te quiero*.

Merci à tous mes amis d'ici et d'ailleurs qui m'ont encouragée et m'ont soutenue grâce à leurs courriels et qui m'ont laissée finir ce que j'avais commencé aux dépens de certaines sorties avec eux.

Merci enfin à mon p'tit bout qui s'en vient... Merci de m'avoir donné la force et la volonté de terminer à temps.

La réalisation de ce mémoire a été rendue possible grâce aux bourses octroyées par l'université du Québec à Montréal : la bourse Judith McA'Nulty en linguistique et la bourse Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études (FARE).

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES TABLEAUX	xi
LISTE DES SIGLES	xii
RÉSUMÉ	xiii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE	4
1.1 Introduction	4
1.2 Fonctions de la prosodie.....	5
1.3 Signaux prosodiques	9
1.3.1 Intonation.....	10
1.3.2 Accentuation.....	14
1.4 « Motherese » ou langage adressé à l'enfant.....	17
1.4.1 Modifications prosodiques d'un discours oral	18
1.4.2 Modifications prosodiques d'un discours signé.....	20
1.5 Questions de recherche.....	22
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE.....	25
2.1 Introduction	25
2.2 Structure d'un récit.....	25
2.2.1 Évaluation externe.....	28
2.2.2 Évaluation interne	29

2.2.2.1	Phonologie expressive.....	29
2.2.2.2	Répétitions	30
2.2.2.3	Utilisation de gestes de renforcement	32
2.3	Structure de l'information.....	33
2.3.1	Espaces discursifs	33
2.3.2	Prises de rôle	35
2.3.2.1	Direction du regard	35
2.3.2.2	Position du tronc	36
2.4	Actualisation et saillance de l'information	40
2.5	Marqueurs prosodiques d'accentuation dans les langues orales	42
2.5.1	Fréquence fondamentale	42
2.5.2	Intensité.....	42
2.5.3	Durée.....	43
2.6	Marqueurs prosodiques d'accentuation en langue des signes.....	43
2.6.1	Marqueurs prosodiques non manuels.....	44
2.6.1.1	Position des sourcils.....	44
2.6.1.2	Direction du regard	46
2.6.1.3	Mouvements du corps.....	46
2.6.2	Marqueurs prosodiques manuels.....	47
2.6.2.1	Changement du lieu d'articulation.....	47
2.6.2.2	Variation dans le mouvement interne du signe	48
2.6.2.3	Rôle de la main non dominante.....	50
2.7	Objectifs.....	52
CHAPITRE III		
MÉTHODOLOGIE.....		
3.1	Introduction.....	55
3.2	Présentation du corpus	55
3.3	Discours I.....	56
3.3.1	Participants.....	56
3.3.2	Procédure	57
3.4	Discours II.....	57

3.4.1	Participants	57
3.4.2	Procédure.....	58
3.5	Transcription des données et analyse	59

CHAPITRE IV

	DISTRIBUTION DES QUATRE MARQUES D'ASSOCIATION SPATIALE	66
4.1	Introduction	66
4.2	Présentation générale du corpus.....	66
4.3	Distribution des noms du corpus et association spatiale	68
4.3.1	Noms situés/noms non situés	69
4.3.2	Noms ancrés/noms non ancrés.....	70
4.3.3	Marques utilisées seules ou en cooccurrence.....	71
4.3.3.1	Distribution des noms situés avec une seule marque.....	72
4.3.3.2	Distribution des noms situés avec deux stratégies d'association spatiale ou plus.....	72
4.4	Conclusion.....	78

CHAPITRE V

	VARIATION PROSODIQUE ET STRUCTURE DE L'INFORMATION	80
5.1	Introduction	80
5.2	Distribution de la variation prosodique des marques d'association spatiale	80
5.3	Description de la forme accentuée des stratégies d'association spatiale.....	81
5.3.1	Formes des marques accentuées dans les deux types de discours.....	82
5.3.1.1	Formes accentuées du signe POINTÉ	83
5.3.1.2	Formes accentuées de la localisation.....	84
5.3.1.3	Forme accentuée du regard	85
5.4	Variation prosodique et structure du récit	86
5.4.1	La variation prosodique dans les deux contextes discursifs	88
5.5	Conclusion.....	90

	CONCLUSION.....	92
--	-----------------	----

ANNEXE B	97
ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE DE LA LSQ	97
ANNEXE C	102
DISCOURS NARRATIF ADRESSÉ AUX ADULTES	102
ANNEXE D	106
DISCOURS NARRATIF ADRESSÉ AUX ENFANTS	106
ANNEXE E.....	111
ESPACES NARRATIFS DES DEUX DISCOURS	111
BIBLIOGRAPHIE.....	113

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.1 Déplacement latéral du tronc.....	9
1.2 Illustration de la fréquence fondamentale.....	10
1.3 Marqueurs intonatifs non manuels d'une question fermée en ISL.....	12
1.4 Situation de chuchotement en NGT.....	15
1.5 Situation de cri en NGT.....	16
1.6 Registre neutre en NGT.....	16
2.1 Réorganisation des étapes narratives.....	27
2.2 Mimique faciale de l'enfant.....	30
2.3 Répétitions locales en utilisant un terme synonyme.....	31
2.4 Les espaces pré-sémantisés.....	33
2.5 Prise de rôle de la tortue et du lièvre respectivement.....	36
2.6 Position d'avancée du tronc.....	37
2.7 Position d'inclinaison latérale du tronc.....	38
2.8 Position de rotation du tronc.....	39
2.9 Position de rotation du tronc relevée dans le discours adressé aux enfants.....	40
2.10 Position d'inclinaison latérale du tronc relevée dans le discours adressé aux enfants.....	40
2.11 Productions non accentuées et accentuées de EXPLIQUER et FOULÉ-DE-PERSONNES.....	48
3.1 Disposition de la salle pour le discours II.....	59
3.2 Espaces de traitement de données du logiciel ELAN.....	60
3.3 Production d'un signe POINTÉ accentué (à gauche) et non accentué (à droite).....	61
4.1 Le signe POINTÉ-point.....	67
4.2 Le signe POINTÉ-zone.....	67
A.2 SCIENCE et ENTENDANT.....	98
A.3 Mouvement géométrique en demi-cercle.....	99

A.4	Mouvement articulatoire : changement de configuration.....	99
A.5	Contour d'un CNM linguistique.....	101

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Comportements non manuels marqueurs de l'intonation dans différentes structures syntaxiques.....	13
1.2 Réalisations de l'accentuation dans les langues des signes.....	17
1.3 Caractéristiques prosodiques d'un message signé adressé à un enfant.....	22
2.1 Tableau récapitulatif des marqueurs d'accentuation dans les langues des signes.....	52
3.1 Présentation des deux contextes discursifs.....	56
3.2 Informations générales.....	62
3.3 Forme du POINTÉ (PTÉ).....	65
3.4 Forme du signe localisé (LOC).....	65
3.5 Direction et forme du regard.....	65
4.1 Distribution des noms dans les deux types de discours.....	69
4.2 Distribution des noms en fonction de leur forme phonologique.....	71
4.3 Distribution des noms situés avec une ou plusieurs marques dans les deux discours.....	72
4.4 Distribution des noms situés par une seule marque dans le discours I.....	72
5.1 Les noms situés avec une ou plusieurs marques accentuées dans les deux discours.....	81
5.2 Les noms situés du corpus en fonction des étapes narratives de corpus.....	87
5.3 Distribution des noms situés dans les étapes du récit dans le discours I.....	88
5.4 Distribution des noms situés dans les étapes du récit dans le discours II.....	89

LISTE DES SIGLES

ASL	Langue des signes américaine
DSGS	Langue des signes suisse allemande
DSL	Langue des signes danoise
ISL	Langue des signes israélienne
JSL	Langue des signes japonaise
LSF	Langue des signes française
LSQ	Langue des signes québécoise
NGT	Langue des signes néerlandaise

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur la variation prosodique dans l'utilisation de quatre stratégies d'association spatiale dans la structure du récit en langue des signes québécoise (LSQ). Une des fonctions de la prosodie qui nous intéresse dans cette étude est le rôle qu'elle joue au niveau discursif dans la structure de l'information. Les langues des signes utilisent des stratégies manuelles et non manuelles pour mettre en relation les éléments entre eux et pour construire la trame spatiale du discours. En LSQ, quatre marques ont été observées dans la structure de l'information : le signe POINTÉ, la localisation d'un élément sur un locus, l'inclinaison latérale du tronc et la direction du regard (Parisot, 2003 ; Parisot et Rinfret, 2007). Par ailleurs, la construction du récit, telle que présentée par Labov et Waletzky (1967), participe également à la structure de l'information en découpant le récit en différentes étapes narratives.

Hormis les différentes fonctions que remplit la prosodie au sein de la langue, elle joue également un rôle facilitateur dans l'acquisition du langage en ce qu'elle constitue le trait perceptuel le plus saillant dans un discours adressé à un adulte versus à un enfant (Ferguson, 1964). Des modifications prosodiques, facilitant la segmentation des phrases en syntagmes et la reconnaissance des frontières phrastiques pour les jeunes enfants, ont été relevées tant dans les langues orales que dans les langues signées.

L'objectif de ce mémoire est de décrire la distribution de quatre marques dans l'environnement du nom et la variation accentuelle de ces marques dans deux types de discours et à discuter de l'emploi des formes accentuées en fonction de la structure du récit afin de présenter un portrait des caractéristiques d'un discours adressé à des enfants en LSQ. Notre description se base sur deux discours naturels produits en LSQ pour notre analyse descriptive. Ce sont deux récits d'expérience personnelle produits par un signeur sourd adulte dont la LSQ est la langue de référence. Le premier de ces discours est adressé à des adultes sourds et entendants (discours I) et le second à des enfants sourds âgés de 5 ans (discours II).

Les résultats obtenus montrent que le signeur s'adressant à des adultes n'utilise dans la majorité des cas qu'une seule stratégie pour situer un nom dans l'espace alors que dans le discours adressé aux enfants, il emploie dans la majorité des cas deux stratégies. Par ailleurs, nous avons observé que la forme accentuée des marques manuelles est plus diversifiée dans le discours adressé aux enfants que dans celui adressé aux adultes. De plus, en regard de la combinaison des marques accentuées, le signeur emploie dans la majorité des cas deux formes accentuées manuelles combinées lorsqu'il s'adresse aux enfants alors que dans le discours I il utilise une seule forme accentuée. Enfin, dans les deux discours, nous avons relevé une variation accentuelle dans deux principales étapes narratives : celle de la présentation des protagonistes, du lieu de l'histoire et celle de la trame événementielle. Le signe POINTÉ accentué sur les noms situés est utilisé dans les deux discours à l'étape de la présentation. La localisation accentuée est quant à elle utilisée dans le discours II principalement dans la présentation du récit et dans la trame événementielle dans le discours adressé aux adultes. L'étape de la trame événementielle est la seule étape narrative où le signeur combine deux stratégies accentuées et ce dans les deux discours.

Les résultats de notre étude apportent une première description des distinctions observées dans un discours adressé à un adulte *versus* à un enfant en LSQ jusque-là jamais encore analysées. Ces différences montrent une distribution des marques (accentuées ou non) plus variée dans le discours adressé aux enfants en combinant la plupart du temps plusieurs stratégies d'association spatiale. Il nous a semblé pertinent de travailler sur ce sujet pour enrichir la littérature en LSQ concernant les modifications relevées dans un message adressé à des enfants *versus* à des adultes afin de constituer du matériel pédagogique pour les formateurs dans les écoles bilingues LSQ/français.

Mots-clés : langue des signes québécoise, prosodie, accentuation, récit, nom, espace.

INTRODUCTION

Les premières recherches sur les langues des signes ont permis de les légitimer comme langues naturelles notamment les travaux de Stockoe (1960) sur la langue des signes américaine (ASL). De nombreuses recherches se sont depuis employées à décrire les différents niveaux de structure de plusieurs langues des signes. La prosodie constitue un des domaines de recherche d'intérêt pour les langues des signes, tant du point de vue de la phonétique que de l'acquisition du langage. Les recherches menées dans l'analyse suprasegmentale sont prometteuses dans la mesure où d'une part la prosodie remplit une fonction facilitatrice dans l'acquisition du langage (Hirsh-Pasek *et al.*, 1987 ; Jusczyk et Kemler Nelson, 1996), et d'autre part, on peut observer une variation prosodique entre un message adressé à des enfants et celui adressé à des adultes. Les modifications observées dans les discours adressés aux enfants sont essentiellement reliées à la réalisation prosodique de l'accentuation tant dans les langues orales que dans les langues signées (Erting *et al.* 1990; Garnica, 1977; Grieser et Kuhl, 1988; Holzrichter et Meier, 2000; Kitamura *et al.*, 2002; Masataka, 1996).

Ce travail est exploratoire dans la mesure où aucune étude n'a, à ce jour, été réalisée en LSQ sur la variation prosodique quant à ces deux contextes discursifs. Nous proposons dans cette étude de présenter une description de cette variation au sein de deux narrations en LSQ en regardant plus précisément l'accentuation réalisée sur quatre marques d'association spatiale dans l'environnement du nom à savoir le signe POINTÉ, la localisation d'un signe directement dans l'espace, la direction du regard et l'inclinaison latérale du tronc vers un point de l'espace, communément appelé locus. Le second objectif de cette étude est de décrire cette variation prosodique dans les différentes étapes narratives qui structurent un récit (Labov, 1972 ; Labov et Waletzky, 1967), et ce en comparant les deux contextes discursifs de notre étude (auditoire d'adultes et auditoire d'enfants).

Ce mémoire s'articule en 5 chapitres. Le premier vise à situer le problème de la variation prosodique en langue des signes et à en définir les unités. Nous présentons d'une part les fonctions de la prosodie au sein de la structure linguistique. D'autre part, nous abordons les marqueurs prosodiques impliqués dans les langues orales et ceux dans les langues des signes et nous présentons la réalisation de l'accentuation et de l'intonation dans les deux modalités de langue. Finalement, nous présentons les caractéristiques prosodiques d'un message adressé à des enfants entendants d'une part et sourds d'autre part vs à des adultes.

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation de notre cadre théorique. Tout d'abord, nous présentons les différentes étapes narratives nécessaires à la structure d'un récit et nous détaillons particulièrement l'une d'entre elles, l'évaluation, étape narrative qui permet de mettre en emphase certains éléments discursifs. Nous abordons ensuite les différents procédés utilisés par un locuteur pour structurer l'information en décrivant notamment les marqueurs accentuels dans les langues orales et signées.

La description de la démarche méthodologique adoptée pour notre étude est exposée au chapitre trois. Nous y présentons le corpus et nous décrivons la procédure utilisée pour recueillir une narration destinée à des adultes d'une part et une destinée à des enfants d'autre part. Ce chapitre est également consacré à la présentation de la grille d'analyse élaborée pour les besoins de l'étude et à la description de l'étape de transcription du corpus.

Les quatrième et cinquième chapitres présentent les résultats de notre analyse des deux contextes discursifs en LSQ. Au chapitre IV, nous décrivons la distribution et la forme des quatre marques d'association spatiale dans l'environnement du nom au sein des deux narrations. Au chapitre V, nous présentons la variation accentuelle de ces marques en regardant plus précisément leur distribution et leur forme au sein de chacune des étapes narratives.

En conclusion, nous revenons sur les objectifs du mémoire et nous faisons un lien avec les résultats que nous avons obtenus. Nous présentons ensuite les limites de notre étude et

apportons quelques pistes pour de futures recherches sur la variation accentuelle dans les langues des signes en général.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 Introduction

La structure phonologique des langues est composée de deux niveaux : la structure segmentale, qui s'apparente aux segments de la langue, tels que les consonnes et les voyelles dans les langues orales, et la structure suprasegmentale ou prosodie qui se place en amont de la structure précédemment citée. Des études menées auprès d'enfants démontrent que ceux-ci sont plus sensibles à la structure suprasegmentale qu'à la structure segmentale. Cette sensibilité n'est pas due au hasard dans la mesure où la prosodie a un rôle facilitateur dans l'acquisition du langage. D'une part, elle facilite au niveau syntaxique le découpage de la phrase en syntagmes (nominaux et verbaux). Les jeunes enfants sont par conséquent plus réceptifs aux pauses placées aux frontières de syntagmes qu'à celles placées n'importe où dans la phrase (Hirsh-Pasek *et al.*, 1987). En d'autres termes, dans un énoncé tel que « Marie peint un tableau », les jeunes enfants seront plus réceptifs si le locuteur marque une pause entre le syntagme nominal (Marie) et le syntagme verbal (peint un tableau). D'autre part, elle facilite la segmentation des phrases dans le flux discursif. Ainsi, les marqueurs prosodiques caractéristiques des frontières phrastiques tels que l'allongement des pauses, l'allongement syllabique précédant la frontière phrastique et un contour intonatif spécifique, sont autant de clés pour l'enfant pour la reconnaissance des phrases dans le discours (Jusczyk et Kemler Nelson, 1996).

Au sein de la structure de la langue, la prosodie remplit différentes fonctions. Nous proposons dans ce chapitre de dresser les fonctions de celle-ci en nous concentrant plus particulièrement sur le lien établi entre la prosodie et la structure des différentes composantes structurelles de la langue (1.2). Dans une deuxième partie, nous présentons les réalisations

prosodiques telles que l'intonation et l'accentuation afin de souligner la variation des marqueurs prosodiques dans différentes langues des signes (1.3). En effet, depuis une décennie, les travaux sur la prosodie dans les langues signées ont commencé à prendre de l'ampleur (Blondel et Miller (2001) pour la langue des signes française (LSF) ; Boyes Braem (1999) pour la langue des signes suisse allemande (DSGS) ; Nespor et Sandler (1999) pour la langue des signes israélienne (ISL) ; Wilbur et Patschke (1998), et Wilbur (2000) pour la langue des signes américaine (ASL) entre autres). Ces études ont permis de montrer que aussi bien le comportement manuel que le comportement non manuel sont impliqués dans la réalisation prosodique. Enfin, étant donné que la prosodie joue un rôle facilitateur dans l'acquisition du langage, le message adressé à un enfant subit des modifications syntaxiques telles qu'une augmentation des répétitions, l'utilisation d'énoncés plus courts, l'emploi d'une moins grande complexité structurale et un vocabulaire simplifié et restreint. Il subit également des modifications prosodiques. Ferguson (1964)¹ remarque d'ailleurs que la prosodie est le trait perceptuel le plus saillant dans un discours adressé à un enfant *vs* à un adulte. Nous détaillons dans ce chapitre les caractéristiques prosodiques d'un discours adressé à un enfant entendant et à un enfant sourd (1.4). Enfin, nous présentons les questions de recherche qui sous-tendent notre étude (1.5).

1.2 Fonctions de la prosodie

Au niveau syntaxique, la prosodie permet de différencier des structures phrastiques telles que par exemple la déclarative et l'interrogative. L'exemple hébreu tiré de Sandler et Lillo-Martin (2006), illustré ci-dessous en (1) et en (2), présente une même phrase « Yoni halax laxanut », dont la forme une fois prononcée est distinguée par l'intonation ou la mélodie. L'exemple en (2), marquant la phrase interrogative, comporte un contour mélodique ascendant à la fin de la proposition alors que l'exemple en (1) présente une intonation neutre.

¹ Cité dans Cruttenden (1994).

saillance soit le topique, soit le commentaire dans le but de rendre le discours cohérent à l'interlocuteur. Dans les langues orales, un élément accentué est réalisé grâce à la fréquence. Les mots surlignés en gras dans les phrases proposées ci-dessous correspondent à l'information nouvelle et sont indiqués à l'oral par une intensité et par une pause suivant le mot en emphase. Ainsi en (6), la valeur donnée à cette phrase équivaut à « c'est un livre que Eva donne à Albane »; en (7) à « c'est Eva qui donne un livre à Albane » et en (8) à « c'est à Albane que Eva donne un livre ».

(6) Eva donne **un livre** à Albane.

(7) **Eva** donne un livre à Albane.

(8) Eva donne une livre à **Albane**.

En LSQ, la topicalisation est exprimée au moyen des sourcils relevés (Dubuisson *et al.*, 1999). Les auteurs rapportent les travaux de Poulin (1992) qui a analysé ce comportement non manuel comme une marque d'accentuation en LSQ. Cette dernière remarque que les sourcils relevés rendent compte d'un groupe nominal mis en saillance au sein d'une assertion. Par exemple dans l'énoncé proposé en (9)⁴, aucune accentuation n'est relevée, cependant en (10), les sourcils relevés sur le groupe nominal « le voleur », surligné en gras, permettent de mettre celui-ci en emphase et ainsi de le contraster avec un autre individu potentiel.

(9)
 HOMME_(b) PTÉ3_(b) VOLEUR_(a) PTÉ3_(a) 3_(a).TUER-3_(b)
Sens : Le voleur a tué l'homme.

(10)
 HOMME_(b) PTÉ3_(b) VOLEUR_(a) PTÉ3_(a) 3_(a).TUER-3_(b)
Sens : C'est le voleur qui a tué l'homme.

Au niveau discursif, la prosodie facilite la compréhension du discours pour l'interlocuteur. Elle aide au découpage des unités du discours tant dans les langues orales que dans les langues signées. Dans les langues orales, le découpage des unités discursives se réalise via l'insertion de pauses, de changements de contour mélodique. On retrouve aussi ce type de

⁴ Les exemples en LSQ (9) et (10) sont tirés de Dubuisson *et al.* (1999 : 125).

marqueurs prosodiques dans les langues des signes réalisés via notamment la modification du mouvement.

Par ailleurs, dans les langues des signes, l'espace occupe un rôle linguistique primordial (Emmorey, 2003). Dubuisson *et al.* (2000) ont montré pour la LSQ qu'il participe à la cohésion du discours et par conséquent à la structure de l'information. En effet, ayant construit les espaces discursifs au préalable via l'association spatiale, le signeur peut y référer par la suite. En LSQ, quatre marques d'association spatiale ont été décrites : le signe POINTÉ, la localisation, le regard et l'inclinaison du tronc (Parisot, 2003 ; Parisot et Rinfret, 2007 ; Rinfret, 2009). Blondel *et al.* (2006) montrent d'ailleurs que le marquage d'espaces discursifs via l'utilisation de comportements manuel (localisation) et non manuel (déplacement du tronc et direction du regard) joue un rôle dans la structure rythmique et permet de structurer le récit en LSQ. Le découpage de l'espace se fait par une division de droite à gauche dépendamment du point de vue rapporté des actants. Boyes-Braem (1999) observe un phénomène similaire en DSGS où le signeur sourd natif accompagne son récit relatant un accident de voiture d'un balancement du tronc de droite à gauche illustré à la figure 1.1 où 0 correspond à la position neutre du tronc. Nous pouvons observer dans l'illustration ci-dessous que chaque balancement du tronc introduit une nouvelle action au récit. Tout d'abord, l'homme « sort de la voiture » (*gets out of the car*) indiqué par un balancement vers la droite; « ouvre la portière » (*opens the door car*) marqué par le tronc incliné vers la gauche; « réprimande » (*scolds*) puis « parle » (*talks*) signalé par un balancement du tronc vers la droite puis « réprimande » de nouveau marqué d'un balancement du tronc vers la gauche. Ces déplacements latéraux ponctuent la description narrative dans le but d'organiser le discours et faciliter la compréhension pour l'interlocuteur. Ils permettent également de créer une structure rythmique au récit afin de le rendre plus attrayant et ainsi de faire de l'évaluation⁵. En conclusion, au niveau discursif, la prosodie permet de marquer les événements saillants de l'histoire ou tout simplement de distinguer les différents personnages de la narration.

⁵ L'évaluation correspond à la mise en saillance de certains éléments du récit par le narrateur. Elle permet de structurer l'information du récit pour l'interlocuteur (Labov, 1972). Nous détaillons ses formes de réalisations aux sections 2.2.1 et 2.2.2 du chapitre II.

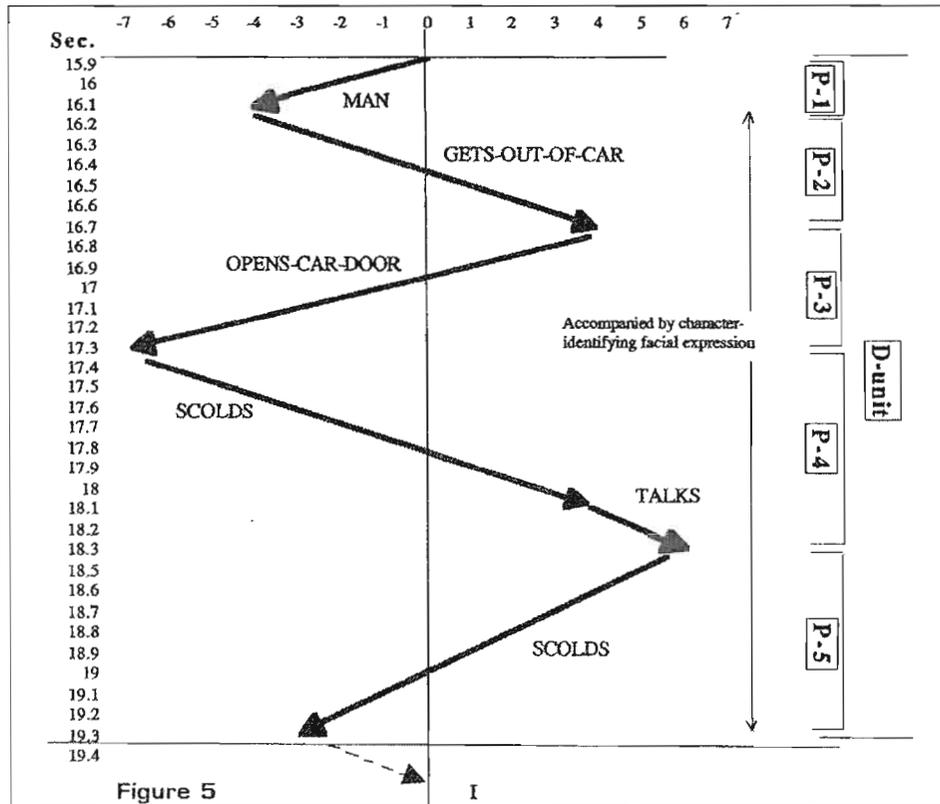


Figure 1.1: Déplacement latéral du tronc.
(Tirée de Boyes-Braem, 1999 : 191.)

1.3 Signaux prosodiques

Les réalisations prosodiques telles que l'intonation et l'accentuation sont exécutées par l'intermédiaire de la fréquence, de l'intensité et de la durée dans les langues orales. La fréquence correspond au mouvement de vibration des cordes vocales impliquées dans la production du message oral. Plus la fréquence de vibration des cordes vocales est élevée, plus le nombre de périodes par seconde est élevé. Ce phénomène est communément connu sous le nom de fréquence fondamentale ou zéro (F_0) et est illustré à la figure 1.2 ci-dessous. Cette réalisation acoustique permet de rendre compte de la hauteur de voix (*loudness*).

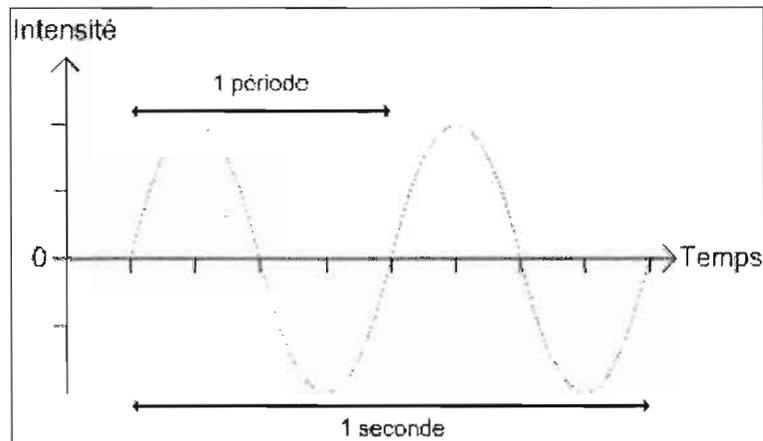


Figure 1.2 : Illustration de la fréquence fondamentale.

(Tirée du site internet

<http://www.techniquesduson.com/acoustiquefondamentale.html#5.>)

Dans les langues orales, l'intensité, autrement nommée amplitude, correspond à la force sonore de la voix. Elle se réalise grâce à la variation de la pression d'air qui arrive des poumons. Quant à la durée, elle réfère au phénomène de tempo et inclut dans les langues orales la variation de débit de parole, soit la vitesse d'énonciation du locuteur, la longueur de certains segments et les pauses.

Dans les langues des signes, les articulateurs impliqués dans la réalisation de l'intonation et de l'accentuation sont aussi bien manuels que non manuels. Dans la section qui suit, nous proposons une ébauche des comportements manuels et non manuels impliqués dans la réalisation de ces traits prosodiques⁶.

1.3.1 Intonation

Dans les langues des signes, l'intonation est réalisée par des moyens manuels et non manuels caractéristiques de la modalité de ces langues. De nombreux travaux sur les comportements de la tête et des sourcils, en ASL, en ISL et en LSQ entre autres, ont permis de déterminer le caractère intonatif et structurel de ces éléments. Ils constituent les principaux marqueurs non manuels impliqués dans l'intonation. En ASL, d'autres comportements non manuels sont également ajoutés : la position du tronc et les yeux grands ouverts. Certains auteurs ont relevé

⁶ Une description plus détaillée des comportements manuel et non manuel impliqués dans l'accentuation est donnée au chapitre II, aux sections 2.6.1 et 2.6.2.

que l'intonation dans les langues des signes ne se manifeste pas seulement au moyen de comportements non manuels (Nespor et Sandler, 1999; Wilbur, 1997). En ISL et en ASL, certains procédés manuels tels que les tenues, les allongements, les réduplications et les pauses permettent de marquer l'intonation. Dans les sections qui suivent, nous allons présenter des exemples où les marqueurs intonatifs non manuels et manuels permettent de distinguer des structures syntaxiques et ainsi de faire le lien avec leur rôle dans la structure.

Plusieurs chercheurs ont montré le rôle linguistique significatif de l'expression faciale notamment Liddell (1978, 1980) à travers une description du rôle structurel du comportement non manuel dans les interrogatives fermées, les topicalisations, les négations et les relatives en ASL. Il observe, à partir d'un énoncé dont l'ordre des éléments est le même, que la combinaison de comportements non manuels tels que la position des sourcils, du tronc et de la tête permet de créer un contour intonatif différent et ainsi de distinguer des structures syntaxiques. Ainsi, la combinaison des sourcils relevés, de l'inclinaison de la tête vers l'avant et de l'avancée du tronc illustrés en (11)⁷ qui constitue un type de contour intonatif permet de réaliser une question fermée. En comparaison, en (12) la combinaison des sourcils relevés et d'une légère inclinaison de la tête vers l'arrière, présente sur l'élément FEMME, dessine un autre contour intonatif marquant la topicalisation de l'élément FEMME.

⁷ Les exemples 11 et 12 sont tirés de Liddell (1980 : 20,23). Les exemples en français sont notre traduction.

(11)

SR
t:↓
T:↓

FEMME OUBLIER SAC-À-MAIN
Sens : Est-ce que la femme a oublié son sac-à-main?

(12)

SR
t:↑

FEMME OUBLIER SAC-À-MAIN
Sens : La femme, elle a oublié son sac-à-main.

En ISL, Nespor et Sandler (1999) observent que les sourcils relevés, l'avancée de la tête et les yeux grands ouverts dessinent un contour intonatif permettant la réalisation d'une question fermée tels qu'illustrés en 1.3, alors que les sourcils froncés et une position de la tête en arrière marque un autre contour intonatif qui permet l'expression d'une question ouverte.



Figure 1.3 : Marqueurs intonatifs non manuels d'une question fermée en ISL.
(Tirée de Nespor et Sandler, 1999 :170.)

En ISL, le contour intonatif de la position des sourcils semble distinguer une question ouverte d'une question fermée. Cependant, notons que pour d'autres langues des signes, la position des sourcils n'est pas un marqueur intonatif permettant de distinguer ces deux types de questions. C'est notamment le cas de la LSQ où on retrouve les deux positions de sourcils, relevés et froncés, indépendamment du type de question. Par contre, les sourcils relevés sont spécifiquement un marqueur intonatif permettant de marquer la topicalisation dans cette langue (Dubuisson *et al.*, 1999).

Bien que les mêmes marqueurs intonatifs se retrouvent dans la plupart des langues des signes décrites, ils n'ont pas tous la même fonction. Le tableau 1.1 récapitule les marqueurs non

manuels intonatifs impliqués dans les différentes structures syntaxiques que nous venons d'aborder au sein de langues des signes distinctes. Nous pouvons observer que les sourcils relevés constituent un marqueur intonatif qui se retrouve dans la plupart des constructions syntaxiques de ces différentes langues des signes. Sans doute pour leur caractère universel, les sourcils relevés sont la plupart du temps combinés à un autre comportement non manuel. Dubuisson *et al.* (1999) présentent une analyse détaillée de la portée des sourcils relevés contenus dans des phrases élicitées en LSQ. Les auteures observent que selon la portée des sourcils relevés sur un constituant ou deux constituants et leur combinaison à un mouvement de la tête, ils permettent d'exprimer la structure de l'information en termes d'information nouvelle versus information connue.

Tableau 1.1 : Comportements non manuels marqueurs de l'intonation dans différentes structures syntaxiques⁸

Structures de phrase	Marqueurs non manuels intonatifs ⁸							Auteurs	LS
	SR	SF	t :↑	t :↓	T :↓	OO	m :↓		
Interrogatives ouvertes	X	X	X					Dubuisson <i>et al.</i> (1999)	LSQ
		X	X					Sandler et Lillo-Martin (2006)	ISL
Interrogatives fermées	X	X		X				Dubuisson <i>et al.</i> (1999)	LSQ
	X			X	X			Liddell (1980)	ASL
	X			X		X		Sandler et Lillo-Martin (2006)	ISL
Conditionnelles	X						X	Dubuisson <i>et al.</i> (1999)	LSQ
Topicalisations	X							Dubuisson <i>et al.</i> (1999); Poulin (1992)	LSQ
	X		X					Liddell (1978; 1980)	ASL

Concernant les marqueurs intonatifs manuels, Nespor et Sandler (1999) montrent qu'en ISL les unités intonatives sont exprimées par un jeu de tenues, réduplications ou pauses, et également par des moyens non manuels tels que les positions de la tête, les expressions faciales et les clignements de paupières. Notons que dans une langue des signes, la réduplication correspond à la répétition du mouvement du signe. Elle peut faire partie du signe lexical, dans ce cas elle est nécessaire à la structure phonologique du signe. La

⁸ Les symboles des marqueurs non manuels intonatifs sont présentés à l'annexe A.

réduplication permet par exemple la distinction de certaines paires noms/verbes : le mouvement lexical des noms est répété à la différence de celui des verbes. Cependant certains verbes peuvent être répétés pour ajouter un sens aspectuel. Ainsi, pour exprimer l'aspect duratif dans TRAVAILLER-LONGTEMPS, le mouvement du verbe TRAVAILLER est répété plusieurs fois pour marquer la durée. Dans l'exemple (13)⁹ issu de l'ISL, deux unités intonatives sont représentées : la première est constituée de LIVRE-PTÉ3 3-ÉCRIRE et la deuxième de INTÉRESSANT. Dans les deux cas, la fin de l'unité intonative est marquée d'une réduplication : le signe 3-ÉCRIRE est répété trois fois et le signe INTÉRESSANT est répété quatre fois alors qu'en forme de citation ces signes ne comportent qu'une répétition. Ces répétitions indiquent la position finale du syntagme intonatif (indiqué « i »). Concernant le signe maintenu (LIVRE_(a)-PTÉ3_(a)), nous nous apercevons que la tenue (h pour *hold*) permet de rendre compte de l'élément topicalisé en ISL.

(13)

⊖⊖	SR	SF
« livre »	t	lent
H	T	large
[LIVRE _(a) -PTÉ3 _(a)	3-ÉCRIRE+++ (3fois);	[INTÉRESSANT _(a) ++++ (4 fois)];
<i>Sens : Le livre qu'il écrit est intéressant.</i>		

1.3.2 Accentuation

Dans les langues orales tout comme dans les langues des signes, la réalisation de l'accent dépend de la variation de durée, d'amplitude ou d'intensité et de hauteur du signal (Wilbur et Schick, 1987). D'ailleurs, Crasborn (2001) décrit qu'en NGT une distinction similaire à la hauteur de la voix est marquée par une réduction du mouvement et un déplacement vers le bas en situation de chuchotement (illustrée en 1.4) et par une amplitude et un déplacement vers le haut en situation de cri (illustrée en 1.5). Ces registres peuvent être comparés avec la situation d'un registre neutre (illustrée en 1.6). Nous ajoutons d'après ces illustrations que la position de la tête et par conséquent du menton va également varier selon les registres. À la figure 1.6, la tête est en position neutre alors qu'aux illustrations 1.4 et 1.5, elle se positionne

⁹ L'exemple est tiré de Nespor et Sandler (1999 :161).

différemment selon le mode utilisé : le menton est rentré lorsque la signeure est en mode chuchotement et en comparaison le menton est levé vers le ciel lorsque le message est amplifié. Nous pouvons conclure que la position du menton semble contrainte par celle des mains. De plus, nous remarquons qu'en mode cri, l'ampleur du signe est plus grande : la main sort du cadre délimité. L'auteur relève également une modification dans l'exécution du comportement non manuel. En situation de cri, le comportement non manuel accompagnant le signe est beaucoup plus exagéré et beaucoup plus saillant en comparaison de celui produit en situation de chuchotement. Comme le montre la figure 1.5, illustrant la situation de cri, l'ouverture de la bouche est plus grande comparé à la figure 1.4 où elle est à peine perceptible. Cette modification du comportement non manuel lors de l'exécution d'un signe accentué a également été relevée en ASL (Wilbur et Schick, 1987).

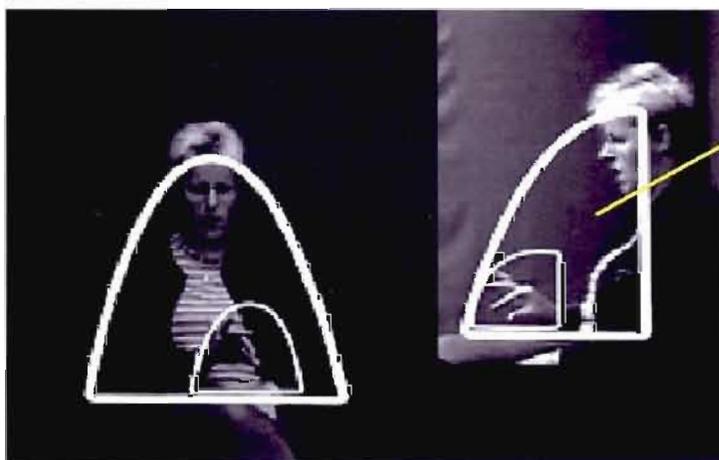


Figure 1.4 : Situation de chuchotement en NGT.
(Adaptée de Crasborn, 2001 : 198.)



Figure 1.5 : Situation de cri en NGT.
(Adaptée de Crasborn, 2001 : 200.)

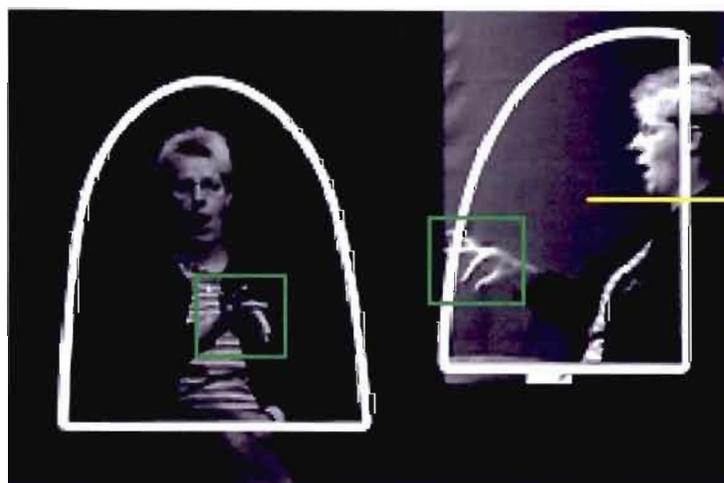


Figure 1.6 : Registre neutre en NGT.
(Adaptée de Crasborn, 2001 : 196.)

La variation de durée constitue un des traits prosodiques permettant de rendre compte de l'accentuation. En ASL, l'augmentation de la durée est essentiellement réalisée par des moyens manuels tels que des variations de la forme du mouvement et du lieu d'articulation (Wilbur et Schick, 1987). Covington (1973) observe néanmoins que le mouvement correspond au paramètre le plus affecté comparé au lieu d'articulation. Pour accentuer un signe en ASL, le signeur a le choix de :

- produire des signes avec plus d'amplitude;
- ralentir le rythme de production;

- répéter les signes;
- ajouter des mouvements additionnels.

Notons que les signes accentués ont généralement un nombre plus important de syllabes que les signes non accentués. Dans la plupart des cas, des mouvements additionnels ont été ajoutés au mouvement lexical du signe (Wilbur et Nolen, 1986).

La variation d'intensité constitue un autre trait prosodique qui contribue à mettre en emphase un élément du discours. En ASL, elle se réalise en modifiant le lieu d'articulation du signe, en d'autres termes en le produisant dans un espace plus haut, en augmentant la tension articuloire lors de la production du signe ou en ajoutant des mouvements de transition plus marqués (Wilbur, 1990).

Le tableau 1.2 présente un résumé des réalisations accentuées dans les langues des signes tant au niveau de la durée qu'au niveau de l'intensité. Cette synthèse présente un aperçu global de la réalisation de l'accentuation et des types de variation impliqués dans la mise en saillance. La saillance est un procédé qui permet de mettre certains éléments en emphase et ainsi de les démarquer des autres éléments discursifs. Un signe accentué est également un élément qui est mis en contraste par rapport à d'autres éléments.

Tableau 1.2 : Réalisations de l'accentuation dans les langues des signes

Accentuation	Réalisation dans les langues de signes
Augmentation de la durée	Mouvements plus larges Ralentissements Répétitions Ajout de mouvements additionnels
Augmentation de l'intensité	Ajout de mouvements de transition plus marqués Déplacement du lieu d'articulation vers le haut Augmentation de la tension articuloire Comportements non manuels intensifiés

1.4 « Motherese » ou langage adressé à l'enfant

L'efficacité d'une communication se base sur la compréhension du message. Par conséquent, le message va être véhiculé différemment selon l'interlocuteur. Par exemple, sa production sera modifiée si le message s'adresse à de jeunes enfants, à des étrangers ou à des auditeurs

expérimentés (Drach *et al.*, 1969)¹⁰. Dans les années 1970, de nombreuses recherches se sont orientées vers les propriétés du langage adressé aux enfants, plus spécifiquement nommé *motherese*, soit le langage que la mère utilise en s'adressant à son enfant. Le terme français « mamanaise » a ensuite été utilisé par certains auteurs. Cependant, les mères ne sont pas les seules locutrices à modifier leur message lorsqu'elles parlent à de jeunes enfants. Un autre terme a d'ailleurs été employé concernant le langage que les pères modifient quand ils s'adressent à leurs jeunes enfants : *fatherese* (Shute et Wheldall, 1999) de même pour le langage que les grands-mères utilisent lorsqu'elles s'adressent à leurs petits-enfants (Shute et Wheldall, 2001). Par conséquent, le terme *motherese* a été élargi à *child-directed speech* pour englober le langage qu'utilise un locuteur lorsqu'il s'adresse à un enfant en comparaison d'un message adressé à un adulte (*adult-directed speech*).

Les modifications prosodiques observées dans les discours adressés aux enfants ont un objectif bien précis. En plus de remplir des fonctions au sein de la structure de la langue et de l'acquisition du langage, la prosodie joue un rôle affectif et permet de capter l'attention de l'enfant. Grieser et Kuhl (1988) observe que la prosodie apporte une meilleure interaction sociale avec l'enfant qui reconnaît ces signaux prosodiques comme des éléments positifs. Par ailleurs, plusieurs études dont celles de Hirsh-Pasek *et al.* (1987) et de Jusczyk *et al.* (1992) montrent que l'attention de l'enfant est plus soutenue lors de la perception de stimuli comportant des pauses correctement placées aux frontières linguistiques que celles positionnées à des frontières linguistiques non appropriées.

Les modifications du langage adressé à l'enfant ne sont pas spécifiques à telle ou telle langue. Elles ne sont pas non plus spécifiques à la modalité de la langue. Dans un premier temps, nous dressons les caractéristiques prosodiques d'un message oral adressé à un enfant (1.4.1) et dans un deuxième temps (1.4.2), nous relevons les modifications prosodiques qui ont été observées dans des messages en langues des signes adressés aux enfants.

1.4.1 Modifications prosodiques d'un discours oral

Les caractéristiques perceptibles dans un message adressé à un enfant comparé à un message adressé à un adulte dans les langues orales sont les suivantes : l'intonation est plus élevée, le

¹⁰ Cité par Weppelman *et al.* (2003).

tempo est plus lent et les contours mélodiques sont plus variés. Dans une étude à travers les langues, Fernald et Simon (1984) montrent que les mères allemandes modifient également leur prosodie lorsqu'elles orientent leur message vers leur enfant. Les auteurs relèvent les mêmes traits prosodiques que ceux cités par Ferguson (1964) pour l'anglais et observent des pauses plus longues et des répétitions en plus grand nombre.

Grieser et Kuhl (1988) se sont penchés sur la prosodie du langage adressé à l'enfant dans les langues à tons telle que le mandarin où la modification de l'intonation et des contours mélodiques affecte la signification d'un mot. En effet, un même mot peut avoir des valeurs sémantiques différentes dépendamment de la hauteur du ton (haut, bas, haut-bas ou bas-haut). Les auteurs observent toutefois que les modifications prosodiques relevées dans les langues qui ne sont pas à tons se retrouvent également dans les langues à tons. Par exemple, ils relèvent dans un discours adressé à des enfants âgés de 6 à 10 semaines comparé à celui adressé à un adulte, une élévation de l'intonation, une palette intonative plus variée, et des pauses allongées. Les traits acoustiques sont par conséquent similaires dans les langues à tons et dans les langues qui n'en contiennent pas. Les modifications prosodiques caractéristiques du langage adressé à l'enfant observées ne sont donc pas spécifiques à une langue en particulier. Kitamura *et al.* (2002) notent cependant une différence prosodique dans les langues à tons et dans les langues qui ne contiennent pas de tons. D'après leur analyse d'un message adressé à un enfant à des âges différents (7 jours, 3, 6, 9 et 12 mois) et adressé à un adulte, ils concluent que la fréquence fondamentale est moins élevée et la palette d'intonation moins variée dans une langue à ton telle que le thai que dans une langue qui n'est pas basée sur un système de tons comme l'anglais australien.

D'autres variables telles que le sexe, l'âge et la fratrie influencent les modifications prosodiques lors d'un message adressé à un enfant. Ikeda et Masataka (1999) ont analysé les modifications prosodiques de soixante et une femmes japonaises. Elles ont observé que sur dix-neuf d'entre elles qui sont filles uniques, seize ne modifient pas la prosodie du message adressé à un enfant âgé de 19 mois en comparaison à celui adressé à un adulte. En comparaison, les participants ayant des frères et/ou sœurs ont pu reproduire par mimétisme les modifications prosodiques que leur parent effectuait lorsqu'ils s'adressaient à leur plus jeune frère et/ou sœur.

Les enfants participant aux études ci-dessus étaient pour la plupart des enfants de moins de 2 ans. D'autres recherches ont cependant comparé deux types de discours destinés à des enfants un peu plus âgés. Les études de Garnica (1977) et Warren-Leubecker et Bohannon (1984) font participer des enfants de 2 ans et de 5 ans. Garnica observe des modifications prosodiques, telles qu'une fréquence fondamentale plus élevée, un taux de fréquence plus varié, dans un discours adressé à des enfants de 5 ans comparé au discours adressé aux adultes. Cependant, ces modifications sont plus accentuées dans le discours adressé aux enfants âgés de 2 ans. Warren-Leubecker et Bohannon (1984) choisissent également deux groupes d'enfants âgés de 2 et 5 ans ainsi que leurs parents. Ils observent que les mères et les pères augmentent significativement leur fréquence fondamentale lorsqu'ils s'adressent aux enfants âgés de 2 ans. Néanmoins, seules les mères modifient la fréquence fondamentale lorsqu'elles s'adressent à leurs enfants de 5 ans. Les pères quant à eux ne font pas de différence lorsque le discours s'adresse aux adultes et aux enfants de 5 ans tant au niveau de la fréquence fondamentale qu'au niveau du contour intonatif.

1.4.2 Modifications prosodiques d'un discours signé

Erting *et al.* (1990) ont analysé la relation d'interaction en ASL entre la mère sourde et son enfant sourd âgé entre 5 et 27 semaines. Ils remarquent en général que la production de la mère est plus lente et dure plus longtemps lorsque celle-ci s'adresse à un enfant comparé à un adulte. Par ailleurs, les auteurs observent une modification des paramètres structurels des signes : la main est orientée davantage de façon à ce que l'enfant ait une meilleure visibilité de la configuration et les signes sont la plupart du temps exécutés près de l'enfant pour que celui-ci ait une meilleure réception visuelle. De plus, les signes sont allongés à cause de l'ajout de mouvement.

En langue des signes japonaise (JSL), Masataka (1996) relève les mêmes caractéristiques d'un discours adressé à un enfant âgé de 6 mois. Dans son étude, elle mesure la durée de la production, la répétition et l'ampleur des signes, ce qui correspond dans les langues orales à l'intonation. Elle tire les conclusions suivantes concernant un message adressé à un enfant en comparaison d'un message adressé à un adulte : la durée du message est plus longue,

l'ampleur des signes est plus large et le nombre de répétitions plus élevé. Ces modifications relevées tendent par conséquent à rendre la production plus saillante pour l'enfant.

Holzrichter et Meier (2000) proposent une analyse détaillée du discours adressé à des enfants sourds âgés entre 8 à 12 mois en ASL. Les auteurs relèvent des critères concernant quatre types de signes :

- ceux effectués sur le visage,
- ceux articulés dans l'espace neutre,
- les signes contenant un mouvement primaire et
- ceux n'en contenant pas.

Ils basent leur analyse sur la cyclicité, la durée, l'articulation dans l'espace, l'ampleur des signes et l'influence du contact visuel. Les auteurs relèvent que 55 % des items analysés sont accompagnés d'un contact visuel et presque la moitié de ceux-ci (45 %) se réalisent soit avec un input tactile soit avec l'articulation des signes dans le champ visuel de l'enfant. Les résultats relatifs à la cyclicité montrent que les signes articulés dans l'espace neutre sont plus souvent répétés que ceux articulés sur le visage. Dans le langage adressé à l'enfant, les auteurs notent une augmentation de la durée de production, les mouvements sont plus allongés que dans un discours adressé à un adulte. De plus, ils observent une corrélation entre la durée d'un signe et le contact visuel : si l'adulte regarde l'enfant, l'articulation du signe dure plus longtemps. Quant à l'articulation des signes dans l'espace, Holzrichter et Meier remarquent que l'adulte déplace les signes, produits théoriquement dans l'espace neutre, près du champ visuel de l'enfant. La fréquence du déplacement est corrélée au contact visuel. Un signe est déplacé plus régulièrement lorsque l'enfant ne regarde pas l'adulte. De plus, le lieu d'articulation des signes est positionné plus haut. De même, l'ampleur du signe est plus large lorsque l'enfant ne regarde pas l'adulte, inversement, les signes sont articulés avec moins d'ampleur lorsque le contact visuel est établi.

La plupart des études présentées ci-dessus ont été réalisées avec des enfants en bas âge. Il n'y a aucune étude à notre connaissance qui a observé les modifications prosodiques avec des enfants sourds plus âgés comme celles de Garnica (1977) et Warren-Leubecker et Bohannon (1984) pour les langues orales.

Nous avons dressé un tableau récapitulatif (tableau 1.3), d'après les différentes études énoncées auparavant, permettant ainsi de synthétiser les modifications prosodiques d'un message signé lorsqu'un adulte s'adresse à un jeune enfant sourd. Les caractéristiques prosodiques observées en langue des signes ont été regroupées selon la durée, l'intensité et le maintien du contact. Les modifications prosodiques produites lors d'un message signé sont corrélées à l'expression de l'accentuation, et entre autres, à la mise en saillance de la production signée. L'accentuation permettra au locuteur de mettre l'accent sur tel ou tel signe pour que l'enfant comprenne davantage et pour attirer son attention sur un élément particulier du discours.

Tableau 1.3 : Caractéristiques prosodiques d'un message signé adressé à un enfant

Stratégies prosodiques	Caractéristiques prosodiques
Durée	Production plus lente Production plus longue (répétitions)
Intensité	Ampleur plus large des signes Déplacement vers le haut du lieu d'articulation des signes
Maintien du contact	Orientation de la main vers l'enfant Production des signes près de l'enfant Contact visuel et/ou tactile

1.5 Questions de recherche

Bien que les études sur la prosodie dans les langues des signes soient assez récentes, les chercheurs ont pu dresser un portrait de la réalisation prosodique dans certaines langues des signes, telles que l'ASL, l'ISL, la DSGS, la LSQ entre autres. Ces travaux ont permis de montrer que le système prosodique des langues des signes, rendant compte de l'intonation et de l'accentuation, s'appuie aussi bien sur le comportement manuel que non manuel. Par ailleurs, la prosodie joue un rôle déterminant dans la structure de la langue dans la mesure où au niveau syntaxique, les marqueurs prosodiques permettent de distinguer des structures de phrases, telles que les types de questions (ouvertes ou fermées), les conditionnelles, etc. Au niveau sémantico-pragmatique, les marqueurs prosodiques favorisent la distinction entre l'information nouvelle et l'information connue. Enfin au niveau discursif, ces marqueurs vont permettre à l'interlocuteur de segmenter les événements du récit et de reconnaître quel personnage de l'histoire prend la parole.

Hormis ces fonctions au sein de la structure de la langue, la prosodie joue également un rôle facilitateur dans l'acquisition du langage. Pour cette raison, une variation est attendue lorsqu'un adulte adresse son discours à un enfant notamment en bas âge. Des modifications prosodiques relatives à la durée et à l'intensité ont été relevées dans les discours oraux et signés.

Pour notre étude, nous avons choisi de travailler sur quatre marques d'association spatiale, soit le signe POINTÉ, la localisation directe d'un signe dans l'espace, l'inclinaison latérale du tronc et le regard. Ces quatre marques ont pour fonction de mettre en relation les éléments discursifs entre eux, par le biais de l'assignation d'un locus ou par la réutilisation de ce locus, tant sur le plan syntaxique que discursif. Le choix de travailler sur ces quatre marques est motivé par le fait que d'une part, elles représentent une répartition égale de comportements manuels (le signe POINTÉ et la localisation) et de comportements non manuels (la direction du regard et la position du tronc). D'autre part, on dispose d'une description détaillée de la forme, de la fonction et du sens de ces marques dans le contexte de discours naturels et élicités (Parisot et Rinfret, 2007; Rinfret, 2009). Enfin, les quatre marques interagissent à différents niveaux de structure de la langue. Dans une structure syntaxique à deux arguments, l'agent et le patient peuvent être situés dans l'espace respectivement au moyen d'une inclinaison du tronc et d'un regard (Bahan, 1996 ; Parisot, 2003). Il a aussi été montré que situer les éléments dans l'espace permet de créer une cohésion au sein du discours (Dubuisson *et al.*, 2000). Le signeur peut placer au préalable des espaces discursifs pour structurer son discours et clarifier le message pour l'interlocuteur. Compte tenu que l'association spatiale permet de rendre cohérent un discours et que des modifications prosodiques sont observées au sein d'un message adressé à un enfant, nous posons les questions de recherche suivantes :

- Quelle est la distribution de ces quatre marques dans l'environnement du nom pour deux contextes discursifs différents en LSQ, soit un auditoire d'adultes et un auditoire d'enfants?
- Est-ce que ces marques subissent une variation prosodique au sein de ces deux types de contextes discursifs?

Au sein d'un discours, les éléments discursifs n'ont pas le même poids selon l'intention du locuteur. Certains éléments peuvent être mis en emphase afin de structurer l'information. Le modèle labovien (Labov, 1972) montre que l'évaluation constitue une stratégie de mise en saillance d'éléments jugés pertinents par le narrateur. Le narrateur est libre d'accentuer un élément dans le récit car il juge que l'information est nouvelle et ainsi la mettre en contraste avec les autres éléments. Étant donné que la mise en saillance est corrélée à la structure de l'information, nous posons la question de recherche suivante :

- Selon la forme des quatre marques (accentuée vs non accentuée), la variation dans leur forme coïncide-t-elle avec la structure de l'information?

Dans ce chapitre, nous avons dressé un portrait des fonctions de la prosodie et de ses réalisations dans les langues orales et dans les langues des signes. Ce portrait nous a permis d'exposer le problème de la variation prosodique selon trois aspects : le lien entre la prosodie et la structure de l'information, les différents types de marqueurs (manuels et non manuels) dans les langues des signes et enfin la variation prosodique entre un message adressé à un enfant et un message adressé à un adulte. Dans le chapitre suivant, nous présentons la structure du récit en nous attardant sur l'évaluation, facteur de mise en saillance de certains éléments au sein du récit. Nous verrons quelles sont les stratégies du narrateur pour structurer l'information et ainsi rendre plus fluide le discours pour l'interlocuteur.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

2.1 Introduction

Le premier chapitre nous a permis de situer le problème de la variation prosodique dans la structure du récit en LSQ. Plus précisément, nous avons montré trois aspects de la variation prosodique, soit en regard 1) de la structure de la langue, 2) du type formel (manuel et non manuel) de marqueurs prosodiques en langue des signes et 3) des contextes discursifs (message adressé à des enfants vs des adultes). Dans cette étude, nous avons choisi de nous intéresser à la variation prosodique du signe POINTÉ, de la localisation, du regard et de l'inclinaison du tronc. Dans le présent chapitre, nous allons détailler les apports théoriques qui ont permis d'orienter notre étude. Nous définissons dans un premier temps (2.2) la structure du récit et les éléments qui permettent la cohésion discursive en nous attardant plus particulièrement sur l'évaluation, facteur de saillance dans un récit. Nous détaillons ensuite à la section 2.3 les différentes manifestations de la structure de l'information en regard des espaces discursifs (2.3.1), des prises de rôles (2.3.2) et de l'actualisation et la saillance de l'information (2.3.3). Ensuite, nous décrivons d'une part (2.4) les marqueurs prosodiques impliqués dans l'accentuation dans les langues orales, d'autre part (2.5) nous définissons ceux des langues signées. En conclusion, suite à la revue de la littérature présentée, nous exposons nos objectifs de recherche.

2.2 Structure d'un récit

Depuis Labov et Waletzky (1967), nous disposons d'une description de la structure du récit se découpant minimalement en séquences de deux phrases relatant un événement passé

ordonné dans le temps. Une telle conception du modèle narratif est importante d'un point de vue théorique dans la mesure où le récit y est présenté comme une suite d'unités discursives définies selon leur fonction informative (Oliveira, 2000). Lors de l'analyse de récits d'expérience personnelle, les auteurs ont relevé cinq étapes nécessaires à la structure d'un récit complet : le résumé, la présentation, la trame événementielle, le résultat et la coda. Labov (1972) en ajoute, quant à lui, une autre : l'évaluation. Il propose alors les six étapes suivantes classées par ordre d'occurrence dans la narration.

1. Résumé (*Abstract*)
2. Présentation (*Orientation*)
3. Trame événementielle (*Complicating action*)
4. Évaluation
5. Résultat (*Result or resolution*)
6. Dénouement (*Coda*)

L'évaluation constitue une étape du récit qui est réalisée tout au long de la production du récit selon différents procédés. Nous proposons à la figure 2.1, d'après les travaux de Parisot, Lajeunesse et Miller (1998), un schéma représentant les étapes d'un discours narratif, où l'évaluation constitue un processus narratif imbriqué dans les différentes étapes du récit.

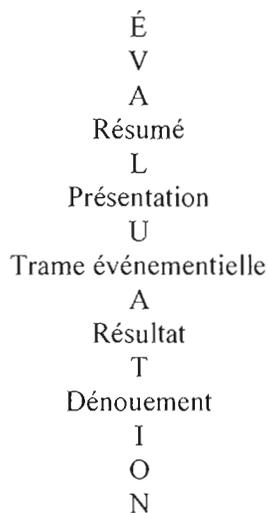


Figure 2.1 : Réorganisation des étapes narratives.
(Tirée de Parisot *et al.*, 1998)

Le résumé correspond à une phrase ou à une série de phrases qui permet de synthétiser l'histoire. Cette étape permet d'introduire l'histoire à l'interlocuteur. Cependant tous les discours narratifs ne commencent pas obligatoirement par un résumé. Le résumé ne constitue pas le « cœur » d'un récit, il ne représente donc pas une étape primordiale mais donne à l'interlocuteur un premier aperçu de l'histoire lorsque le narrateur fait le choix d'ajouter cette étape.

La deuxième étape, nommée présentation définit les protagonistes, le lieu et la date du déroulement de l'histoire. Labov (1972) souligne que cette étape de la narration peut se retrouver dans le résumé ou encore, bien qu'elle se situe théoriquement au début du récit, elle peut être localisée à des points stratégiques de la narration.

La trame événementielle constitue, quant à elle, le « cœur » de l'histoire. Elle comprend une suite d'événements qui participe à la trame du récit. Elle aboutit en général à un résultat qui permet d'informer l'interlocuteur sur ce qui s'est finalement passé. La conclusion de l'histoire est formulée à l'étape du dénouement. Cette partie permet de faire un lien entre les événements passés qui viennent d'être contés et la situation présente de la narration.

Enfin, l'évaluation se distingue des unités précédemment présentées dans la mesure où elle est superposée aux autres unités du récit comme nous l'avons illustrée précédemment à la figure 2.1. Elle correspond aux commentaires et aux modulations du narrateur visant à mettre

l'emphase sur le but informatif du récit, et par conséquent, à rendre certains éléments plus saillants que d'autres à l'intérieur du récit.

La saillance est un concept relatif : la mise en évidence de certains éléments du discours n'est pas fixée une fois pour toute mais peut être modifiée au fil du discours (Lewis, 1973). D'un point de vue pragmatique, la saillance et la notion de définitude sont reliées dans la mesure où la définitude permet d'actualiser un référent porteur d'une saillance (Parisot et Rinfret, 2007). Un élément peut être mis en saillance pour le distinguer d'autres classes d'éléments et pour le différencier d'autres éléments dans le discours. Le locuteur fait le choix de mettre des éléments discursifs en saillance selon le poids qu'il leur attribue dans le discours (Givón, 1983). L'évaluation constitue une stratégie du narrateur pour mettre en saillance des éléments du discours et ainsi tenir en haleine l'interlocuteur. Ainsi, lors de l'insertion de passages évaluatifs, l'interlocuteur ne dira pas d'un ton déçu et sans enthousiasme « ha bon! » mais sera plutôt captivé par le récit et voudra en connaître davantage. Imbriquées tout au long de la narration, les stratégies évaluatives permettent de donner du corps à l'histoire et ainsi un certain contenu rythmique. L'évaluation permet de ponctuer le cours du récit selon la saillance des éléments que le narrateur leur donne dans la narration. En d'autres mots, l'évaluation participe à la structure de l'information du discours et permet de distinguer un récit d'expérience personnelle d'un récit strictement informatif.

Labov et Waletzky (1967) soulignent qu'un récit qui ne comporte que la présentation, la trame événementielle et le résultat n'est pas une narration complète dans la mesure où il n'y a pas de point d'accroche, c'est-à-dire des éléments qui interpellent l'interlocuteur et l'invitent à écouter la suite du récit. Or, l'évaluation permet de provoquer l'intérêt de l'interlocuteur tout au long de la narration selon différents procédés. Labov (1972) distingue deux types d'évaluation : l'évaluation externe et l'évaluation interne.

2.2.1 Évaluation externe

L'évaluation externe correspond à l'insertion de commentaires du locuteur comme par exemple l'ajout d'adjectifs ou de figures de style pour décrire les personnages de l'histoire. Ce type d'évaluation n'est pas inséré subtilement dans le récit comme l'est l'évaluation interne. Par conséquent, ces méta-commentaires marquent une rupture dans le discours narratif. D'après l'analyse de Blondel *et al.* (2006) sur l'évaluation en LSQ dans le récit « *Le*

lièvre et la tortue », les auteurs relèvent des commentaires du narrateur sur l'histoire qu'il raconte. Par exemple, ils notent l'emploi fréquent de INTÉRESSANT et l'ajout d'adjectifs qualificatifs tels que MIGNON, INTELLIGENT, entre autres, décrivant les enfants de la narration. L'évaluation externe est également observée dans des récits en ASL. Wilson (2002) analyse la structure narrative de « *The Tobacco story* » et observe que les commentaires du narrateur sur le récit sont accompagnés d'un recul du corps du signeur comme pour indiquer à l'interlocuteur qu'il va apporter un commentaire sur la narration. À deux reprises, le narrateur commente l'habileté du personnage traduit par ÊTRE-EXTRÊMEMENT-DOUÉ-POUR.

2.2.2 Évaluation interne

L'évaluation interne, quant à elle, se compose de deux types : celle qui ajoute une complexité à la structure syntaxique de base et celle qui n'en ajoute pas. Les structures comparatives, explicatives et corrélatives participent à la complexité syntaxique. Par conséquent, la narration est rendue plus complexe par l'entremise de ces procédés.

Les intensifieurs (*intensifiers*), quant à eux, ne contribuent pas à l'ajout de structures syntaxiques complexes mais ils permettent, comme leur nom l'indique, d'accentuer un élément de la narration en le contrastant par rapport aux autres éléments narratifs. Ce contraste peut être réalisé par l'intermédiaire de la phonologie expressive ou prosodie, la répétition, l'emploi de gestes et l'usage de quantifieurs d'exagération que nous n'aborderons pas dans ce mémoire. Ce type de structure nous intéresse particulièrement pour notre étude car il est relié à la prosodie et à la mise en saillance d'un élément. Les intensifieurs vont notamment nous permettre par l'intermédiaire des caractéristiques relatives à la durée de relever la variation temporelle des quatre marques.

2.2.2.1 Phonologie expressive

Dans les langues orales, Labov (1972) observe que la phonologie expressive est exprimée par l'allongement de segments, soit par une variation de la durée des segments. Elle est par

conséquent superposée au mot. En (14)¹¹, un exemple illustre le cas d'allongements vocaliques relevés dans les récits favorisant ainsi une mise en saillance du mot accentué dans la narration. Le narrateur fait durer volontairement les voyelles de « *long time* » dans le but de contraster cet élément et de retenir l'attention du locuteur.

(14)

« And we were fightin' for a lo-o-ong ti-ime, buddy »
Sens: « et nous nous battions lon-ongtemps, mon gars »

En LSQ, Blondel *et al.* (2006) relèvent que la phonologie expressive est réalisée grâce à l'utilisation du comportement non manuel expressif et grâce à l'emphase ajoutée aux mouvements des signes par l'intermédiaire de l'accélération ou de la tension dans l'exécution des signes. Dans le récit « *Le lièvre et la tortue* », les auteurs notent que la signeure, qui prend le rôle de l'enfant, illustrée à la figure 2.2 utilise une mimique faciale traduisant l'excitation et l'empressement de ce dernier. Ils relèvent également une exécution du mouvement des signes plus rapide coordonnée au comportement de l'enfant.



Figure 2.2 : Mimique faciale de l'enfant.
 (Tirée de Blondel *et al.*, 2006 : 217.)

2.2.2.2 Répétitions

Les répétitions dans un récit constituent un moyen efficace pour mettre des éléments narratifs en saillance. Blondel *et al.* (2006) ont relevé deux types de répétitions dans leur analyse du récit « *Le lièvre et la tortue* » en LSQ. D'une part, les répétitions locales permettent de mettre

¹¹ L'exemple est tiré de Labov (1972 : 379).

un élément en emphase afin de lui donner une importance dans le discours. Le narrateur a le choix de répéter l'élément mot pour mot en ajoutant de l'information ou bien d'utiliser un terme synonyme. Par exemple, à la figure 2.3, les auteurs notent que le signeur emploie trois manières différentes mais sémantiquement semblables pour montrer le regard de fascination que démontrent les enfants face à l'interprète.



CL-FF-REGARDER-1

REGARDER-/55/-1

REGARDER-1

Sens : [Les enfants] me regardent d'un air fasciné

Figure 2.3 : Répétitions locales en utilisant un terme synonyme.

(Tirée de Blondel *et al.*, 2006 : 220.)

D'autre part, les répétitions non locales permettent de ponctuer l'action narrative et participent ainsi à la structure du récit. Elles établissent un thème évaluatif tout au long du récit. En LSQ, les auteurs ont observé ce type de répétitions au début et à la fin de récit. En (15)¹², nous présentons un exemple de répétition non locale, présentée une première fois dans l'étape narrative de la présentation et une seconde fois à la coda. Cette répétition non locale a pour but d'indiquer la moyenne d'âge des enfants et ainsi de mettre en emphase le fait que bien qu'ils soient jeunes, le narrateur établit un bon contact avec eux.

¹² Cet exemple est issu de Blondel *et al.* (2006 : 223).

2.3 Structure de l'information

Au sein d'un récit, le narrateur structure l'information dans le but de créer une cohésion discursive pour que l'interlocuteur n'ait pas l'impression d'être « perdu ». Cette organisation informationnelle est aussi bien réalisée dans les langues orales que dans les langues signées. Elle peut se manifester de plusieurs façons : la construction d'espaces autour du signeur, les transferts personnels ou les jeux de rôle, l'actualisation de l'information et/ou l'accentuation de certains éléments discursifs nécessaires à la compréhension générale du récit et à l'insertion de stratégies évaluatives.

2.3.1 Espaces discursifs

Certains espaces sont établis devant le signeur afin de mettre en relation les éléments placés dans l'espace pour remplir une fonction morphosyntaxique et discursive. Millet (2006) a décrit six espaces pré-sémantisés en LSF qui permettent de rendre compte de ces fonctions. La figure 2.4, tirée de Millet (2006), permet de visualiser ces différents espaces invisibles disposés autour du corps du signeur.

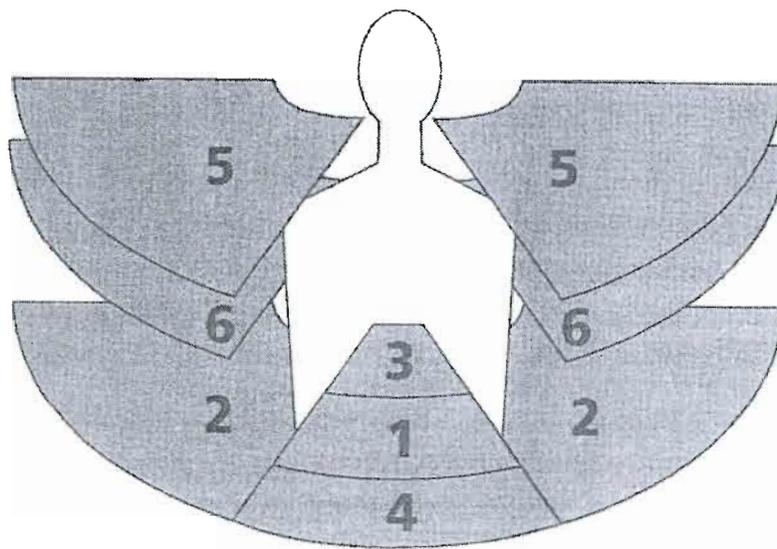


Figure 2.4 : Les espaces pré-sémantisés.
(Tirée de Millet, 2006 :131.)

L'espace 1 correspond à l'espace où les signes sont en forme de citation, autrement nommé l'espace neutre. Les rôles d'agent et de patient pour la troisième personne sont placés dans

l'espace 2. La troisième zone est destinée à la distribution des rôles d'agent et de patient pour la première personne. La quatrième zone est celle où sont produits les signes désignant un référent inanimé. Un agent indéfini du type « on » est produit dans l'espace 5. Enfin l'espace 6 correspond aux signes exprimant le lieu. Cependant, dans un discours narratif, ces espaces pré-sémantisés sont effacés : le signeur crée lui-même les espaces discursifs qu'il utilisera au fil de sa narration pour rendre son récit cohérent (Millet, 2006). Il peut construire à volonté des espaces narratifs référant au cadre de son récit.

Plusieurs marques s'offrent au signeur pour situer les éléments dans l'espace et ainsi leur attribuer un locus. Ce locus peut ensuite être réutilisé par le signeur pour non seulement établir des relations syntaxiques entre les éléments mais aussi pour rendre cohérent le discours (Dubuisson *et al.*, 1999). En LSQ, quatre marques manuelles et non manuelles impliquées dans l'association spatiale ont été décrites (Parisot, 2003) :

- le signe POINTÉ,
- la localisation,
- l'inclinaison du tronc,
- la direction du regard.

Notons que deux appellations sont proposées dans la littérature pour référer aux éléments manuels et non manuels qui permettent l'association spatiale : Parisot et Rinfret (2007) parlent de marques alors que Rinfret (2009) parle de stratégies d'association spatiale¹⁴. En décrivant l'utilisation des marques manuelles et non manuelles, Rinfret (2009) observe que les stratégies manuelles sont employées pour rendre compte :

- de la construction de l'espace discursif sans distribution des rôles argumentaux,
- de la spécificité du référent,
- du faible degré d'accessibilité du référent,
- de la saillance d'un élément pour la suite du discours.

Quant aux stratégies non manuelles, l'auteure relève que leur utilisation permet de :

- marquer la relation de dépendance d'un élément par rapport à un autre,
- réactiver un élément préalablement introduit,

¹⁴ Tout au long du mémoire, nous allons utiliser indifféremment ces termes (marques ou stratégies) car ils réfèrent tous deux au signe POINTÉ, au signe localisé directement dans l'espace, au regard et à l'inclinaison latérale du tronc dirigé vers un locus.

- indiquer un haut degré d'accessibilité du référent.

2.3.2 Prises de rôle

En langues des signes, plusieurs appellations ont été données pour référer aux discours directs. En ASL, Metzger (1995) a relevé cette structure sous le nom de « constructed dialogue ». En LSQ, Poulin et Miller (1995) préfèrent parler de « point de vue référentiel ». La notion de « transfert personnel », quant à elle, a été adoptée pour les discours directs en LSF (Cuxac, 1983). Quelle que soit la dénomination choisie, les stratégies observées pour les prises de rôle sont, à notre connaissance, semblables d'une langue signée à une autre. L'utilisation d'expression faciale affective constitue une des stratégies en ASL énumérées par Reilly (2000) pour exprimer les prises de rôle. Cependant, l'auteure relève qu'elles peuvent également être réalisées grâce au signe POINTÉ, aux changements dans la direction du regard et dans la position du tronc. Grâce aux espaces discursifs préalablement établis par le narrateur, le signeur peut à tout moment de la narration indiquer à l'interlocuteur quel personnage de l'histoire s'exprime via le signe POINTÉ et par l'utilisation fréquente du regard et du tronc.

2.3.2.1 Direction du regard

Bahan et Supalla (1995) relèvent trois types directionnels du regard d'un signeur lors de la production du récit de « *Bird of a Different Feather* » en ASL :

- vers le public,
- vers les personnages de l'histoire,
- vers les mains du signeur.

Lorsque le regard est orienté vers le public, il sert à maintenir le contact avec l'interlocuteur. D'un point de vue informatif, ce regard aide l'interlocuteur à prendre conscience que le signeur est en position de narrateur. Une fois que le regard du signeur est dévié du public, son rôle de narrateur n'est à ce moment plus assumé. En effet, le regard dirigé vers l'emplacement d'un personnage, localisé au préalable par le signeur, indique à l'interlocuteur que le signeur n'assume plus le rôle de narrateur mais prend le rôle d'un des personnages de l'histoire. Enfin, le regard orienté vers les mains indique à l'interlocuteur que le signeur n'est

ni dans le rôle du narrateur, ni dans celui des personnages. Ce regard permet d'illustrer des événements spatiaux ou des descriptions impliquant des objets immobiles ou en action. Il permet de décrire une action du récit, le plus souvent au moyen de classificateurs. En résumé, la direction du regard dans les récits constitue par conséquent un marqueur narratif primordial car il permet d'indiquer à l'interlocuteur si le signeur remplit la fonction de narrateur ou alors l'un des personnages de l'histoire. D'autre part, il permet de rendre le récit cohérent et aider l'interlocuteur à suivre le fil conducteur de l'histoire. À la figure 2.5, Blondel *et al.* (2006) ont relevé le changement de direction du regard pour expliciter la personne qui prend la parole. Le signeur dirige son regard vers le haut en signant QUI PTÉ2 pour indiquer qu'il joue le rôle de la tortue et oriente son regard vers le bas en disant LIÈVRE PTÉ1 pour prendre le rôle du lièvre.

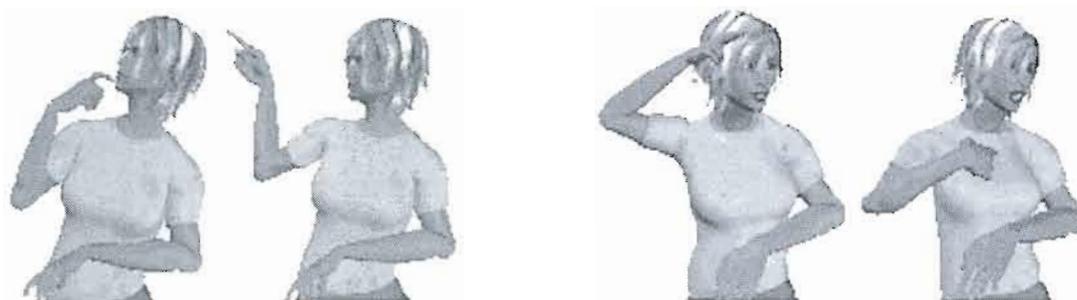


Figure 2.5 : Prise de rôle de la tortue et du lièvre respectivement.
(Tirée de Blondel *et al.*, 2006 : 209.)

Cette orientation du regard n'est pas sans rappeler la théorie des espaces mentaux de Liddell (2003) qui stipule que le signeur crée son propre cadre conceptuel. Dans ce cas de figure, la tortue est plus petite que le lièvre et pour cette raison, lorsqu'elle s'adresse au lièvre, son regard est dirigé vers le haut.

2.3.2.2 Position du tronc

Rinfret (2009) répertorie trois types de déplacement du tronc en LSQ : l'avancée, l'inclinaison latérale¹⁵ et la rotation du tronc. Chacun occupe une fonction distincte dans le discours. Dans un récit, l'avancée du tronc correspond à la prise de rôle par le narrateur d'un

¹⁵ L'inclinaison du tronc est un terme emprunté à Parisot (2003) dans sa description de l'accord verbal des verbes rigides en LSQ.

des actants de l'événement sans délaissier son rôle de narrateur traduit par la direction du regard vers le public (Parisot, 2003). Comme nous l'avons vu précédemment, si le narrateur avait été en jeu de rôle, le regard n'aurait pas été orienté vers les partenaires conversationnels. La figure 2.6 ci-dessous illustre une avancée du tronc correspondant à l'exemple 17¹⁶. Dans cet exemple d'avancée du tronc, le narrateur prend le rôle du cuisinier tout en continuant son rôle de narrateur, le regard est dirigé vers la caméra, cette stratégie lui permet de conserver une certaine neutralité vis-à-vis du récit.

- (17) CUISINIER(ax) PERSONNE(ax) SAUCE(by) 3-GOÛTER+++ (Tx)
Sens : Le cuisinier goûte aux sauces.

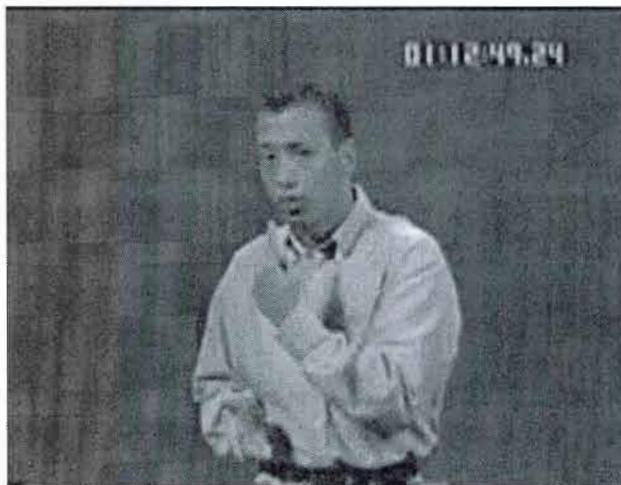


Figure 2.6 : Position d'avancée du tronc.
(Tirée de Rinfret, 2009 : 89.)

Le tronc incliné vers un locus correspond, quant à lui, à une stratégie d'association spatiale (Parisot, 2003). Une fois le locus préétabli dans un espace autour du signeur, le locuteur va pouvoir réutiliser ce locus pour indiquer à l'interlocuteur de quel actant il réfère. Dans l'exemple (18)¹⁷, chaque actant, PATRON et SOURD, et leur action correspondante sont situés dans l'espace grâce à une inclinaison latérale illustrée à la figure 2.7. Le référent PATRON est localisé dans un espace à droite du signeur alors que l'espace à gauche du signeur réfère à l'élément SOURD et aux actions correspondantes.

¹⁶ L'exemple est tiré de Parisot (2003 :143).

¹⁷ Cet exemple est tiré de Parisot et Rinfret (2007: 100).

(18)

T : ←

PATRON 3-PARLER-TÉLÉAVERTISSEUR

T : →

SOURD FAIRE-MÉNAGE TÉLÉAVERTISSEUR 3-SONNER

Sens : Le patron parle dans son intercom et pendant que le sourd fait le ménage, il reçoit le message dans son téléavertisseur.

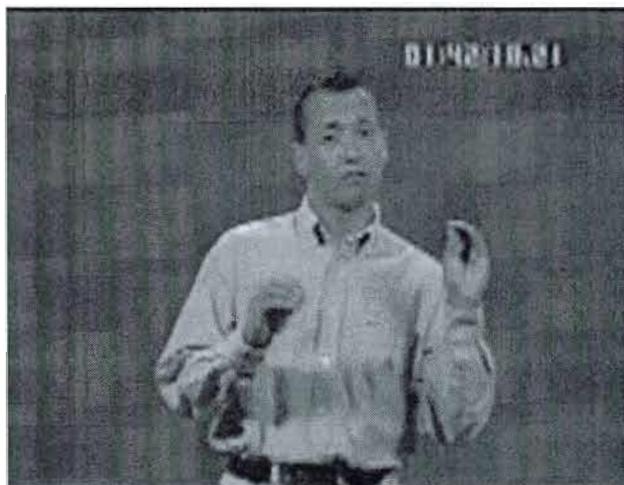


Figure 2.7: Position d'inclinaison latérale du tronc.
(Tirée de Rinfret, 2009 : 90.)

La rotation du tronc, illustrée à la figure 2.8, est la position qui permet au signeur de jouer le rôle d'un des personnages du récit. Cette position du tronc implique que le regard du signeur doit représenter celui du personnage. Si nous reprenons l'exemple tiré de Blondel *et al.* (2006), illustrée à la figure 2.5, nous pouvons relever que la signeure effectue une légère rotation du tronc ce qui nous permet de visualiser dans quel espace elle a établi le lièvre et la tortue. La rotation du tronc de la signeure vers la gauche marque l'emplacement de la tortue et inversement, la rotation du tronc vers la droite indique la localisation du lièvre.



Figure 2.8 : Position de rotation du tronc.
(Tirée de Rinfret, 2009 : 88.)

D'un point de vue discursif, la rotation du tronc permet de marquer une saillance et d'accentuer un élément du récit. Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, la position de rotation du tronc est utilisée lorsque le narrateur joue le rôle d'un des personnages du récit. Son implication dans l'histoire est alors plus grande. Pour cette raison, cette position est plus saillante perceptiblement qu'une inclinaison du tronc où le signeur est en rôle de narrateur. Les figures 2.9 et 2.10 ci-dessous, issues de notre corpus, permettent de confirmer l'hypothèse quant à la saillance de la position de rotation du tronc. Dans la première figure, le narrateur prend le rôle des filles en positionnant son tronc sur le locus du nom GROUPE (des filles) et oriente son tronc et son regard vers le locus du nom GROUPE (des garçons) alors que dans la deuxième, il utilise l'inclinaison latérale pour localiser le référent GROUPE (des garçons). Étant donné que le narrateur prend le rôle de certains de ces actants, la rotation du tronc sera plus perceptible dans la mesure où il exagère le caractère du personnage ou l'action qui lui est associée. Dans ce cas de figure, le narrateur prend le rôle des filles, la torche à la main, qui vont surprendre le groupe des garçons. L'inclinaison du tronc est bien souvent peu perceptible dans la mesure où le narrateur effectue de très légers déplacements qui, dans bien des cas, laissent douter le transcripateur.



Figure 2.9 : Position de rotation du tronc relevée dans le discours adressé aux enfants.

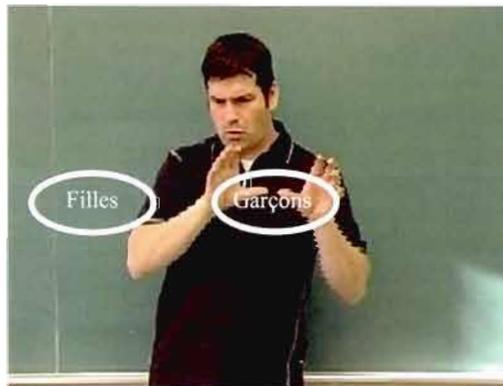


Figure 2.10 : Position d'inclinaison latérale du tronc relevée dans le discours adressé aux enfants.

2.4 Actualisation et saillance de l'information

L'information peut également être organisée d'un point de vue pragmatique. Au sein d'un discours, les informations ne sont pas diffusées de la même façon. Il existe donc une asymétrie informationnelle dans la mesure où certaines unités du discours sont plus accessibles (connues) que d'autres mais également dans la mesure où certains éléments sont mis en saillance par rapport à d'autres. De manière à rendre le discours cohérent à son interlocuteur, le locuteur va structurer les éléments. En effet, certains éléments discursifs seront accentués selon leur importance dans le discours, selon l'intention du locuteur. Rappelons que cette mise en saillance n'est pas fixée une fois pour toute sur tel élément discursif mais qu'elle dépend de l'intention du locuteur (Lewis, 1973). Le locuteur peut décider de mettre en emphase un élément pour souligner une information nouvelle ou bien

pour attirer l'attention de l'interlocuteur. Dans la littérature, de nombreux travaux sur la structure informationnelle, établissant la distinction *given/ new* (donnée ou connue/ nouvelle) ont fait émerger différentes terminologies. Tout d'abord, la structure de l'information peut être définie en termes de prévisibilité, d'accessibilité : l'information connue est accessible à l'interlocuteur alors que l'information nouvelle ne l'est pas (Kuno, 1978)¹⁸. Pour Chafe (1976), elle se définit par rapport à la conscience de l'interlocuteur. En d'autres termes, une information connue signifie qu'elle est déjà présente dans la conscience de l'interlocuteur alors que l'information nouvelle correspond à l'introduction d'un nouvel élément dans la conscience de l'interlocuteur. Enfin, d'autres auteurs tels que Clark et Haviland (1977)¹⁹, s'entendent pour dire que la structure de l'information implique une connaissance partagée (*shared knowledge*) : une information est donc jugée ancienne si l'interlocuteur connaît au préalable le référent et inversement est jugée nouvelle si celle-ci est inconnue à l'interlocuteur.

La structure de l'information dans le discours est également décomposable en topique (le propos central dont on parle) et en commentaire (Lambrecht, 1994). Le topique est un élément qui fait partie de l'information déjà connue des interlocuteurs alors que le commentaire apporte de la nouvelle information. Un élément mis en focus au sens informationnel met l'emphase sur la nouvelle information ou permet de la contraster.

En conclusion, la structure de l'information se réalise dans les langues de différentes façons selon la modalité comme nous venons de le voir avec les jeux de rôle. Concernant la structure de l'information en termes d'éléments nouveaux versus connus, la mise en saillance constitue une stratégie qui permet de contraster ces deux notions. Dans un premier temps, nous présenterons la manière dont l'information nouvelle est différenciée de l'information connue dans les langues orales. Dans un deuxième temps, nous montrerons comment cette distinction s'actualise dans les langues des signes. La saillance permet d'accentuer certains éléments discursifs par rapport à d'autres. Cette réalisation prosodique, communément nommée accentuation est produite dans les langues via la variation de durée et d'intensité comme nous l'avons vu au chapitre I.

¹⁸ Cité par Prince (1981).

¹⁹ Cités par Prince (1981).

2.5 Marqueurs prosodiques d'accentuation dans les langues orales

Le locuteur utilise des marqueurs prosodiques dans le but de créer une cohésion entre les différentes parties du discours et de faciliter la compréhension de l'interlocuteur. Dans certains cas, les variations de ces marqueurs permettent de distinguer les éléments mis en saillance par rapport aux autres éléments. Dans les langues orales, trois principaux marqueurs prosodiques d'accentuation ont été relevés dans la littérature: la fréquence fondamentale, l'intensité et la durée pour mettre en saillance la structure informationnelle du discours.

2.5.1 Fréquence fondamentale

Au niveau pragmatique, la fréquence favorise la structure de l'information en marquant la distinction entre l'information nouvelle et ancienne. D'après leur analyse sur la prosodie comme marqueur d'information dans le flux discursif, Swerts et Geluykens (1994) démontrent d'une part que la variation mélodique, ou la fréquence, participe non seulement à la compréhension de la structure interne du discours mais est également impliquée dans l'introduction d'un nouveau topique. En effet, les auteurs observent une fréquence maximale pour souligner le nouveau topique et par conséquent pour distinguer les unités topicalisées. Ainsi l'interlocuteur peut percevoir plus facilement les unités topicalisées dans le flux discursif.

2.5.2 Intensité

L'intensité joue également un rôle dans l'organisation de l'information. Brown *et al.* (1980)²⁰ notent une augmentation de l'intensité lors de l'introduction d'une nouvelle information et une baisse de l'intensité une fois celle-ci énoncée. Heldner (1996) observe également en suédois qu'un mot mis en emphase aura une amplitude plus élevée que le même item lexical non mis en saillance.

²⁰ Cités par Hirschberg et Grosz (1992).

2.5.3 Durée

Koopmans-van Beinum (1992) démontre que la variation de vitesse du débit de parole englobe des informations importantes sur la structure du discours. L'auteur observe que le narrateur va réduire son rythme de parole et parler plus lentement pour exprimer des informations jugées pertinentes ou nouvelles pour l'interlocuteur et inversement va parler plus vite pour relater des informations que l'interlocuteur n'a pas besoin de retenir ou des informations anciennes. Le débit de parole est donc un facteur discriminant pour la structure de l'information.

La variation dans la durée des pauses constitue également un marqueur de la structure de l'information dans les récits. Swerts et Geluykens (1994) notent une forte corrélation entre la structure de la pause et l'organisation des topiques du discours. Ils observent que les pauses sont présentes entre les phrases et apparaissent juste après le topique. Ils relèvent également que la longueur des pauses dépend de leur localisation dans le discours : elles seront plus longues lorsqu'elles marquent des frontières de phrases, plus ou moins longues lorsqu'elles sont à l'intérieur d'une unité topicalisée et brèves quand elles sont placées n'importe où ailleurs. La variation dans la durée des pauses peut être due à une raison cognitive dans la mesure où la personne marque une pause dans son discours pour se rappeler ou penser à ce qu'elle va dire ou pour une raison communicative. Les pauses, selon le but communicatif, facilitent la perception du fil conducteur du discours pour l'interlocuteur et la séparation des idées énoncées.

2.6 Marqueurs prosodiques d'accentuation en langue des signes

Wilbur et Martinez (2002) mentionnent que le système prosodique des langues des signes est comparable à celui des langues orales en termes de fonction mais différent quant à la réalisation. Étant donné leur modalité visuo-gestuelle, nous avons vu au chapitre I que les langues des signes peuvent recourir aux marqueurs manuels mais également aux marqueurs non manuels pour la prosodie. Cette variation est également présente lorsque le signeur veut mettre en contraste une information par rapport à une autre. Nous exposerons les marqueurs non manuels (2.6.1) et manuels (2.6.2) impliqués dans l'expression de la saillance d'un élément par rapport à un autre. Pour cette présentation théorique, nous avons préféré retenir

les comportements qui pouvaient être applicables à nos quatre marques, soit le comportement non manuel du regard et du tronc et le comportement manuel du signe POINTÉ et de la localisation²¹.

2.6.1 Marqueurs prosodiques non manuels

Les marqueurs non manuels permettant de mettre en emphase un élément sont nombreux et peuvent être combinés entre eux pour souligner un plus grand contraste. Comme nous le soulignons dans le paragraphe précédent, nous avons centré notre revue de la littérature sur les comportements non manuels tels que l'expression faciale (plus particulièrement, les sourcils et le regard) et les mouvements du tronc. Notre description traite principalement des marqueurs en ASL dans laquelle les premières recherches sur les langues des signes ont été élaborées mais également ceux relevés en LSQ et en NGT.

2.6.1.1 Position des sourcils

Les linguistes ont notamment mis l'emphase sur les différentes positions des sourcils, impliqués dans l'expression de la saillance. En LSQ, Dubuisson *et al.* (1999) identifient le changement dans la position des sourcils comme un marqueur de frontière intonative et structurelle entre le topique et le commentaire. À l'exemple (19)²², le signe MUSIQUE correspond au topique de la phrase et est signalé à l'interlocuteur par les sourcils relevés. Le commentaire de l'énoncé, 1-AUGMENTER, est quant à lui réalisé avec le comportement non manuel des sourcils froncés qui marque l'interrogation. En LSQ, Dubuisson *et al.* (1999) observent que les sourcils relevés participent à l'encodage de la saillance. En (20), la question ouverte est accompagnée d'une mise en emphase sur QUI (surligné en gras) réalisée par les sourcils relevés alors qu'en (21)²³, nous notons une simple question ouverte. En ASL, Wilbur et Schick (1987) décrivent également le rôle des sourcils dans l'encodage de la mise en saillance d'un élément en ASL.

²¹ D'autres comportements non manuels sont impliqués dans l'expression de la mise en saillance, tels que les mouvements de tête. Cependant, pour le but de notre étude, nous allons nous en tenir à ceux reliés aux quatre marques.

²² Tiré de Dubuisson *et al.* (1999 :125).

²³ Les exemples 20 et 21 sont tirés de Dubuisson *et al.* (1999 : 127).

(19)

SR	SF
MUSIQUE	1-AUGMENTER

Sens : La musique, je l'augmente.

(20)

SR, t : ↑
ELLE-MÊME QUI

*Sens : C'est **qui** ?*

(21)

t : ↑
ELLE-MÊME QUI

Sens : C'est qui?

Les sourcils relevés en langue des signes danoise (DSL) marquent l'importance du référent dans le discours. Ils peuvent également constituer un marqueur de changement thématique introduisant ainsi un élément nouveau dans le discours. Ils permettent de mettre en saillance un élément jugé important dans la structure du discours (Engberg-Pedersen, 1990). À l'exemple (22)²⁴, les sourcils relevés indiquent l'introduction d'un nouvel élément dans le discours et l'ajout du menton reculé permet de désigner l'élément topicalisé. Cependant, la position des sourcils relevés noté par l'auteure peut être influencée par la structure syntaxique de la phrase. En d'autres termes, l'exemple proposé est une conditionnelle, par conséquent la position relevée des sourcils correspond à l'expression de la condition.

²⁴ Cet exemple est tiré d'Engberg-Pedersen (1990 :125).

(22)

m : ↑
SR

IF MAKE VIDEO/RECORD PRINT ALL EMBARRASSED BETTER FREE
TALK

Sens: If we made a videorecording [of the discussion] and printed it, everyone might feel embarrassed, it's better to talk freely

« Si nous enregistrons la conversation et que nous l'imprimons, tout le monde peut se sentir gêné, le mieux est de parler librement. »

2.6.1.2 Direction du regard

Le regard constitue également un marqueur de mise en emphase. Crasborn et van der Kooij (2003) observent un contact du regard maintenu avec l'interlocuteur pendant l'articulation des constituants mis en emphase en NGT. Par ailleurs, van der Kooij, Crasborn et Emmerik relèvent que la production des signes accentués s'accompagne du comportement manuel des yeux grands ouverts (communication personnelle). Toutefois, les auteurs ajoutent à la réalisation des yeux grands ouverts le comportement non manuel des sourcils relevés dans la mesure où le comportement des yeux grands ouverts est difficilement séparable de celui des sourcils relevés.

2.6.1.3 Mouvements du corps

En ASL, Wilbur et Patschke (1998) ont observé que l'inclinaison du buste vers l'avant ou vers l'arrière peut mettre en saillance des items lexicaux, des catégories d'inclusion (*even*, 'même') et d'exclusion (*only* 'seulement'), des focus contrastifs, etc. En NGT, van der Kooij, Crasborn et Emmerik (2006) remarquent d'après leurs analyses que les focus contrastifs sont réalisés grâce aux mouvements latéraux. À l'exemple (23)²⁵ en réponse à la question " C'est ton ami qui apprend l'ASL ? ", les auteurs notent un jeu de contrastes dans le mouvement du buste : AMI est signé avec une inclinaison du buste vers la gauche alors que FRÈRE est réalisé avec une inclinaison du buste vers la droite et est mis en saillance grâce au mouvement de tête vers l'avant. Dans cet énoncé, les auteurs relèvent une combinaison d'articulateurs non manuels (tête + tronc) qui est pertinente dans l'expression du contraste et

²⁵ Tiré de Blondel et Le Gac (2007 : 4).

permet de mettre en saillance l'élément rectifié (surligné en gras). Ces déplacements latéraux peuvent également être interprétés pour clarifier le discours, en d'autres termes, favoriser une meilleure articulation pour faciliter la compréhension de l'interlocuteur. Par ailleurs, notons que certains déplacements latéraux peuvent être utilisés pour accompagner le mouvement d'un signe et ne correspondent alors pas à une stratégie d'association spatiale. Ils permettent de donner un mouvement rythmique à la structure de la phrase.

(23)

NON	AMI	PTÉ	FRÈRE	PTÉ	LUI-MÊME	PTÉ
$T : \leftarrow$			$T : \rightarrow$			
$t : \leftrightarrow$			$t : \downarrow$			
<i>Sens : Non, pas mon ami, c'est mon frère [qui apprend l'ASL]</i>						

2.6.2 Marqueurs prosodiques manuels

Différentes stratégies manuelles sont utilisées pour mettre en emphase un signe ou un groupe de signes. Dans cette section, nous allons détailler chacune d'entre elles en commençant par le changement de lieu d'articulation, puis la variation de mouvement et enfin le rôle que joue la main non dominante dans l'expression de la mise en saillance.

2.6.2.1 Changement du lieu d'articulation.

Le changement du lieu d'articulation et notamment l'articulation des signes dans un espace plus haut que celui de la forme de citation permet de rendre compte d'un élément mis en focus. En effet, ce déplacement permet de rendre plus saillant visuellement le signe ou le groupe de signes en question. Crasborn et van der Kooij (2003) rapportent donc qu'un élément en NGT portant l'emphase est signé plus haut dans l'espace que le signe correspondant sans emphase. Wilbur et Schick (1987) ont d'ailleurs noté le même phénomène en ASL. La figure 2.11 illustre les signes EXPLIQUER et FOULE-DE-PERSONNES, représentés respectivement en haut et en bas, dans leur forme de citation d'une part et en mode de mise en emphase d'autre part. Nous pouvons observer que les signes accentués ont été déplacés vers le haut. D'ailleurs, comme nous l'avons décrit au chapitre I, le changement du lieu d'articulation vers le haut correspond à la hauteur de voix

pour les langues orales et permet par conséquent de souligner la saillance d'un élément donné (Crasborn, 2001).



Figure 2.11 : Productions non accentuées et accentuées de EXPLIQUER et FOULE-DE-PERSONNES.
(Tirée de Wilbur et Schick, 1987 : 314.)

2.6.2.2 Variation dans le mouvement interne du signe

La description du mouvement selon l'aspect temporel²⁶ permet de rendre compte des structures prosodiques dans les langues signées et de souligner les éléments les plus saillants. En LSQ, Blondel *et al.* (2006) ont montré à partir de la description du récit « *Le lièvre et la tortue* », que le débit de production permet de différencier les personnages, l'interlocuteur peut alors savoir à quel personnage le signeur réfère. Les mouvements du lièvre sont exécutés de manière plus rapide, représentés par la durée des images (2 ou 3 en moyenne), la répétition des mouvements et aucune tenue finale alors que les mouvements de la tortue sont plus lents

²⁶ Une analyse détaillée du mouvement selon l'aspect géométrique, articulatoire et temporel est donnée à l'annexe B.

et sont caractérisés par la durée des images plus longue (8 en moyenne), des tenues finales fréquentes et l'utilisation des deux mains.

Pour contraster un élément par rapport à d'autres éléments discursifs, plusieurs stratégies sont offertes grâce à la variation de mouvement. La reduplication d'un signe, par exemple, sa tenue ou le fait qu'il soit suivi d'une pause sont trois éléments pour marquer la saillance en fin de phrase phonologique en ISL (Sandler et Lillo-Martin, 2006). Remarquons que ces éléments aboutissent tous les trois à une forme d'allongement de la durée.

La manière dont est produit un signe est également un facteur de mise en saillance. D'ailleurs, van der Kooij *et al.* (2006) notent qu'un déplacement latéral articulé sur les prédicats mis en emphase n'est pas systématique en NGT, cependant, les auteurs observent que ces éléments sont toujours exécutés avec un large et/ou long mouvement. Ainsi dans la phrase présentée en (24)²⁷, les auteurs notent un mouvement plus ample et une production plus longue sur l'élément mis en saillance (*étudie l'ASL*) dans le but de rectifier l'information avec l'élément erroné précédemment énoncé (*faisait du vélo*)²⁸. Ils observent également que l'élément mis en emphase est répété plus d'une fois alors que la forme de citation ne comprend qu'une répétition.

(24)

- Je pensais que ton frère *faisait du vélo*.
- Non, mon frère **étudie l'ASL**.

D'après leur analyse, Wilbur et Schick (1987) notent qu'en ASL la répétition des éléments accentués apparaît plus souvent pour les signes qui sont constitués d'un mouvement secondaire (tels que des changements de configurations manuelles, une oscillation des doigts) que pour les signes structurés à mouvement primaire. Par ailleurs les auteures relèvent qu'un mouvement supplémentaire précédant ou suivant le signe lexical accentué est ajouté à celui-ci.

²⁷ Cet exemple est tiré de van der Kooij *et al.* (2006 : 1609).

²⁸ Dans les langues orales, un phénomène similaire est observé sous le terme de « hyperarticulation ». En condition accentuée, les mouvements de la mâchoire, de la langue et des lèvres sont réalisées avec une amplitude plus importante que dans une condition non accentuée.

En résumé, afin d'accentuer un élément par rapport à d'autres éléments dans le discours, le signeur a la possibilité de faire varier la production en termes de vitesse. Ainsi, un élément accentué peut être produit plus lentement de manière à marquer un contraste avec le débit de production normal du signeur. Par ailleurs, le fait de tenir le signe ou de le répéter constituent d'autres stratégies.

2.6.2.3 Rôle de la main non dominante

Les langues des signes possèdent des articulateurs qui sont indépendants les uns des autres (les mains entre autres) contrairement aux langues orales (langue, palais, entre autres)²⁹. Cette disposition rend possible l'expression de deux messages différents produits simultanément sur chaque main communément appelés encodages parallèles. À l'exception des signes bimanuels, un signeur signe théoriquement avec sa main dominante (MD), la main droite ou gauche dépendamment de la latéralisation du signeur, et sa main non dominante (MND) ne lui sert que de base dans certains encodages parallèles. À l'exemple (25), la main dominante signe à la fois les actants de l'action (GARÇON et FILLE) et l'action (RENCONTRER) alors que la main non dominante place le référent GARÇON dans l'espace et maintient cet emplacement. La main non dominante sert de base à la main dominante qui introduit ensuite le deuxième actant (FILLE) et l'action.

(25)

MD	GARÇON	FILLE(y)	
2M			y-RENCONTRER-x
MND	CL-GARÇON(x)		

Sens : La fille rencontre le garçon.

Frishberg (1985) a analysé en ASL les situations où un renversement de dominance est possible, c'est-à-dire lorsque la main passive (soit la main non dominante) devient la main active (soit la main dominante). Elle a observé que ce renversement peut se réaliser sur un signe ou sur un groupe de signes. Elle distingue différentes situations dans lesquelles le

²⁹ Dans ce contexte, nous entendons par indépendants l'expression de deux énoncés différents produits par deux articulateurs tels que produits dans les langues des signes. Nous ne traitons pas par conséquent du caractère indépendant de la langue et des lèvres, par exemple, lors d'une coarticulation où le mouvement des lèvres et celui de la langue sont indépendants.

renversement est possible : contraster des arguments, mettre en emphase un élément discursif, introduire un aparté, marquer une hésitation ou des transitions qui correspondent aux marqueurs de pauses dans les récits. En (26)³⁰, l'encodage parallèle permet de contraster des arguments et ainsi de souligner un élément discursif (ET PARENT).

- (26)
- | | | |
|-----|---------------------------------------|------------|
| MD | NOUS TOUS TRAVAILLER ENSEMBLE ENFANTS | |
| MND | | ET PARENTS |
- Sens : « Nous travaillons tous ensemble les enfants et les parents aussi ».*

Dans une étude sur la structure narrative en ASL, Gee et Kegl (1983) ont découvert qu'il était possible de marquer la structure de l'information par le biais des encodages parallèles. En d'autres termes, le topique d'un discours est signalé par la tenue du signe par la main non dominante pendant que de nouvelles informations sont ajoutées avec l'autre main. Miller et Dubuisson (1992) ont observé le même phénomène en LSQ. Ainsi à l'énoncé (27)³¹, les auteurs relèvent que le topique du discours LUMIÈRE est produit avec la main non dominante et l'information nouvelle (PRÉFÉRER) est réalisée avec la main dominante.

- (27)
- | | | |
|-----|-------------------------------|-------------------|
| MD | | PRÉFÉRER |
| 2M | LUMIÈRE (ALLUMER-ÉTEINDRE) ++ | |
| MND | | LUMIÈRE (allumée) |
-
- | | | | |
|-----|------|---------|-------------------------------|
| MD | PTÉ2 | LUMIÈRE | |
| 2M | | | LUMIÈRE (ALLUMER-ÉTEINDRE) ++ |
| MND | | | |
- Sens : « Est-ce que tu préfères les stroboscopes? ».*

Van der Kooij *et al.* (2006) ont également observé ce renversement de dominance dans le marquage du focus contrastif en NGT. Ils remarquent que dans les cas où aucun déplacement latéral n'a été réalisé pour rectifier l'information, le focus contrastif est effectué grâce au renversement de dominance : l'élément à rectifier est exprimé avec la main non dominante alors que l'élément correct est produit avec la main dominante. En réponse à la question « je pensais que ta femme était allée au cinéma », les auteurs ont obtenu la phrase illustrée en

³⁰ Cet exemple est tiré de Frishberg (1985 : 82).

³¹ Cet exemple est tiré de Miller et Dubuisson (1992 : 15).

(28)³² où il est possible de voir le contraste grâce au jeu des deux mains : FEMME est articulée avec la main non dominante et l'information rectifiée (FILS) avec la main dominante.

(28)

MD	NON	$\frac{T : \rightarrow}{\text{FILS PTÉ}}$	LUI-MÊME	FILM	ALLER
MND	NON FEMME				

MD LUI-MÊME
MND

Sens : « Non, ce n'est pas ma femme, mais mon fils qui est allé au cinéma. »

Le tableau 2.1 présente une synthèse des stratégies observées dans les langues des signes pour mettre en saillance un élément du discours et ainsi faire ressortir l'évaluation dans le contexte d'un discours narratif.

Tableau 2.1 : Tableau récapitulatif des marqueurs d'accentuation dans les langues des signes

	Réalisation prosodique	Marqueurs prosodiques dans les LS	
		CNM	CM
Accentuation	Durée	Tenue	Mouvements plus larges Ralentissements Répétitions
	Intensité	SR, Rotation du buste	Changement du lieu d'articulation Augmentation de la tension articulatoire Tenue du signe

2.7 Objectifs

Avant de présenter nos objectifs de recherche et de faire un rappel de ce que nous avons abordé dans ce chapitre, nous reproduisons en (29) les questions de recherche, telles qu'énoncées au chapitre I :

³² Cet exemple est tiré de Van der Kooij *et al.* (2006 : 1607).

(29)

1. Quelle est la distribution de ces quatre marques dans l'environnement du nom pour deux contextes discursifs différents en LSQ, soit un auditoire d'adultes et un auditoire d'enfants?
2. Est-ce que ces marques subissent une variation prosodique au sein de ces deux types de contextes discursifs?
3. Selon la forme des marques (accentuée vs non accentuée), la variation dans la forme des quatre marques coïncide-t-elle avec la structure de l'information?

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, plusieurs stratégies s'offrent au narrateur pour structurer l'information et ainsi rendre le discours cohérent pour l'interlocuteur. Dans les langues des signes, la construction d'espaces discursifs autour du signeur permet de visualiser l'histoire et de faciliter les prises de rôle grâce au regard dirigé vers l'actant ou la rotation du tronc. Le narrateur a également le choix d'utiliser le comportement manuel pour l'établissement de la cohérence du discours via le signe POINTÉ et la localisation d'un signe sur un locus placé au préalable dans l'espace. L'accentuation ou mise en saillance d'un élément est une autre stratégie offerte au narrateur pour mettre une information en contraste par rapport à d'autres éléments discursifs. Dans un récit, l'évaluation, imbriquée dans toutes les étapes narratives, permet de mettre en saillance des éléments jugés importants par le narrateur pour la suite du récit par l'intermédiaire des répétitions et de la phonologie expressive.

Dans les langues des signes, l'accentuation d'un élément est réalisée par des moyens manuels et non manuels. Pour cette étude, nous avons choisi de relever les marqueurs manuels et non manuels qui étaient susceptibles d'être comparables des quatre marques que nous avons choisies d'étudier. Les marqueurs non manuels d'accentuation retenus sont les sourcils relevés ou les yeux grands ouverts et les mouvements du corps et plus particulièrement les rotations du tronc. Les marqueurs manuels que nous avons choisis de garder pour l'analyse du signe POINTÉ et de la localisation d'un signe sont le changement du lieu d'articulation, la variation dans le mouvement interne du signe et le rôle de la main non dominante. Comme nous l'avons décrit au chapitre I, un discours adressé à un enfant comporte des modifications prosodiques. Nous avons choisi pour cette étude d'observer la variation prosodique des

quatre marques au sein de deux types de discours, un récit adressé à des adultes et un autre à des enfants.

L'étude de la variation prosodique des quatre marques d'association spatiale en LSQ a une importance dans la description de cette langue. En effet, l'analyse des quatre marques impliquées dans l'association spatiale a été largement abordée dans la littérature et nous disposons maintenant de descriptions de ces marques pour la LSQ (Parisot, 2003; Parisot et Rinfret 2007; Rinfret, 2009). Cependant, la variation prosodique de ces quatre marques n'a jamais été étudiée en LSQ. Certaines études ont abordé la forme accentuée du signe POINTÉ (Parisot, 2003; Miller, 1997) mais n'ont pas décrit la forme accentuée des quatre marques ensemble. Par ailleurs, aucune étude n'aborde, à notre connaissance, le problème de la variation prosodique au sein de deux types de discours en LSQ en regard de la structure de l'information.

Afin de contribuer aux questions de recherche exposées en (29), nous proposons, à travers la cueillette et la description de nouvelles données de la LSQ, l'atteinte des objectifs suivants, soit de :

(30)

1. Décrire la distribution des marques dans l'environnement du nom dans les deux types de discours;
2. Décrire la variation accentuelle pour les quatre marques dans les deux types de discours;
3. Discuter l'emploi des formes accentuées en fonction de la structure du récit et de la saillance des éléments.

Dans le chapitre suivant, nous présentons le corpus et la grille d'analyse qui nous ont permis de répondre à nos objectifs.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

3.1 Introduction

L'expérimentation que nous avons menée et que nous présentons dans ce chapitre avait pour but de recueillir deux discours adressés à deux publics différents et de décrire la distribution des formes (accentuées et non accentuées) des quatre marques d'association spatiale : le signe POINTÉ, la localisation, la direction du regard et l'inclinaison du tronc dans la structure du récit dans ces deux contextes discursifs. Dans ce chapitre, nous décrivons notre démarche méthodologique. En 3.2, nous présentons le corpus qui est issu de productions naturelles d'un signeur natif de la LSQ puis nous détaillons aux sections 3.3 et 3.4 la procédure utilisée pour recueillir chacun des deux discours (celui adressé aux enfants *vs* adultes). À la section 3.5, nous présentons le logiciel utilisé pour notre transcription, listons les éléments d'analyse choisis et enfin nous commentons la grille Excel utilisée pour l'analyse de nos données.

3.2 Présentation du corpus

Le premier discours (dorénavant discours I) nous a permis de décrire la variation temporelle des quatre marques d'un adulte sourd s'adressant à des adultes. Quant au deuxième discours (dorénavant discours II), il nous a permis de décrire celle d'un adulte s'adressant à des enfants³³. La durée respective des discours I et II est de 2 minutes 45 secondes et de 3 minutes 25 secondes. Dans notre corpus, une question évaluative a été posée au participant afin que sa production reflète une expérience personnelle. En effet, les élicitations répondant à une question de type évaluatif permettent de rendre compte de la structure fondamentale

³³ Les transcriptions simplifiées des discours I et II sont respectivement présentées aux annexes C et D.

des récits soit l'évaluation (Labov et Waletzky, 1967). Par ailleurs, les productions ont toutes les deux été recueillies dans un environnement naturel, c'est-à-dire dans des conditions qui ne sont pas celles d'un laboratoire. Notre corpus a été réalisé dans un environnement scolaire : le premier discours se déroule à l'université où le locuteur est inscrit en tant qu'étudiant et le second est enregistré dans une école primaire où le locuteur agit en tant qu'enseignant.

Tableau 3.1
Présentation des deux contextes discursifs

	Interlocuteurs	Statut du signeur	Langue produite	Langue environnante	Lieu de recueil du corpus	Type de récit
Discours I	Étudiants adultes sourds (n=4) et entendants (n=20)	Étudiant	LSQ	Français et LSQ	Université	Récit évaluatif
Discours II	Élèves sourds (n=2)	Enseignant	LSQ	LSQ	École primaire	Récit évaluatif

3.3 Discours I

L'enregistrement du discours I constitue la production d'un signeur sourd face à un groupe d'adultes. Nous détaillons dans les sections suivantes les sujets qui ont participé à notre expérimentation et la procédure que nous avons utilisée pour éliciter ce récit.

3.3.1 Participants

Le discours I est une commande réalisée dans le cadre d'un cours de description linguistique de la LSQ. Chaque étudiant devait produire un discours LSQ devant la classe qui comptait des étudiants sourds (n=5) et des étudiants entendants (n=20). Toutes les personnes présentes avaient une excellente maîtrise de la LSQ. Les participants à l'étude sont d'une part le locuteur signeur sourd natif de la LSQ et l'auditoire sourd et entendant présent. Ce corpus est le récit d'une expérience personnelle d'un des étudiants sourds du cours. Avec la permission de l'étudiant sourd, nous avons fait l'analyse de sa production, en particulier car il nous était possible de reprendre ce même participant pour la constitution de notre discours II soit la production d'une narration d'expérience personnelle devant des enfants sourds, puisqu'il est

le formateur pour enfants sourds dans une classe de maternelle composée d'enfants âgés de 5 ans.

3.3.2 Procédure

La collecte du premier discours est l'initiative de la professeure. La procédure adoptée est celle de Labov et Waletzky (1967) où il était demandé à chacun des étudiants de choisir entre deux questions évaluatives. En présentant les questions comme des choix de sujets, l'enseignante n'a pas expliqué le but de l'exercice, soit de produire un discours contenant de l'évaluation. Les thèmes proposés étaient « la fois où j'ai eu l'air le plus ridicule » et « la fois où j'ai été en danger de mort ». Chaque étudiant pouvait ensuite se préparer durant trente minutes. Le locuteur sourd, choisi pour notre étude, a sélectionné la deuxième question évaluative, soit celle qui lui demandait de narrer la fois où il avait failli mourir. À l'issue des trente minutes de préparation, il a raconté son histoire personnelle en LSQ devant les auditeurs. L'enregistrement de son histoire s'est réalisé à l'aide d'une caméra placée face à lui de manière à avoir une vue d'ensemble et à capter le comportement manuel et non manuel.

3.4 Discours II

Afin de pouvoir comparer un message adressé à un enfant d'un message adressé à un adulte, nous avons enregistré un deuxième discours cette fois adressé à des enfants. Nous détaillons dans les sections suivantes les participants de notre expérimentation et la procédure que nous avons suivie pour recueillir ce deuxième discours.

3.4.1 Participants

Pour notre deuxième corpus, nous avons choisi le même locuteur que pour le discours I, comme nous l'avons évoqué précédemment afin de pouvoir comparer les différences discursives et prosodiques que ce participant réalise dans les deux contextes discursifs. L'auditoire est composé de 2 enfants sourds du primaire, issus d'une classe bilingue LSQ/français, âgés de 5 ans. Au chapitre I, nous avons vu que la plupart des expérimentations en lien avec le *motherese* étaient effectuées avec des enfants en bas âge, en

d'autres termes, les adultes adressaient leur message à des enfants âgés entre 7 jours et 18 mois. Dans la plupart des expérimentations décrites au chapitre I, le but de ces études était centré sur des énoncés courts tels que des phrases. Le choix de stimuli brefs permettait à certains chercheurs de montrer le lien entre la prosodie et le découpage des phrases en groupes syntagmatiques. Pour notre étude, nous avons préféré choisir des enfants un peu plus âgés pour qu'ils soient plus réceptifs à une histoire. Ainsi pour l'analyse d'une narration, des enfants âgés de 5 ans ont été choisis parce qu'ils étaient capables de maintenir leur attention; ce qui aurait été plus difficile avec de jeunes enfants. Bien que le *motherese* s'adresse à des enfants en bas âge, Garnica (1977) et Warren-Leubecker et Bohannon (1984) observent tout de même une différence de production face à des enfants âgés de 5 ans et face à des adultes bien que les changements prosodiques observés soient plus notables dans un message adressé à des enfants âgés de 2 ans comparé à un message adressé à des adultes.

Par ailleurs, le nombre d'enfants sourds ayant accès facilement à leur langue première (la LSQ dans ce cas de figure) est restreint dans la mesure où la plupart des parents d'enfants sourds sont entendants. Dans cette optique, le choix des enfants pour l'expérimentation s'est orienté vers des enfants ayant des parents sourds ou des proches sourds avec qui ils peuvent interagir en LSQ. Les parents sont sourds pour l'un deux et la sœur est sourde pour l'autre. Le narrateur connaît bien son auditoire dans la mesure où il est le formateur sourd des élèves.

3.4.2 Procédure

Afin de trouver une question adéquate pour des enfants de primaire, nous avons rencontré le participant sourd et nous lui avons demandé de raconter une histoire issue de son expérience personnelle. Le but de cette rencontre était essentiellement de trouver une question évaluative qui suscite l'intérêt des enfants. Nous n'avons donc pas pris la même question que celle du discours I. Le participant a opté pour la narration d'une histoire relatant la fois où il a aidé un groupe d'enfants composé de filles à se venger des garçons quand il était moniteur dans un camp de jour.

Le discours du signeur a été filmé dans un local de l'école. Une caméra a été placée face au participant afin d'observer son comportement manuel et non manuel. Les enfants se sont assis sur un canapé, disposé devant la caméra, ils étaient ainsi face au signeur. Nous avons opté pour cette disposition de façon à ce que les enfants ne soient pas perturbés par la caméra

et que le signeur n'ait pas à faire d'efforts externes à la narration pour rappeler l'attention des enfants. Ainsi, les enfants ont été uniquement attentifs à l'histoire et non à la caméra. À la figure 3.1, nous avons schématisé la disposition de la salle.

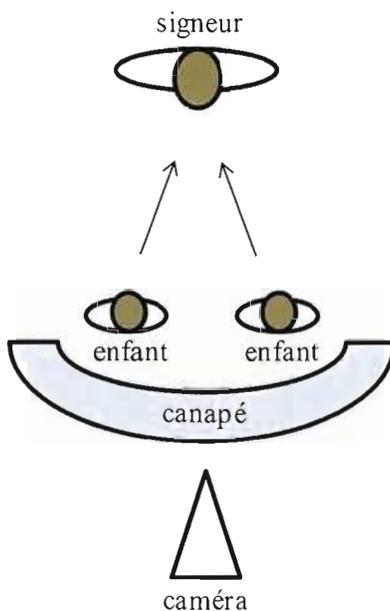


Figure 3.1 : Disposition de la salle pour le discours II.

3.5 Transcription des données et analyse

Une fois que les données ont été enregistrées, elles ont été transférées en fichier .avi pour permettre, dans un premier temps, leur transcription. Le logiciel de transcription et d'analyse Eudico Linguistic Annotator (ELAN)³⁴, outil de transcription développé par the Max Planck Institute for Psycholinguistics à Nijmegen (Pays-Bas), a été utilisé pour la transcription des discours I et II. Il est spécialement conçu pour l'analyse du langage, des langues des signes et des gestes et pour ceux qui travaillent avec des corpus vidéos et/ou audios. Une fenêtre ELAN³⁵ d'un des discours du corpus est illustrée à la figure 3.2. Nous pouvons observer un découpage de la fenêtre ELAN en plusieurs espaces : l'espace de la vidéo, l'espace d'annotation des éléments d'analyse, l'espace de transcription et l'espace de compilation des données.

³⁴ <http://www.mpi.nl/tools/elan.html>.

³⁵ La fenêtre ELAN est issue de la version 3.7.1 du logiciel.

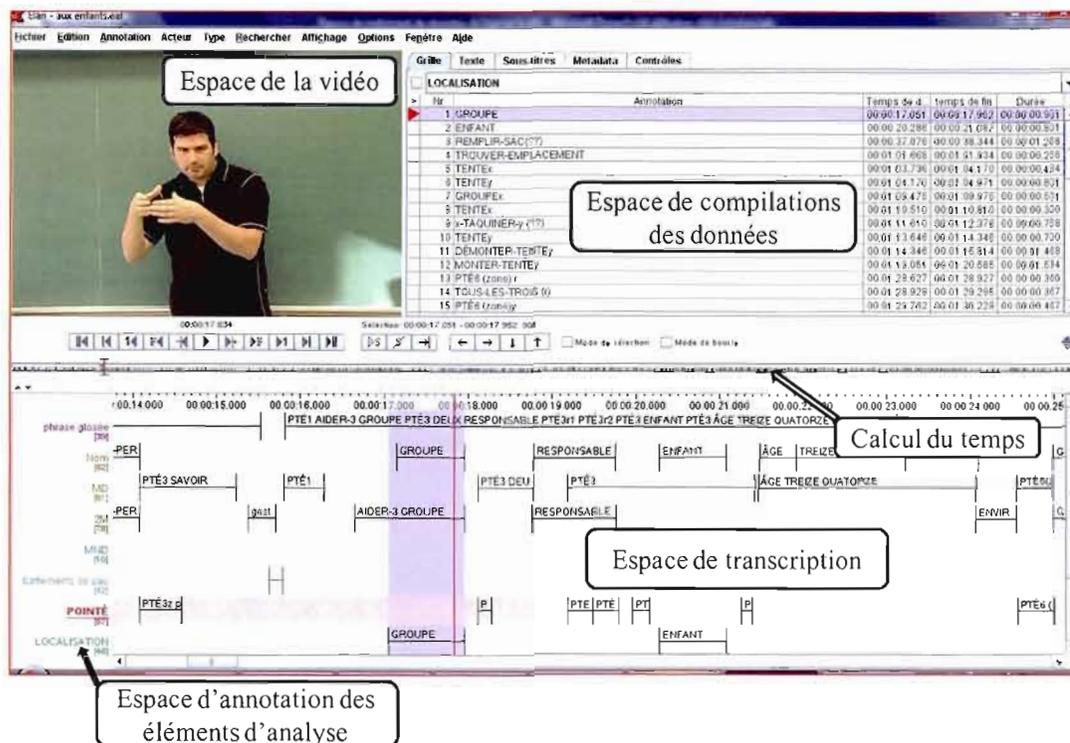


Figure 3.2 : Espaces de traitement de données du logiciel ELAN.

Nous avons choisi ce logiciel d'une part parce qu'il a l'avantage d'avoir un nombre infini de plages d'annotations dans lesquelles nous avons pu encoder les différentes composantes pertinentes pour notre analyse³⁶. Ainsi, nous avons noté chaque phrase du discours repérée grâce aux battements de paupière et aux pauses prosodiques, indices de marqueurs de frontières de phrases (Wilbur, 1994), équivalents aux prises de respiration dans les langues orales. Concernant le comportement manuel, nous avons relevé les signes exécutés avec les deux mains, ceux réalisés avec la main dominante ainsi que ceux effectués avec la main non dominante dans les cas d'encodages parallèles. Nous avons ensuite encodé les marques manuelles : la production du signe POINTÉ et des signes localisés dans l'espace. En ce qui concerne les marques non manuelles, nous avons relevé la direction du regard et la position du tronc. D'autre part, la possibilité de déplacer le curseur image par image nous a permis de relever la variation temporelle et de nous rendre compte de la valeur temporelle pour certaines réalisations manuelles dans les cas de tenue du signe. La figure 3.3 illustre la

³⁶La version ELAN 3.7.1 permet le calcul automatique de chaque élément d'analyse tout au long de la transcription.

variation temporelle de deux signes POINTÉ. Dans le premier cas, le signe POINTÉ est produit au ralenti qui correspond à une forme accentuée. Par conséquent, il est temporellement plus long que le signe POINTÉ du deuxième exemple qui n'est pas accentué. Nous pouvons observer la longueur de production des signes POINTÉ grâce à la bande surlignée entourée, la sélection, localisée dans l'espace de transcription. Pour une meilleure analyse des comportements non manuels, le logiciel ELAN permet l'agrandissement comme bon nous semble de l'espace de la zone vidéo, ce qui permet une annotation optimale du regard par exemple.

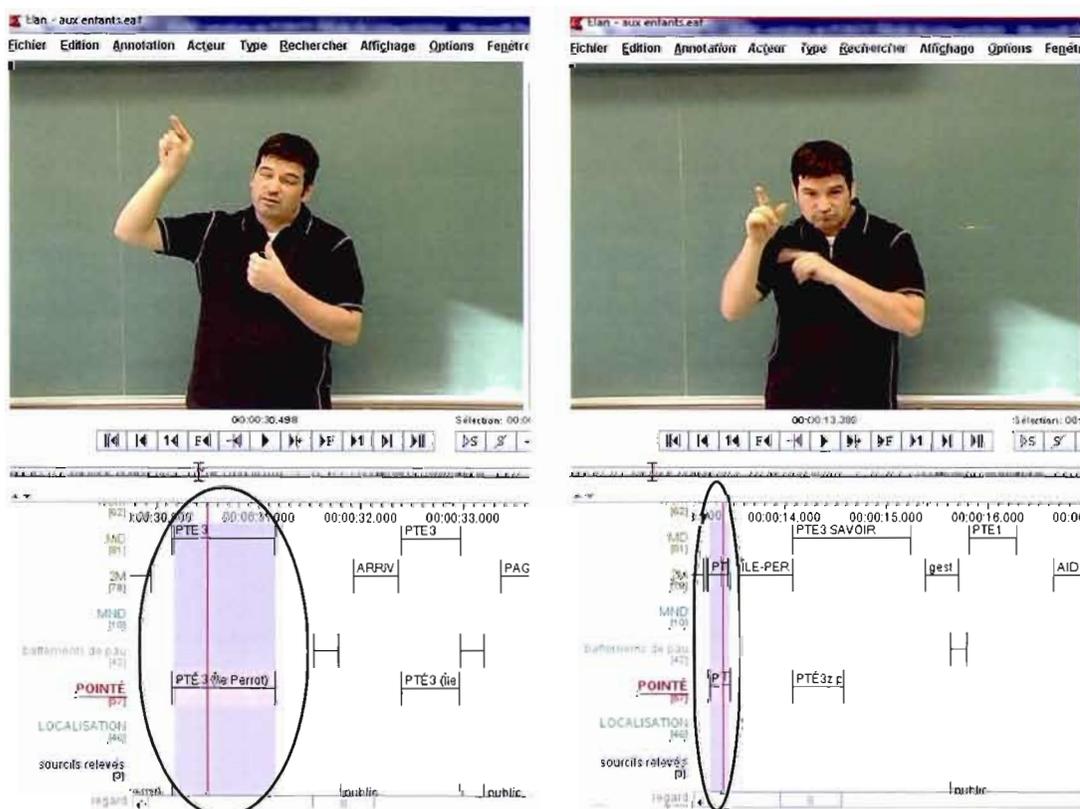


Figure 3.3 : Production d'un signe POINTÉ accentué (à gauche) et non accentué (à droite).

Dans un deuxième temps, nous avons établi une grille d'analyse, élaborée à l'aide du logiciel Excel, qui a l'avantage, à l'aide de la fonction de filtre, de permettre d'entrecroiser les données. Cette grille nous a permis de décrire la structure formelle et fonctionnelle (morphosyntaxique et discursive) des quatre marques d'association spatiale dans les deux

types de discours et au sein de la structure du récit selon les étapes narratives décrites au chapitre II (résumé, présentation, trame événementielle, résultat et dénouement).

Notre grille est divisée en plusieurs parties pour des raisons d'espace cependant elle représente une grille unifiée dans le fichier Excel. Dans la première partie de notre grille d'analyse présentée au tableau 3.2, nous avons relevé les informations générales.

Tableau 3.2
Informations générales

Tps	Phr.	Étape du récit	Glose du signe	Catégorie (N,V, Pr)	Occ. du nom	Signes ancrés	Signes bimanuels	Stratégies d'association				
								PTÉ	Loc.	R	T	

Pour des soucis de repérage plus rapide, nous avons annoté le temps (Tps) de début de la phrase (Phr.) glosée dans laquelle se trouvent les signes localisés au moyen d'une ou plusieurs stratégies d'association spatiale. Nous avons ensuite indiqué les différentes étapes du récit d'après le modèle labovien en l'adaptant selon Parisot *et al.* (1998)³⁷ : le résumé est codé 1, la présentation 2, la trame événementielle 3, le résultat 4 et le dénouement est codé 5 pour que l'analyse permette de voir la variation prosodique selon les différentes étapes de la narration. Nous avons ensuite noté la glose du signe localisé et la colonne suivante permet de définir la catégorie du signe : N pour nom, V pour verbe, Pr pour pronom. Notons que la majorité des noms dans notre corpus n'avait pas de correspondance dans la catégorie du verbe tels que FOSSÉ, GARÇON, entre autres, ce qui nous permettait de ne pas douter quant à la catégorie à laquelle appartenait le signe. Cependant, pour les cas où il était difficile de distinguer les noms des verbes tel que CACHE/CACHER, nous avons relevé certains critères retenus en LSQ par Voghel (2006) pour distinguer les noms des verbes : à savoir, l'aspect³⁸, la négation, qui constituent deux caractéristiques distinctives du verbe en LSQ, les critères d'oralisation et de mouvements de la bouche qui sont fortement associés respectivement aux noms et aux verbes. Pour notre analyse des marques dans l'environnement du nom, nous avons relevé l'occurrence du nom et avons codé 1 lorsque le nom apparaît pour la première

³⁷ Cette adaptation est présentée au chapitre II à la figure 2.1.

³⁸ En LSQ, l'aspect se réalise par la modification du mouvement des verbes d'une part, permettant d'apporter un sens itératif ou ponctuel, ou d'autre part par l'ajout d'un suffixe aspectuel tel que FINI et PAS-FINI suivant le verbe.

fois dans le discours et 2 lorsqu'il est cité 2 fois ou plus. Nous avons également relevé si le signe est ancré ou non (1/0) car un signe localisé directement sur un locus dans l'espace est forcément non ancré. Afin de relever des marques d'accentuation, nous avons indiqué si le signe est bimanuel ou non (1/0) auquel cas les signes unimanuels produits avec les deux mains sont perceptiblement plus saillants que ceux signés avec une seule main. Nous avons ensuite relevé les stratégies d'association spatiale : présence ou absence (codé respectivement 1 ou 0) d'un signe POINTÉ (PTÉ), d'une localisation (LOC), d'un regard (R) et/ou d'une inclinaison latérale du tronc (T) afin d'observer la distribution des marques dans l'ensemble des deux contextes discursifs d'une part et sur les noms d'autre part.

Les deuxième et troisième parties de la grille, illustrées respectivement aux tableaux 3.3 et 3.4, correspondent aux formes manuelles (signe POINTÉ et localisation) et leur fonction. Nous avons relevé le contexte du signe POINTÉ, soit s'il est réalisé avant, après ou simultanément à un autre signe. Nous avons ensuite noté si le signe POINTÉ et le signe localisé étaient produits avec la main dominante ou la main non dominante pour relever le contraste d'information. Rappelons qu'un signe produit avec la main non dominante apporte un contraste d'information (Frishberg, 1985). Pour les deux marques manuelles, nous avons noté s'il s'agissait ou non d'une forme accentuée (1/0) : articulation du signe avec les deux mains dans le cas de signes unimanuels, répétition du signe, pause précédant ou suivant le signe en indiquant la durée de la pause (en millisecondes), tenue du signe en indiquant une fois de plus la durée de ce procédé prosodique (en millisecondes), ampleur du mouvement codé 1 pour un petit mouvement, de 2 pour un mouvement normal et de 3 pour un mouvement ample, la combinaison d'un signe POINTÉ ou une localisation et de sourcils relevés. Nous avons ensuite noté pour chaque marque manuelle la fonction repérée, soit lexicale (1), morphosyntaxique (2) et discursive (3).

Le tableau 3.5 présente la description de la marque non manuelle du regard. Nous avons relevé sa forme, soit l'absence ou la présence (0/1) d'un regard dirigé vers un locus dans l'espace pendant l'articulation du signe, d'un regard dirigé sur un locus établi au préalable référant au nom, d'un regard indiquant un jeu de rôle. Nous avons ensuite noté sa forme prosodique soit si le signeur a les yeux grands ouverts lors de l'articulation du signe ou des

sourcils relevés. Nous avons ensuite relevé sa portée pour définir la fonction du regard soit lexicale (1) auquel cas le regard est associé au signe; morphosyntaxique (2), le regard remplit alors le rôle de patient; ou discursive (3). Quant au tronc, nous avons noté sa forme (la rotation et l'inclinaison latérale du tronc). Cependant, nous n'avons pas trouvé un critère permettant de relever la forme accentuée de l'inclinaison latérale du tronc. Nous choisissons donc de regarder la variation prosodique de trois stratégies d'association spatiale : le signe POINTÉ, la localisation et le regard. Nous avons ensuite relevé la portée pour définir sa fonction : lorsque l'inclinaison latérale du tronc remplit le rôle de l'agent, elle correspond à la fonction morphosyntaxique (2); et discursive (3) lorsque le signeur est en jeu de rôle.

Dans ce chapitre, nous avons présenté notre corpus, ce qui nous a permis d'introduire les participants, adultes et enfants. Nous avons également exposé la procédure que nous avons suivie, le logiciel dont nous nous sommes servi pour notre transcription et la grille d'analyse que nous avons établie pour répondre à nos questions de recherche. Dans les chapitres suivants, nous présentons les résultats concernant la distribution, la forme et la fonction des stratégies d'association spatiale (accentuées ou non) obtenus dans les deux types de discours et la variation prosodique de ces stratégies au sein de chaque narration.

Tableau 3.3
Forme du POINTÉ (PTÉ)

Forme du pointé					Forme prosodique du PTÉ								Fonction du PTÉ	
N+PTÉ	PTÉ+N	PTÉ/N	MD	MND	MD et MND	répété	pause		durée	tenue	durée	ampleur du mouvement		PTÉ + SR
							pré- PTÉ	post- PTÉ						

Tableau 3.4
Forme du signe localisé (LOC)

Forme de la LOC		Forme prosodique de la LOC								Fonction de la LOC		
MD	MND	MD et MND	répété	pause		durée	tenue	durée	ampleur du mouvement		LOC +SR	
				pré- LOC	post- LOC							

Tableau 3.5
Direction et forme du regard

Forme du regard			Forme prosodique du regard		Fonction du regard
regard dirigé sur signe	regard dirigé sur référent	regard du narrateur en jeu de rôle	Yeux grands ouverts ou SR	Portée du regard	

CHAPITRE IV

DISTRIBUTION DES QUATRE MARQUES D'ASSOCIATION SPATIALE

4.1 Introduction

Nous avons présenté au chapitre précédent notre corpus composé de deux discours : le premier adressé à des adultes et le second à des enfants. Nous avons également exposé la grille d'analyse permettant de relever la distribution, les fonctions et la forme (accentuée ou non) des quatre stratégies d'association spatiale dans l'environnement du nom dans chacun des discours. Le présent chapitre est consacré à la présentation générale du corpus, soit des discours I et II (4.2), ainsi qu'à la distribution des noms et des marques d'association spatiale dans les deux discours (4.3).

4.2 Présentation générale du corpus

Dans les deux discours, nous avons relevé le nombre de noms et de marques contenus dans l'ensemble du récit. Concernant les noms, nous avons relevé sensiblement le même nombre de noms dans les deux contextes discursifs. Le discours adressé aux adultes regroupe 40 noms sur l'ensemble de la narration; quant au discours adressé aux enfants, nous en avons relevé 42.

Dans le discours adressé aux enfants, nous avons relevé différentes formes de signes POINTÉ soit celle avec l'index tendu et celle avec la main ouverte, telles qu'illustrées

respectivement aux figures 4.1 et 4.2³⁹. Nous avons également relevé une autre forme du signe POINTÉ réalisée avec la forme du signe POINTÉ avec l'index tendu effectuant un trajet circulaire dans l'espace sur un locus; nous avons nommé cette forme, POINTÉ circulaire.

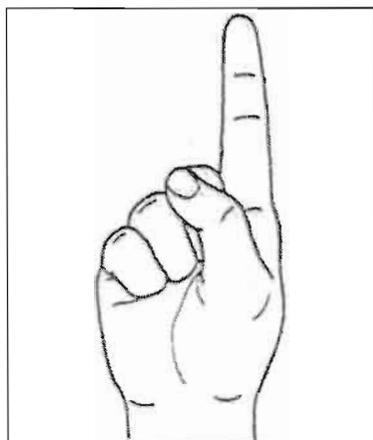


Figure 4.1 : Le signe POINTÉ-point.

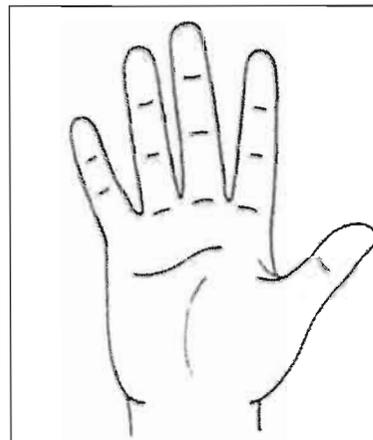


Figure 4.2 : Le signe POINTÉ-zone.

Bouchard et Parisot (2004) distinguent ces deux premières variantes par l'appellation POINTÉ-point et POINTÉ-zone. Le POINTÉ-point réfère à une entité (qu'elle soit plurielle ou singulière) alors que le POINTÉ-zone réfère à plusieurs entités (ou encore à une entité plus grande).

Les exemples (31) et (32) sont tirés du récit adressé aux enfants. Ils permettent de montrer les trois formes de signes POINTÉ rencontrées. Le premier exemple illustre un POINTÉ-point (PTÉ3) et un POINTÉ-zone (PTÉ6). Quant au deuxième exemple, il illustre un POINTÉ circulaire.

En (31), le signeur réutilise le locus assigné aux filles, assigné un peu plus tôt dans le récit, à l'aide d'un signe POINTÉ-point (PTÉ3). Il place ensuite à l'aide de deux signes POINTÉ-zone (PTÉ6) le groupe des moniteurs puis le groupe des filles. Il met ensuite en relation ces deux loci par le verbe souple DISCUTER.

³⁹ Ces figures sont tirées de Rinfret (2009 : 69).

(31)

DEUX-JOURS	APRÈS	PTÉ3f	FILLEf	PTÉ1
MONITEUR _m	PTÉ6m	TROIS _m	FILLEf	PTÉ6f
NOUS-DEUX	m-DISCUITER-f			

Sens : Deux jours plus tard, les filles, moi et les deux monitrices, en fait tous les trois avec le groupe des filles, on a discuté (comploté).

Dans l'exemple (32), le signeur réutilise également le locus assigné aux filles et utilisé auparavant dans le récit. Cette réutilisation se fait au moyen d'un signe POINTÉ circulaire (PTÉ3circulaire). Le signe POINTÉ-point se distingue du POINTÉ circulaire par le trajet circulaire effectué par la main. Dans cet exemple, il représente le groupe des filles.

(32)

FILLEf	PTÉ3f(circulaire)	CACHER	PTÉ3f	FILLE-FAIRE-
TOUR	LUMIÈRE	TORCHE-TENIR	TORCHE-ALLUMÉE	GARÇON
3-ÉCLAIRER-1				

Sens : Les filles qui étaient cachées, sortent de leur cachette, marchent, les lampes de poche allumées et éclairent les garçons.

La variation dans la forme du signe POINTÉ observée dans le discours adressé aux enfants est sûrement liée au contenu du discours. Dans ce discours, le narrateur présente trois groupes de protagonistes : celui des filles, des garçons et celui des moniteurs du camp alors que dans le discours adressé aux adultes, la majorité de la narration ne fait appel qu'à un protagoniste : le conducteur de la voiture. Plusieurs acteurs individuels et indépendants les uns des autres (l'ami, le policier, la mère et le père du conducteur) rentrent dans l'histoire. Le signeur n'a alors pas la nécessité d'utiliser le signe POINTÉ-zone ou circulaire. Pour notre analyse des stratégies d'association spatiale, nous n'avons cependant ciblé que les signes POINTÉ-point (désormais signe POINTÉ 3).

4.3 Distribution des noms du corpus et association spatiale

Dans un premier temps, nous présentons sur l'ensemble des deux corpus, la totalité de noms situés vs noms non situés. Ce portrait nous permettra ensuite de présenter les noms situés par une seule stratégie d'association spatiale ou par une combinaison de stratégies.

4.3.1 Noms situés/noms non situés

Le tableau 4.1 ci-dessous présente une vision d'ensemble des noms sur l'ensemble de la narration dans les deux types de discours du corpus. Rappelons que le discours I et II correspondent respectivement au discours adressé aux adultes et à celui adressé aux enfants.

Tableau 4.1
Distribution des noms dans les deux types de discours

Types de discours							
Discours I				Discours II			
40 noms				42 noms			
+ situé		-situé		+ situé		-situé	
17 (42,5 %)		23 (57,5 %)		17 (40,5 %)		25 (59,5 %)	
1 ^{re} occ.	2 ^e occ.						
13	4	17	6	12	5	21	4

Dans le discours I, les noms (n=40) sont le plus souvent non situés (57,5%). Le même phénomène est observé dans le discours adressé aux enfants. Seuls 40,5 % des noms (n=42) sur l'ensemble de la narration sont situés. Cependant lorsqu'ils sont situés, les noms de ces deux discours se voient le plus souvent attribuer un locus dès leur première occurrence. Notons qu'un nom utilisé une première fois dans le récit constitue une première occurrence et une fois cité une deuxième fois ou plus, nous l'avons codé comme deuxième occurrence dans la narration. Dans le discours I, nous avons relevé des noms non situés ni à la première occurrence, ni aux occurrences ultérieures. Dans ce contexte, le signeur n'avait pas besoin de situer le nom sur un locus car ce n'était pas pertinent pour la suite de l'histoire. Rinfret (2009) relève plusieurs cas où une absence de stratégies d'association spatiale est observée :

- expression d'une conception générique du référent;
- absence de relation de dépendance d'un élément par rapport à un autre;
- absence de relation de saillance;
- haute accessibilité du référent pour l'interlocuteur;
- propriété inaliénable du référent.

Dans l'exemple (33), issu de la narration adressée aux adultes, aucune marque n'est utilisée pour assigner un locus au nom BICYCLETTE, ni la première fois qu'il est signé, ni la seconde fois. D'après les constatations de Rinfret (2009) concernant les cas d'absence d'association spatiale, nous pouvons supposer que le signeur n'assigne pas de locus à

BICYCLETTE car d'une part ce signe n'entretient pas une relation de dépendance par rapport à un autre élément discursif, d'autre part, il ne constitue pas un élément saillant. Enfin, le signeur choisit de ne pas situer cet élément parce que le signe BICYCLETTE n'est pas un signe qui requiert beaucoup d'effort cognitif, en d'autres termes, c'est un référent hautement accessible dans la mémoire de l'interlocuteur.

(33)

LENDEMAIN PTÉI SORTIR AMI BICYCLETTE TOUTE-LA-JOURNÉE
 BICYCLETTE FATIGUÉ geste C-EST-PAS-GRAVE CONTINUER SE-SENTIR ÇA-
 VA geste

Sens : Le lendemain, je suis allé chez un ami où on a fait de la bicyclette toute la journée, j'étais fatigué mais c'est pas grave, ça va ça va je pouvais continuer.

Dans les deux contextes discursifs naturels, nous avons relevé plus de noms non situés que de noms situés. En comparaison, Rinfret (2009) a trouvé plus de noms situés que de noms non situés dans son corpus naturel.

La proportion élevée de noms non situés dans notre corpus pourrait relever du type de discours. Dans les deux discours, une histoire personnelle a été racontée, ce qui implique que les données étaient plus accessibles pour l'interlocuteur que dans un discours naturel où le sujet aurait été plus technique. Le discours naturel utilisé dans l'analyse de Rinfret (2009) était un discours à but informatif pour une émission de télévision. Le signeur interviewé a sûrement signé plus de noms dans le but de rendre le message le plus accessible possible pour les téléspectateurs.

4.3.2 Noms ancrés/noms non ancrés

Le tableau 4.2 ci-dessous présente la distribution des noms situés et non situés des deux discours en fonction de leur forme phonologique, soit qu'ils sont ancrés ou non. Rinfret (2009) préfère parler de noms ancrés et de noms localisables. Les noms ancrés sont situés essentiellement grâce aux marques non manuelles et au signe POINTÉ; leur forme phonologique exclut la stratégie de localisation car leur lieu d'articulation peut être déplacé. Quant aux noms localisables, les quatre stratégies d'association spatiale permettent la localisation d'un nom dans l'espace.

Sur l'ensemble des noms (n=40) du discours I, plus des trois quarts des noms sont non ancrés tant pour les noms situés que non situés. En comparaison, sur l'ensemble des noms contenus dans le discours II (n=42) plus de la moitié sont des noms ancrés tant pour les noms situés que non situés. Dans le discours II, nous observons une proportion presque égale de noms situés ancrés et non ancrés.

Tableau 4.2
Distribution des noms en fonction de leur forme phonologique

Discours I				Discours II			
Nombre total de noms=40				Nombre total de noms = 42			
+ situé		-situé		+ situé		-situé	
17/40		23/40		17/42		25/42	
42,5 %		57,5 %		(40,5 %)		(59,5 %)	
+ ancré	-ancré	+ ancré	-ancré	+ ancré	-ancré	+ ancré	-ancré
4/17	13/17	5/23	18/23	9/17	8/17	14/25	11/25
23,5 %	76,5 %	21,7 %	78,3 %	(52,9 %)	(47,1 %)	(56 %)	(44 %)

Nous avons observé la distribution des marques sur les noms situés ancrés et non ancrés dans les deux discours. Nous avons remarqué que pour les noms ancrés contenus dans le discours I, le signeur utilise uniquement le signe POINTÉ pour situer le nom dans l'espace alors que dans le discours II, il emploie les trois formes d'association spatiale (seules ou combinées) disponibles pour situer un nom ancré dans l'espace : le signe POINTÉ, le regard et l'inclinaison latérale du tronc. Concernant les noms non ancrés, le signeur utilise majoritairement la localisation dans les deux types de discours.

4.3.3 Marques utilisées seules ou en cooccurrence

Le tableau 4.3 présente la distribution générale des noms situés par une, deux, trois ou quatre stratégies d'association spatiale dans les deux discours. Dans le discours I, le signeur attribue un locus à un nom à l'aide d'une seule marque dans la majorité des cas, alors que dans le discours adressé aux enfants, la majorité des noms sont situés à l'aide de deux marques. Par ailleurs, dans le discours adressé aux enfants, le signeur utilise dans un cas, les quatre marques pour situer un nom. Les sous-sections qui suivent présentent le détail de la description des marques selon qu'elles sont seules ou combinées à d'autres marques pour situer un nom.

Tableau 4.3
Distribution des noms situés avec une ou plusieurs marques dans les deux discours

Discours I				Discours II			
Noms situés (n=17)				Noms situés (n=17)			
1 marque	2 marques	3 marques	4 marques	1 marque	2 marques	3 marques	4 marques
15/17 (88,2 %)	1/17 (5,9 %)	1/17 (5,9 %)	0/17	5/17 (29,4 %)	10/17 (58,8 %)	1/17 (5,9 %)	1/17 (5,9 %)

4.3.3.1 Distribution des noms situés avec une seule marque

Lorsque les stratégies d'association spatiale sont employées seules pour assigner un locus à un nom ou pour réutiliser ce locus dans le discours I, ce sont principalement des marques manuelles (13/15 soit 86,7 %) comme l'illustre le tableau 4.4. L'inclinaison du tronc vers le locus et la direction du regard vers le locus n'apparaissent qu'une fois chacune. En comparaison, dans le discours adressé aux enfants, nous avons relevé cinq noms sur 17 situés par le signe POINTÉ seul, aucune autre marque utilisée seule n'a été relevée pour situer un nom. Le signeur utilise donc une faible proportion de noms situés avec une seule marque lorsqu'il s'adresse à des enfants. En revanche, nous allons voir que dans ce discours, les noms sont situés dans la majorité des cas avec plusieurs marques combinées.

Tableau 4.4
Distribution des noms situés par une seule marque dans le discours I
Nombre de noms situés par une seule stratégie = 15/17 (88,2 %)

POINTÉ	Loc	Tronc	Regard
5/15 (33,3 %)	8/15 (53,3 %)	1/15 (6,7 %)	1/15 (6,7 %)

4.3.3.2 Distribution des noms situés avec deux stratégies d'association spatiale ou plus

Dans le discours adressé aux adultes, seulement deux noms sur les 17 situés sont localisés à l'aide de deux ou trois stratégies d'association spatiale. Rappelons que la majorité des noms dans ce discours ont été situés au moyen d'une seule marque. Parmi les deux combinaisons relevées suivantes, nous observons que le signeur combine dans les deux cas deux marques manuelles :

- un POINTÉ et une localisation (1),

que le signeur exécute deux encodages parallèles⁴⁰. Le signe VOITURE-CL-DANS-VIRAGE exécuté avec la main dominante et les signes PTÉ3(x) FOSSÉ(x) produits sur la main non dominante constituent le premier encodage parallèle. Le signe VOITURE-CL DANS-FOSSÉ réalisé avec la main dominante et PTÉ3(x) exécuté avec la main non dominante représentent le deuxième encodage parallèle. Concernant le premier encodage parallèle, nous observons que le nom FOSSÉ(x) est localisé dans l'espace, est accompagné d'un signe POINTÉ prénominal et d'un regard dirigé vers le locus où est situé le référent FOSSÉ. Ces stratégies d'association spatiale remplissent une fonction discursive dans la mesure où le signeur établit ses espaces discursifs⁴¹ et permet ainsi de rendre le discours plus cohérent. Tout au long de la narration, le signeur va réutiliser cet espace pour référer au fossé.

(35)

MD		PTÉ1		PTÉ3(x)
2M	SE-RÉVEILLER CHOC		1-TENIR-VOLANT QUOI	
MND				
MD		PTÉ3(x)		VOITURE-CL-DANS-VIRAGE
2M	COMMENT	FOSSÉ SORTIR		
MND				<u>Rx</u> PTÉ3(x) FOSSÉ(x)
MD	VOITURE-CL DANS-FOSSÉ			
2M				
MND		PTÉ3(x)		

Sens : Quand j'ai rouvert les yeux, j'ai eu un choc, je tenais le volant à deux mains, qu'es-ce qu'il y avait et comment... Il y avait un fossé à gauche, et au lieu de prendre le virage à droite, je suis sorti de la route à gauche, dans le fossé.

Dans le discours adressé aux enfants, 12 des 17 noms situés sont localisés à l'aide de deux stratégies d'association spatiale ou plus, ce qui représente une proportion beaucoup plus élevée que dans le discours I où seulement deux noms situés sur 17 étaient localisés par deux marques ou plus. Dans ce discours, les trois quarts des noms situés sont localisés avec deux stratégies. Plus rares sont les noms situés avec trois ou quatre stratégies d'association spatiale. Les types de combinaisons relevés sont les suivants :

⁴⁰ Les encodages parallèles sont perceptibles dans l'exemple grâce aux gloses simultanées transcrites sur papier de la main dominante (MD) et de la main non dominante (MND).

⁴¹ Les espaces discursifs établis par le signeur dans les deux narrations sont données en annexe E.

- POINTÉ et inclinaison latérale du tronc (3);
- POINTÉ et localisation (1);
- POINTÉ et regard (2);
- Localisation et inclinaison latérale du tronc (4);
- Localisation, regard et tronc (1);
- POINTÉ, localisation, regard et tronc (1).

Le signe POINTÉ et la localisation combinés, reproduits en (36), ont été relevés dans le discours II à une seule reprise. Le signe TENTE constitue une deuxième occurrence du nom dans la mesure où le signeur a déjà assigné au préalable ce locus à un espace discursif : le campement des filles. Le signeur réutilise ce locus référant au campement des filles grâce à deux stratégies : le signe POINTÉ prénominal et la localisation. Cette utilisation a une fonction discursive et syntaxique, elle permet de répéter le locus et ainsi de clarifier les acteurs de l'histoire.

(36)

MD	PTÉ1	OUVRIR-TENTE	1-MARCHERy-----	
2M				TENTEy
MND			PTÉ3y	PTÉ3y ⁴²
MD	FILLEY	PTÉ3y		PTÉ3y(circulaire)
2M		1-AVERTIR-y	ÊTRE-PRÊTy	
MND				
MD				
2M	3y-OUI-1			
MND				

Sens : J'ai donc ouvert notre tente [celle des moniteurs], j'ai marché doucement jusqu'à la tente des filles, je leur ai demandé si elles étaient prêtes. Elles ont dit « oui ».

L'exemple suivant en (37) issu du récit adressé aux enfants présente deux types de combinaisons : le signe POINTÉ et l'inclinaison du tronc d'une part et la localisation, l'inclinaison latérale du tronc et le regard d'autre part.

⁴² Cette reprise du pronom rappelle les signes écho en LSQ observés par Pinsonneault (1991).

La première combinaison, le signe POINTÉ et l'inclinaison latérale du tronc a été observée trois fois lors de trois premières occurrences du nom. Dans cet exemple, le signeur assigne un locus au signe GARÇON au moyen d'un signe POINTÉ et d'une inclinaison latérale du tronc vers la gauche. Cette inclinaison latérale est maintenue pendant toute la phrase pour référer aux garçons. Une inclinaison latérale vers la droite aurait indiqué le campement des filles. La deuxième combinaison implique la localisation du signe GROUPE, du regard et d'une inclinaison latérale vers la gauche référant à l'emplacement des garçons. Cette combinaison de stratégies remplit une fonction discursive qui permet de signaler à l'interlocuteur par le biais des espaces discursifs établis au préalable de quel personnage il s'agit.

(37)

			T : ←
MD	PREMIER	PTÉ _{3ax} GARÇON _a	R(x)
2M		SOIR	GROUPE _{ax} DORMIR
MND			
MD		PTÉ _{3ax}	T : ←
2M	TENTE _{ax}	x-TAQUINER-y	FILLE PTÉ _{3y}
MND		PTÉ _{3ax}	
MD			T : ←
2M	TENTE _y	DÉMONTER-TENTE _y	
MND			

Sens : Le premier soir, le groupe de garçons couchait dans une des tentes et ils ont taquiné les filles en leur faisant tomber leur tente.

La combinaison du signe POINTÉ et du regard sans autre marque d'assignation spatiale a été observée à deux reprises : l'une accompagnant la première occurrence du nom et l'autre la deuxième. L'exemple (38) ci-dessous montre cette combinaison sur la première occurrence du signe OURS. Le signeur produit le signe ancré OURS, exécuté sur le tronc, puis assigne un locus au moyen du signe POINTÉ et du regard.

(38)

MD
 2M geste (pour réveiller) VITE+++ geste (pour venir) OURSy y-ARRIVER-x
 MND

MD $\frac{R(y)}{PTÉ3y}$ TANTÔT y-ARRIVER-x OURS geste (de gravité)
 2M
 MND

Sens : « Dépêchez-vous, vite, vite levez vous un ours arrive. Il s'en vient, il est là-bas, il arrive sur le campement, oh la la vite, vite réveillez-vous ».

Un seul exemple, reproduit en (39), a été observé utilisant les quatre stratégies pour situer un nom. Dans cet exemple, nous voyons que le signe localisé ENFANT est accompagné simultanément des trois autres stratégies : d'un signe POINTÉ, d'un regard et d'une inclinaison latérale du tronc.

(39)

MD PTÉ1 PTÉ3y DEUXb PTÉ3b1 PTÉ3b2
 2M AIDER-3 GROUPEy MONITEURb-----
 MND

MD $\frac{Rx}{Tx : \rightarrow}$ ÂGEa TREIZEa QUATORZEa
 2M ENVIRON
 MND ENFANTax PTÉ3x

Sens : J'aidais un groupe composé de deux monitrices et d'enfants âgés d'environ treize et quatorze ans.

Dans cette section, nous avons observé que lorsque le message était adressé à des enfants, le signeur utilisait majoritairement deux marques pour situer un nom dans l'espace contrairement au discours I où le narrateur emploie dans la majorité des cas une seule marque pour localiser un nom. Par ailleurs, dans le discours adressé aux enfants, nous avons relevé jusqu'à quatre marques pour localiser un nom dans l'espace. Nous avons vu dans le premier chapitre de ce mémoire que certaines caractéristiques ont été relevées dans la littérature des langues orales et signées concernant les spécificités d'un message adressé à des enfants comparé au message adressé à des adultes. Certaines de ces modifications étaient liées à la syntaxe (répétitions, vocabulaire simple entre autres) et à la prosodie (mouvement plus ample, déplacement du lieu d'articulation des signes vers le haut, message plus long et plus lent). Nous avons abordé les différentes fonctions de la prosodie et notamment celle qui

facilite l'acquisition du langage. Dans ce cas de figure concernant la distribution des marques, nous observons que le signeur combine majoritairement les stratégies d'association spatiale entre elles lorsqu'il s'adresse à des enfants. Nous pouvons supposer que cette tactique permet d'insister auprès des enfants sur la construction de l'espace discursif en LSQ. Ainsi, le signeur, qui est dans un rôle d'enseignant, utilise toutes les stratégies disponibles en LSQ pour structurer un récit.

Par ailleurs, nous avons relevé tout au long du récit adressé aux enfants que bien que le signeur ait établi au préalable les différents locus (par exemple l'emplacement des filles, celui des garçons), il les répète régulièrement. Nous pouvons supposer que cela est dû au type de discours étant donné que le discours II, à la différence du discours I, regroupe plusieurs protagonistes qui sont en interaction tout au long de l'histoire. Il est également probable que le signeur réassigne les mêmes locus dans le but d'attirer l'attention des enfants et pour que les actants de l'événement soient plus clairement identifiés. De plus, il se peut que le signeur pense intuitivement que les enfants ont moins de capacités mnémoniques concernant l'espace grammatical. D'ailleurs, en français, la répétition des noms est plus couramment utilisée que l'utilisation de pronoms lorsqu'un narrateur s'adresse à des enfants.

4.4 Conclusion

Nous avons présenté dans ce chapitre la distribution des quatre marques d'association spatiale dans l'environnement du nom dans le discours adressé aux adultes ainsi que dans celui adressé aux enfants. Cette présentation visait à répondre à notre première question de recherche. Ce chapitre a permis de dresser un portrait de la distribution des marques dans l'environnement du nom dans deux contextes discursifs en LSQ à savoir que les deux contextes discursifs contiennent le même nombre de noms situés. Par ailleurs, les noms non situés sont en plus grand nombre que les noms situés. Dans le discours adressé aux adultes, le signeur localise un nom dans l'espace au moyen d'une marque dans la majorité des cas alors que dans le discours adressé aux enfants, la majorité des noms sont situés au moyen de deux stratégies spatiales combinées. Dans le chapitre suivant, nous décrivons la forme des marques accentuées et leur distribution dans le récit d'une part, et nous mettons en relation les

occurrences des formes accentuées des marques avec les étapes narratives de chaque narration.

CHAPITRE V

VARIATION PROSODIQUE ET STRUCTURE DE L'INFORMATION

5.1 Introduction

Le présent chapitre est consacré à l'atteinte de nos deux derniers objectifs, soit la description d'une part de la variation accentuelle des stratégies d'association spatiale dans les deux types de discours, et d'autre part de la relation entre la forme accentuée des marques et les étapes narratives qui structurent un récit d'un point de vue informatif. Dans une première partie, nous présentons de manière générale la variation prosodique des stratégies d'association spatiale sur l'ensemble du corpus puis sur l'ensemble des noms situés dans chacun des discours (5.2). Nous détaillons pour chacune des marques, leur forme accentuée sur les noms situés au sein des deux narrations (5.3). Nous précisons ensuite cette première description par la présentation des étapes narratives de chacun des discours dans lesquelles se trouvent d'une part les noms situés et d'autre part les noms situés accentués (5.4).

5.2 Distribution de la variation prosodique des marques d'association spatiale

Le portrait de la variation accentuelle des stratégies d'association spatiale que nous présentons dans cette section tient compte des deux marques manuelles, POINTÉ et localisation, ainsi que de la marque non manuelle du regard. Nous tenons à souligner qu'à cette étape de notre analyse, nous avons préféré laisser de côté la marque du tronc dans la mesure où, malgré les travaux antérieurs suggérant une variation de forme pour la marque du tronc (Rinfret, 2009), l'observation à l'œil nu de ces formes ne nous a pas permis de définir un paramètre constant d'accentuation pour cette marque. Nous avons bien relevé de la variation dans les deux types de discours telle qu'illustrée au chapitre II (voir section 2.3.2.2), cependant, la frontière entre la forme neutre et la forme accentuée n'est pas aussi facile à définir lorsque les formes ne sont pas, comme celles présentées aux figures 2.9 et 2.10, aux

extrêmes du continuum. Nous avons donc retranché la totalité des marques d'inclinaison latérale du tronc (12 pour le discours I et 33 pour le discours II) du nombre total des stratégies.

Le tableau 5.1 ci-dessous présente la distribution des marques accentuées (seules ou combinées) dans l'environnement du nom. Rappelons que dans le discours I et II, nous avons relevé 17 noms situés par une ou plusieurs stratégies d'association spatiale dans chacun des discours (voir chapitre IV, section, 4.3.1). D'après le tableau, nous observons que les noms situés sont toutefois plus souvent accentués dans le récit s'adressant aux enfants (70 %) que dans celui s'adressant aux adultes (52 %). En effet, dans le discours I, nous avons relevé 9 noms situés accentués sur 17 par une ou plusieurs stratégies d'association spatiale alors que dans le discours II, nous avons relevé 12 noms situés accentués sur 17 par une ou plusieurs stratégies. Les données accentuées relevées montrent que plus de la moitié des noms situés dans les deux corpus le sont à l'aide d'une marque accentuée et le plus souvent par le signe POINTÉ accentué ou par une localisation accentuée.

Tableau 5.1
Les noms situés avec une ou plusieurs marques accentuées dans les deux discours

Stratégie accentuée	Noms situés de manière accentuée	
	Discours I (n=9)	Discours II (n=12)
PTÉ	4/9 (44,4 %)	7/12 (58,3 %)
Loc	3/9 (33,3 %)	3/12 (25 %)
PTÉ + Loc	1/9 (11,1 %)	1/12 (8,3 %)
Loc + R	1/9 (11,1 %)	1/12 (8,3 %)

5.3 Description de la forme accentuée des stratégies d'association spatiale

Afin de bien situer la description des formes accentuées des stratégies d'association spatiale analysées, nous récapitulons les données recueillies au chapitre précédent. Nous avons relevé que la plupart des noms dans le discours I étaient situés avec une seule stratégie d'association spatiale. Dans le discours adressé aux enfants (voir tableau 4.3 au chapitre précédent), la majorité des noms étaient situés à l'aide de stratégies d'association spatiale combinées : nous avons relevé jusqu'à six combinaisons différentes de marques. Concernant la forme des

stratégies d'association spatiale, nous avons relevé que dans le discours I la majorité des noms étaient situés à l'aide d'une localisation seule ou combinée à une autre stratégie d'association spatiale alors que dans le discours adressé aux enfants, les signes POINTÉ étaient utilisés majoritairement pour situer un nom (voir tableau 4.4 au chapitre précédent et la description des combinaisons des stratégies d'association spatiale aux pages 72 et 75).

Dans les deux discours, nous avons observé une proportion égale quant aux stratégies d'association spatiale (seules ou combinées) accentuées sur les noms situés. Quand la marque utilisée est un signe POINTÉ, elle est accentuée dans les trois quarts des cas dans les deux discours. Quand la marque utilisée est une localisation, elle est accentuée dans la moitié des cas dans les deux discours. Quand la marque utilisée est la direction du regard, elle est accentuée dans la moitié des cas dans le discours I et dans 25 % des cas dans le discours II.

Nous relevons que le signeur a utilisé autant les marques manuelles accentuées dans le discours I que dans le discours II, cependant, la forme accentuée du regard est observée principalement dans le discours adressé aux adultes. Le comportement non manuel étant plus subtil que le comportement manuel, son acquisition est plus tardive chez les enfants. Probablement pour cette raison, le signeur réduit intuitivement l'emploi de la forme accentuée du regard lorsqu'il s'adresse à eux.

Dans les prochaines sections, nous allons présenter les différentes formes accentuées des marques manuelles essentiellement, étant donné qu'elles regroupent plusieurs formes. Nous présentons également la marque non manuelle du regard bien que celle-ci ne compte que la forme des yeux grands ouverts ou sourcils relevés.

5.3.1 Formes des marques accentuées dans les deux types de discours

Bien que la proportion des marques manuelles accentuées soit équivalente dans les deux discours, nous allons observer dans cette section que la forme accentuée de chacune des marques manuelles est plus diverse sur l'ensemble de la narration lorsque le signeur s'adresse à des enfants. Nous proposons une description des formes accentuées de chacune des marques que nous avons rencontrées dans les deux discours. Tout d'abord, nous allons

aborder des formes accentuées du signe POINTÉ (5.3.1.1) puis de celles de la localisation (5.3.1.2) et enfin de celle du regard (5.3.1.3) dans les deux contextes discursifs.

5.3.1.1 Formes accentuées du signe POINTÉ

Pour le signe POINTÉ, nous avons retenu différentes formes relevant de l'accentuation. Les formes accentuées ont été présentées dans la grille d'analyse du chapitre III, nous avons choisi de nous intéresser aux signes POINTÉ :

- répétés;
- tenus;
- précédés ou suivis d'une pause;
- produits avec un mouvement ample;
- combinés aux sourcils relevés;
- bimanuels.

Le POINTÉ tenu et le comportement non manuel des sourcils relevés combiné au signe POINTÉ constituent les deux formes les plus utilisées dans le discours I. Quant au discours adressé aux enfants, toutes les formes du POINTÉ accentué retenues y ont été observées y compris le signe POINTÉ précédé ou suivi d'une pause, formes qui n'apparaissent pas dans le discours adressé aux adultes. Dans la majorité des cas, le signeur a employé dans ce contexte discursif la forme accentuée du signe POINTÉ combiné aux sourcils relevés. Le POINTÉ tenu constitue la deuxième forme accentuée du signe POINTÉ sur l'ensemble du discours II, cette forme représente un cinquième des formes accentuées du signe POINTÉ. L'utilisation diversifiée de formes accentuées des marques permet sûrement de maintenir l'attention accrue des enfants sur la narration. Rappelons qu'une des fonctions des modifications prosodiques observées dans les messages adressés aux enfants, mise à part la facilitation dans l'acquisition du langage, est de maintenir leur attention (Grieser et Kuhl, 1988) (voir chapitre I, section 1.4)

Concernant l'utilisation des formes accentuées du signe POINTÉ sur les noms situés, nous avons relevé dans le discours I deux formes accentuées du signe POINTÉ : un signe POINTÉ tenu observé seul dans la majorité des cas et la forme du signe POINTÉ combiné aux sourcils relevés et produit dans un mouvement ample. À l'inverse, dans le discours adressé aux

enfants, le signeur utilise dans la majorité des cas deux formes accentuées du signe POINTÉ, seul un tiers des formes accentuées sont utilisées seules. Les combinaisons de deux formes accentuées du signe POINTÉ que nous avons observées sont les suivantes et sont réparties également :

- répété et suivi d'une pause;
- répété, combiné au comportement non manuel des sourcils relevés;
- tenu, combiné au comportement non manuel des sourcils relevés;
- précédé d'une pause et combiné au comportement non manuel des sourcils relevés;
- produit avec un mouvement ample et combiné à des sourcils relevés.

Nous avons également observé que lorsque le signeur s'adresse aux enfants, il utilise jusqu'à trois formes accentuées du signe POINTÉ combiné : signe POINTÉ répété, produit avec un mouvement ample (traduit par l'emploi d'une police plus grande) et combiné au comportement non manuel des sourcils relevés tel que présenté à l'exemple (40), tiré du discours II pour situer l'Île-Perrot avec un POINTÉ.

(40)

AVANT PTÉ1 TRAVAIL CAMP CAMPAGNE PTÉ3 ÎLE-PERROT SR
PTÉ3++
SAVOIR geste
Sens : Avant, je travaillais dans un camp à la campagne, à l'Île Perrot, vous connaissez?

5.3.1.2 Formes accentuées de la localisation

Pour la localisation, nous avons observé les mêmes formes accentuées que celles retenues pour le signe POINTÉ. Nous avons donc relevé les cas où le signe localisé était :

- répété;
- tenu;
- précédé ou suivi d'une pause;
- produit avec un mouvement ample;
- accompagné de sourcils relevés;
- produit avec les deux mains dans les cas où le signe est unimanuel.

Sur la totalité du discours I, nous avons relevé que les formes accentuées les plus fréquemment utilisées sont les signes localisés tenus et ceux accompagnés du comportement

non manuel des sourcils relevés. Aucune pause précédant ou suivant le signe localisé ni aucun signe localisé unimanuel produit avec les deux mains n'ont été observés dans ce discours. En comparaison, dans le discours adressé aux enfants, le signeur a employé toutes les formes accentuées de la localisation à l'exception d'un signe localisé unimanuel produit avec les deux mains. Dans un tiers des cas, les signes localisés sont répétés. Quant aux signes localisés tenus, produits avec un mouvement ample et accompagnés du comportement non manuel des sourcils relevés, ils constituent proportionnellement les formes accentuées les plus utilisées après les signes localisés répétés.

Concernant l'utilisation des formes accentuées de la localisation des noms, seules deux formes accentuées ont été relevées dans les deux contextes discursifs. Le discours I comporte une forme accentuée seule (signe localisé tenu ou accompagné des sourcils relevés) et deux formes accentuées combinées (signe localisé tenu combiné aux sourcils relevés) alors que seules deux formes accentuées seules ont été relevées sur la totalité des formes accentuées rencontrées dans l'ensemble du discours II (le signe localisé répété ou tenu). Chacune des deux formes apparaissent seules dans ce discours et sont réparties également. Notons que la forme accentuée seule sur les noms situés représente la majorité dans le discours adressé aux adultes et que les deux formes accentuées combinées ne représentent qu'un cinquième des formes accentuées sur les noms situés.

5.3.1.3 Forme accentuée du regard

La forme accentuée du regard que nous avons choisie de retenir pour notre analyse est constituée soit par le comportement non manuel des sourcils relevés soit par celui des yeux grands ouverts qui sont tous deux des marqueurs d'accentuation dans les langues des signes⁴³ qu'il est difficile de distinguer. Cette difficulté de distinction a d'ailleurs été soulignée par van der Kooij *et al.* pour la langue des signes néerlandaise (communication personnelle).

Sur l'ensemble du discours 1, 6 regards accentués ont été relevés. Dans le discours adressé aux enfants, nous avons relevé deux fois plus de regards accentués dirigés vers un locus. Cependant seul un regard accentué a été relevé sur un nom situé. Nous observons le même

⁴³ Les marqueurs prosodiques d'accentuation non manuels, sourcils relevés et direction du regard, ont été présentés au chapitre II aux sections 2.6.1.1 et 2.6.1.2 respectivement.

phénomène dans le discours I : la forme accentuée du regard a été observée sur un seul nom situé. Le signeur a sans doute préféré faire ressortir l'accentuation sur les marques manuelles plutôt que sur la marque non manuelle du regard dont la perception de la forme accentuée est plus subtile.

5.4 Variation prosodique et structure du récit

Après avoir décrit et analysé dans la section précédente les marques accentuées dans chacun des récits, dans cette partie, nous mettons en relation l'accentuation des marques avec les étapes narratives de chaque récit. Avant de présenter la variation prosodique des marques accentuées au sein des étapes narratives, nous allons présenter la distribution des noms situés dans la structure du récit.

Rappelons qu'un récit est composé, selon Labov (1972), de six étapes narratives : le résumé, la présentation, la trame événementielle, l'évaluation, le résultat et le dénouement (voir chapitre II, section 2.2). Étant donné que l'évaluation est une stratégie de mise en saillance imbriquée dans toutes les étapes du récit, nous l'avons traitée à part des étapes structurelles. En effet, en analysant la variation accentuelle des marques, nous avons constaté que l'évaluation est imbriquée dans les deux étapes narratives présentes dans le corpus. Au tableau 5.2, nous avons dressé un portrait général des noms situés du corpus en fonction des étapes narratives du corpus. Les 17 noms situés dans le discours I et II représentent respectivement 42 % et 40 % de la totalité des noms (voir tableau 4.1). D'après le tableau, nous observons que les noms situés des deux discours sont aussi bien présents dans l'étape de la présentation que dans celle de la trame événementielle. Cependant, nous observons une inversion quant à la proportion des noms situés dans ces étapes narratives. Dans le discours adressé aux enfants, le signeur situe majoritairement les noms dans l'étape de la présentation plutôt que dans celle de la trame événementielle alors que dans le discours I, l'inverse se produit : les deux tiers des noms situés sont présentés dans la trame événementielle et le tiers sont dans l'étape narrative de la présentation.

Tableau 5.2
Les noms situés du corpus en fonction des étapes narratives de corpus

Étapes narratives	Noms situés (n=34)	
	Discours I	Discours II
Résumé	0/17	0/17
Présentation	6/17 (35,3 %)	10/17 (58,8 %)
Trame événementielle	11/17 (64,7 %)	7/17 (41,2 %)
Résultat	0/17	0/17
Dénouement	0/17	0/17

Ce constat est peut-être dû au discours lui-même. Dans le discours adressé aux enfants, le signeur établit plusieurs espaces discursifs⁴⁴ dès l'étape de la présentation pour situer l'emplacement des différents campements, celui des garçons, celui des filles et des responsables. Rappelons que Millet (2006) avait recensé plusieurs espaces pré-sémantisés autour du corps du signeur (voir chapitre II, section 2.3.1) qui une fois que le récit débutait étaient effacés pour faire place à d'autres espaces discursifs établis par le signeur pour structurer le discours. Dans le discours II, le narrateur accentue ces espaces pour indiquer aux enfants qu'il va régulièrement y faire référence tout au long de son récit. En comparaison, dans le discours adressé aux adultes, le signeur assigne différents locus au fur et à mesure qu'il aborde les événements. La construction d'espaces discursifs est présente dans les deux récits que nous avons analysés et sa fonction est essentiellement de mettre en relation les éléments discursifs et de faciliter la compréhension des interlocuteurs. Par ailleurs, l'accentuation des noms situés présente dès le début de la narration dans le discours adressé aux enfants peut relever d'une intention du narrateur de maintenir l'attention des enfants. D'ailleurs, avant de commencer l'histoire, il a effectué plusieurs mouvements du poignet pour attirer l'attention des enfants et les inviter à écouter (visuellement) l'histoire qu'il commençait à raconter.

⁴⁴ Les différents espaces discursifs construits par le narrateur dans les deux discours sont présentés pour information en annexe E.

5.4.1 La variation prosodique dans les deux contextes discursifs

Nous avons divisé la trame événementielle en fonction des événements qui la composent. Cela nous a ainsi permis de voir qu'à l'intérieur de cette étape narrative, certains événements de la narration ont un poids plus important que d'autres. Dans le discours adressé aux adultes, nous avons relevé cinq événements :

- la journée chez l'ami (événement 1);
- le trajet de retour en voiture (événement 2);
- l'accident de voiture (événement 3);
- le retour à la maison et avertissement des parents (événement 4);
- le retour sur le lieu de l'accident (événement 5).

D'après le tableau 5.3, un peu moins des deux tiers des noms situés sont présentés dans la trame événementielle. Par contre, nous observons que, dans la trame événementielle, plus de la moitié des noms situés se trouvent dans le 3^e événement, celui de l'accident de voiture qui constitue l'événement principal de la narration et par conséquent celui qui est le plus saillant. Les événements 2 et 5, correspondant respectivement au trajet de retour en voiture et au retour sur le lieu de l'accident, regroupent chacun 5,9 % des noms situés. Un peu plus du tiers de noms situés sont dans l'étape narrative de la présentation.

Tableau 5.3
Distribution des noms situés dans les étapes du récit dans le discours I

Distribution des noms situés dans les étapes du récit =17								
Résumé	Présentation	Trame événementielle					Résultat	Dénouement
		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e		
0/17	6/17 (35,3 %)	0/17	1/17 (5,9 %)	9/17 (52,9 %)	0/17	1/17 (5,9 %)	0/17	0/17

Le tableau 5.4 présente la distribution des noms situés dans les différentes étapes narratives du récit adressé aux enfants. La trame événementielle a été décomposée en 7 événements :

- le voyage à l'Île-Perrot et la recherche d'un emplacement de camping (événement 1);
- les garçons taquent les filles (événement 2);
- l'organisation du plan de revanche des filles (événement 3);
- la soirée précédant le plan d'attaque (événement 4);

- le plan d'attaque des filles (événement 5);
- le réveil brusque des garçons (événement 6);
- le guet-apens (événement 7).

D'après le tableau 5.4, nous observons que plus de la moitié des noms situés se trouvent dans l'étape de la présentation contrairement au discours I où la plupart des noms situés sont présentés à l'étape de la trame événementielle. Concernant les noms situés dans la trame événementielle dans le discours II, nous avons relevé davantage de noms situés aux événements 3 et 5, correspondant respectivement au moment où les garçons taquinaient les filles et au plan d'attaque des filles.

Tableau 5.4
Distribution des noms situés dans les étapes du récit dans le discours II

Distribution des noms situés dans les étapes du récit =17										
Rés.	Prés.	Trame événementielle							Résultat	Coda
		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e		
0/17	10/17 (58,8%)	0/17	0/17	2/17 (11,8%)	0/17	3/17 (17,6%)	1/17 (5,9%)	1/17 (5,9%)	0/17	0/17

Concernant l'accentuation des marques sur les noms situés, nous avons relevé, dans le discours I, 9 noms situés par une ou plusieurs stratégies d'association spatiale accentuées⁴⁵. Dans plus des trois quarts des cas, les noms sont situés par une seule marque accentuée, essentiellement par des marques manuelles. Un peu moins d'un quart des noms sont situés par deux marques accentuées : un signe POINTÉ et une localisation d'une part et une localisation et un regard d'autre part. Dans le discours adressé aux enfants, nous avons relevé 12 noms situés par une ou plusieurs stratégies d'association spatiale accentuées. Une forte majorité des noms sont situés par une marque accentuée, essentiellement par le signe POINTÉ. Les noms situés par deux marques accentuées représentent un très faible pourcentage.

Le signe POINTÉ accentué sur les noms situés est employé principalement dans l'étape de la présentation dans les deux discours. Quant à la localisation accentuée, le signeur l'utilise principalement dans l'étape de la présentation pour le discours II et principalement dans la trame événementielle pour le discours I. Dans les deux discours, nous avons observé que

⁴⁵ Voir le tableau 5.1 dans ce chapitre.

l'utilisation de deux marques accentuées combinées correspondait uniquement à l'étape narrative de la trame événementielle.

La prosodie remplit différentes fonctions au sein de la structure de la langue (voir chapitre I, section 1.2). Parmi elles, nous avons relevé qu'au niveau discursif, la prosodie permet de marquer les événements saillants de l'histoire et de structurer le discours. Dans les deux narrations, le signeur accentue les noms situés essentiellement aux étapes de la présentation et de la trame événementielle afin de faciliter la compréhension du discours. Le signeur semble accentuer les noms situés de ces deux étapes narratives afin de rendre les narrations plus attrayantes en créant une structure rythmique.

5.5 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté les différentes formes accentuées des marques manuelles essentiellement et nous avons pu constater que le signeur utilise quasiment toutes les formes accentuées du signe POINTÉ dans le discours adressé aux enfants alors que dans le discours aux adultes, il n'en emploie que quelques-unes. Dans les deux discours, le signeur utilise ou combine les formes accentuées du signe POINTÉ, cependant pour la forme accentuée de la localisation, le narrateur lorsqu'il s'adresse à des enfants n'utilise que des formes accentuées seules alors que lorsqu'il s'adresse à des adultes, il emploie des formes accentuées seules ou combinées à d'autres formes accentuées de localisation. Nous pouvons par conséquent confirmer que les stratégies d'association spatiale incluant le signe POINTÉ, la localisation et la direction du regard, subissent une variation prosodique et plus précisément une variation accentuelle dans les deux types de discours, ce qui constituait notre deuxième question de recherche. Nous n'avons cependant pas pu établir un critère précis de variation accentuelle pour la marque d'inclinaison latérale du tronc en raison du peu de différence relevée dans notre corpus entre la forme neutre et la forme accentuée. Par ailleurs, nous avons observé que le narrateur n'accentuait pas les mêmes étapes narratives selon les interlocuteurs. Lorsqu'il s'est adressé aux enfants, les noms situés contenus dans la présentation étaient plus accentués que lorsqu'il s'adressait aux adultes. Dans ce dernier cas, les noms situés étaient plus situés dans la trame événementielle. En regard de la troisième question de recherche, concernant l'existence d'un lien entre la variation accentuelle des marques et la structure de l'information, nous avons relevé que, dans les récits analysés, les

marques accentuées étaient toutes localisées dans deux étapes narratives importantes : la présentation et la trame événementielle. Nous avons donc observé un lien entre l'accentuation des marques sur les noms situés et la structure de l'information selon l'intention du narrateur.

CONCLUSION

Les objectifs de ce mémoire étaient de 1) décrire la distribution des stratégies d'association spatiale dans l'environnement du nom dans deux types de discours, 2) décrire la variation accentuelle de ces stratégies dans les deux types de discours et 3) discuter de l'emploi des formes accentuées en fonction de la structure du récit. La constitution d'un corpus composé d'un récit adressé à des enfants et d'un autre adressé à des adultes nous a permis d'atteindre nos objectifs.

Concernant la distribution des stratégies d'association spatiale dans l'environnement du nom, les résultats montrent que le signeur utilise dans la majorité des cas des stratégies seules pour assigner un nom à un locus. En comparaison dans le discours adressé aux enfants, nous avons relevé que les noms étaient situés dans la majorité des cas par deux stratégies. Nous avons même relevé un cas où le signeur combine jusqu'à quatre stratégies pour situer un nom. Nous avons proposé que la combinaison de marques dans le discours adressé aux enfants constitue un moyen de familiariser les enfants avec la construction de l'espace discursif en LSQ particulièrement en variant les stratégies mises en œuvre pour structurer un récit.

Quant à la variation accentuelle des quatre stratégies, nous avons dû écarté la stratégie du tronc dans la mesure où une description à l'œil nu de la variation de sa forme ne nous a pas permis de définir un paramètre d'accentuation. Nous avons cependant observé que la forme des marques manuelles était plus diversifiée dans le discours adressé aux enfants que dans celui adressé aux adultes. Par ailleurs, le signeur employait dans la majorité des cas deux formes accentuées manuelles combinées pour les enfants alors que pour les adultes il n'utilisait qu'une seule forme accentuée.

Dans les deux discours, nous avons relevé une variation prosodique dans deux principales étapes narratives : celle de la présentation des protagonistes et du lieu de l'histoire d'une part

et celle de la trame événementielle d'autre part. Le signe POINTÉ accentué est utilisé dans les deux discours à l'étape de la présentation. La localisation accentuée est quant à elle utilisée dans le discours II principalement dans la présentation du récit alors qu'elle apparaît plus souvent dans la trame événementielle dans le discours I. Lorsque deux stratégies accentuées sont combinées dans les deux discours, elles le sont à l'étape de la trame événementielle.

La recherche que nous avons menée constitue une première étape dans la description de messages adressés à des enfants *vs* à des adultes en LSQ. Rappelons d'une part que notre étude est exploratoire dans la mesure où aucune recherche à notre connaissance n'a été menée en LSQ sur la distinction entre ces deux types de discours. D'autre part, peu d'études font état de la variation prosodique des quatre stratégies d'association spatiale dans les langues des signes en général et en LSQ en particulier. Concernant la variation prosodique de l'inclinaison latérale du tronc, il a été difficile de savoir à partir de quel moment du déplacement du tronc il était possible d'identifier une forme accentuée; pour de futures recherches, un corpus plus conséquent que celui présenté dans ce mémoire pourrait permettre de déterminer une variation accentuelle. De plus, *Motion Analysis*⁴⁶ peut constituer dans les futures recherches un outil de base pour définir précisément un paramètre d'accentuation pour cette stratégie d'association spatiale car l'interprétation à l'aide de cet outil permet une mesure précise des déplacements corporels. Par ailleurs, le logiciel *FaceLab*⁴⁷ peut également constituer un outil pour préciser d'autres paramètres d'accentuation tels que la direction du regard. Étant donné que certains résultats ont été difficilement interprétables, il est nécessaire pour une prochaine étude comparative de récits adressés à des enfants *vs* à des adultes de tenir compte du nombre de protagonistes dans le récit du signeur.

⁴⁶ *Motion Analysis* est un système de captation qui permet grâce aux capteurs installés sur le tronc du signeur et aux caméras infrarouges de relever avec précision tous les mouvements du signeur, aussi bien les mouvements manuels que les mouvements corporels.

⁴⁷ *FaceLab* est un outil capable de relever avec précision la direction du regard, les battements de paupière grâce à deux caméras dirigées vers les yeux du signeur et fixées devant lui.

ANNEXE A

CONVENTION DE TRANSCRIPTION⁴⁸

SIGNE-SIGNE	Le trait d'union entre les gloses est utilisé lorsque le recours à plusieurs gloses est nécessaire pour traduire un même signe.
SIGNE+++	L'indice «+» signifie qu'un signe a été répété. Le nombre de «+» indique le nombre de répétitions.
S.I.G.N.E.	Un point séparant chacune des lettres d'une glose signifie que le signe a été épelé.
PTÉ1	L'étiquette PTÉ1 représente un pointé référant à la première personne du singulier.
PTÉ2	L'étiquette PTÉ2 représente un pointé référant à la deuxième personne du singulier.
PTÉ3	L'étiquette PTÉ3 représente un pointé référant à la troisième personne du singulier.
PTÉ6	L'étiquette PTÉ6 représente un pointé référant à la troisième personne du pluriel.
VERBE	La glose française utilisée pour transcrire le verbe signé est généralement à l'infinitif. Toutefois, dans certains cas, le recours à un verbe fléchi du français peut servir dans les cas où plus d'un signe peut correspondre à la même glose française.
NOM	La glose française utilisée pour transcrire le nom signé est toujours au singulier.

⁴⁸ Adaptée de Parisot (2003) et de Dubuisson *et al.* (1999).

ADJECTIF	La glose française utilisée pour transcrire l'adjectif signé est toujours au singulier.
(a), (b), (c)	Un indice constitué par une lettre minuscule de la série a, b, c, etc., indiquée entre parenthèses à la suite d'une glose (nom, adjectif, déterminant, pronom, classificateur) est un indice sémantique et permet de faire des liens entre les différents signes liés à un même référent.
(x), (y), (z)	Un indice constitué par une lettre minuscule de la série x, y, z, etc., indiquée entre parenthèses, après a, b c, etc., à la suite d'une glose (nom, adjectif, déterminant, pronom, classificateur ou verbe) constitue l'indication d'un locus spatial.
#-VERBE-#	Un chiffre de 1 à 6, indiqué avant une glose verbale dont il est séparé par un trait d'union indique la personne de l'agent du verbe. De la même façon, un chiffre de 1 à 6 indiqué après une glose verbale dont il est séparé par un trait d'union indique la personne du patient du verbe, si celui-ci sélectionne un rôle thématique de patient.
#a-VERBE	Un indice constitué par une lettre minuscule de la série a, b, c, etc., indiquée après le chiffre correspondant à la personne de l'agent ou du patient du verbe permet de faire le lien entre le verbe et un nom dans la phrase.
Tx, tx, Rx	Un indice entre parenthèses à la suite d'une glose nominale ou verbale correspond à un comportement non manuel comportant une indication spatiale s'il a la forme : Tx (le tronc est incliné comme si le locus était situé en x), tx (la tête est orientée comme si le locus était situé en x) et Rx (le regard est dirigé vers x).
<u>SR</u> SIGNE	Les lignes superposées aux gloses représentent la portée du comportement non manuel spécifié sur la ligne.

MD	L'indication MD au début d'une transcription en gloses représente les signes qui sont articulés par la main dominante (la main droite pour un droitier, la main gauche pour un gaucher).
2M	L'indication 2M au début d'une transcription en gloses représente les signes qui sont articulés à l'aide des deux mains.
MND	L'indication MND au début d'une transcription en gloses représente les signes qui sont articulés par la main non dominante.
t : ↓	Inclinaison de la tête vers le bas.
t : ↑	Inclinaison de la tête vers le haut.
t : ↔	Hochement de tête horizontal de négation.
T : ↓	Avancée du tronc.
T : ↑	Recul du tronc.
SR	Sourcils relevés.
SF	Sourcils froncés.
OO	Yeux grands ouverts.
⊖⊖	Yeux mi-clos.
m : ↓	Avancée du menton.
m : ↑	Recul du menton.
H	Tenue du signe.

ANNEXE B

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE DE LA LSQ

A.1 Introduction

Cette annexe a pour objectif de fournir à notre lecteur une introduction aux caractéristiques phonologiques de la LSQ, et plus particulièrement aux éléments qui nous seront utiles dans le cadre de la problématique de la variation prosodique en LSQ. Nous abordons quelques éléments de phonologie nécessaires à l'interprétation de la prosodie en langue des signes pour la compréhension du mémoire.

A.2 Éléments de phonologie

Les langues des signes ont longtemps été marginalisées avant d'être reconnues comme langues à part entière notamment grâce aux premiers travaux de Stokoe (1960) sur l'ASL et ceux de Dubuisson et Nadeau pour la LSQ (1993). À première vue, un signe forme un tout, tout comme les mots dans les langues orales. Cependant Stokoe montre que les signes sont décomposables en unités plus petites non porteuses de sens et comportent donc une double articulation, comme dans les langues orales. Selon son analyse, les signes sont composés structurellement de trois paramètres : la configuration manuelle, le lieu d'articulation et le mouvement. Quelques années plus tard d'autres constituants structurels tels que l'orientation de la main, l'arrangement manuel pour les signes exécutés au moyen des deux mains, le contact ainsi que le comportement non manuel ont été pris en compte. Pour l'objet de notre étude, nous allons détailler les paramètres qui sont impliqués dans la réalisation prosodique : à savoir le lieu d'articulation, le mouvement et le comportement non manuel.

A.2.1 Le lieu d'articulation

Le lieu d'articulation correspond à l'endroit où le signe est réalisé. Un signe peut être exécuté sur le corps du signeur ou dans l'espace neutre. Dans le cas où le signe est placé sur le corps du signeur ou près du corps du signeur, on dit que le signe est ancré et inversement, un signe

exécuté dans l'espace neutre est dit signe non ancré car son lieu d'articulation n'est pas défini par rapport au corps.

Dans certains cas, le lieu d'articulation peut permettre de distinguer deux signes. Par exemple à la figure A.2, nous pouvons voir que SCIENCE et ENTENDANT possèdent les mêmes constituants structurels à savoir les mêmes configuration, orientation de la main et mouvement, seul le lieu d'articulation les distingue. Le lieu d'articulation de SCIENCE est près de la tempe alors que le signe ENTENDANT est exécuté près de l'oreille.

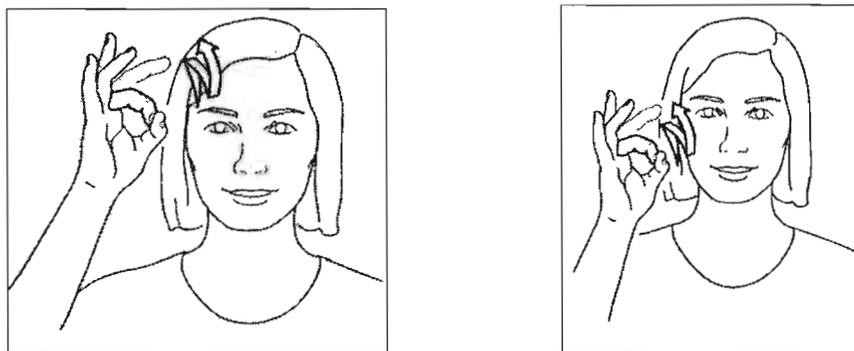


Figure A.2 : SCIENCE et ENTENDANT.
(Tirée de Dubuisson *et al.*, 1999 : 111.)

A.2.2 Le mouvement

Le mouvement constitue le paramètre le plus complexe dans la structure des signes. Il peut être analysé selon trois aspects : l'aspect géométrique, l'aspect séquentiel ou articulatoire et l'aspect temporel (Dubuisson *et al.*, 1998). L'aspect géométrique décrit le contour du mouvement c'est-à-dire le trajet que parcourt la main exécutant le signe dans l'espace; ce trajet peut représenter une ligne horizontale, une courbe, un trajet en forme de 7, en forme de X, une ellipse ou un cercle tel qu'illustré par PAREIL-PARTOUT en LSQ à la figure A.3.



Figure A.3 : Mouvement géométrique en demi-cercle.
(Tirée de Dubuisson *et al.*, 1998 :128.)

L'aspect séquentiel ou articulatoire correspond au changement de position des articulateurs tels que des changements de lieu d'articulation, des changements de position de bras ou encore les changements de configuration manuelle tel qu'illustré par MONSIEUR en LSQ à la figure A.4.

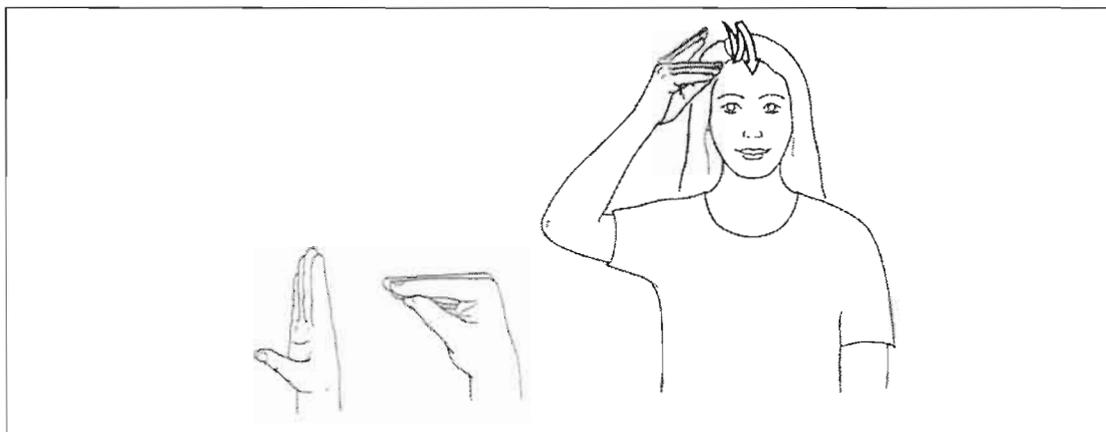


Figure A.4 : Mouvement articulatoire : changement de configuration.
(Tirée de Dubuisson *et al.*, 1998 :136.)

L'aspect temporel, quant à lui, mesure les mouvements réalisés dans le temps en termes de débit du mouvement (mouvements rapides ou lents, accélération, décélération) et de cyclicité (mouvements répétés ou exécutés une seule fois).

A.2.3 Le comportement non manuel

Les langues des signes se distinguent des langues orales par le mode d'émission et de réception des messages. Dans les langues orales, à modalité auditivo-orale, le message est émis par la cavité buccale. Les articulateurs de celle-ci comprenant le palais, la langue, les lèvres entre autres peuvent remplir une fonction passive ou active : par exemple, le palais ne peut être que passif alors que la langue est active dans la production des voyelles. En comparaison, les langues signées, de modalité visuo-spatiale, possèdent des articulateurs qui sont indépendants les uns des autres. Ils peuvent être à la fois passifs ou actifs (Brentari, 2002). Un message en langue des signes peut être émis par un comportement manuel et/ou par un comportement non manuel. Un comportement non manuel se caractérise entre autres par l'expression faciale, les positions de la tête, la position du buste, qui sont ajoutés à la production manuelle du message ou constituent un message à eux seuls. L'indépendance des articulateurs lors de l'expression d'un message est exclusive aux langues signées.

Coerts (1996) a dressé une liste de critères, formulés par des linguistes⁴⁹ travaillant sur l'ASL et la BSL, permettant de différencier un comportement non manuel linguistique d'un comportement non manuel non linguistique. Ces critères ont d'ailleurs été repris pour la plupart pour la LSQ. Il nous paraît important de présenter les critères définissant un comportement non manuel linguistique dans la mesure où nous traitons dans cette étude de certains d'entre eux. Un comportement non manuel (CNM) linguistique se définit comme suit:

- Il doit ajouter une signification caractéristique au sujet de la phrase, même si le sujet de la phrase ne réfère pas au signeur.
- Il doit ajouter une signification linguistique (phonologie, morphologie, syntaxique ou sémantique) au signe ou à (la partie de) la phrase qui est produite simultanément.
- Il doit avoir un contour fixe : une montée rapide vers l'intensité maximum (apex) qui doit être maintenue un certain temps et une descente rapide vers la position neutre tel qu'illustré à la figure A.5 :

⁴⁹ Deuchar (1984), Liddell (1980) et Baker-Shenk (1983)

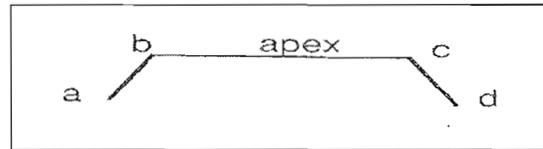


Figure A.5 : Contour d'un CNM linguistique.
(Tirée de Coerts, 1996 : 39.)

- Une corrélation forte doit exister entre le début et la fin du comportement non manuel et les signes sur lesquels il porte (sa portée).
- Il est possible de le superposer à une question ou à une négation.

A.2.5 Conclusion

Nous avons présenté dans cette annexe les aspects des langues des signes en général et de la LSQ en particulier relatifs à la variation prosodique abordée dans cette étude. Cette annexe a pour but de fournir au lecteur qui ne connaît pas la structure des langues des signes une base pour comprendre les notions qui sont abordées dans ce mémoire.

ANNEXE C

DISCOURS NARRATIF ADRESSÉ AUX ADULTES

Résumé

BONJOUR NOM PERSONNE DOMINIQUE LEMAY D.O.M.I.N.I.Q.U.E. L.E.M.A.Y
DOMINIQUE LEMAY geste

Bonjour, je m'appelle Dominique Lemay voilà.

PTÉI EXPLIQUER HISTOIRE COURTE PARLER SUR PTÉI PROCHE MORT GRAVE
MAIS geste CHANCEUX geste

Je vais vous raconter une courte histoire, celle où j'ai failli mourir, c'était grave mais j'ai été chanceux.

Présentation

PASSER QUOI REVENIR-EN-ARRIÈRE AVANT++ VOYAGE GROUPE FINISSANT

Qu'est-ce qui s'est passé? Cela remonte à longtemps, à mon voyage de groupe de finissants.

PTÉ3 GROUPE ALLER-(c) RESTER(c) DEUX SEMAINES NON UNE SEMAINE
RESTER(c)

Nous étions partis et nous sommes restés là-bas deux semaines, non une semaine.

Trame événementielle

- **Événement 1**

APRÈS REVENIR PTÉI FATIGUÉ PTÉI geste

Nous sommes ensuite rentrés, j'étais très fatigué.

LENDEMAIN PTÉI 1-SORTIR-(a) AMI(a) BICYCLETTE TOUTE-LA-JOURNÉE
BICYCLETTE FATIGUÉ geste C-EST-PAS-GRAVE CONTINUER SE-SENTIR ÇA-VA
geste

Le lendemain, je suis allé chez un ami où on a fait de la bicyclette toute la journée, j'étais fatigué mais c'est pas grave, ça va ça va je pouvais continuer.

MANGER+++ SOIR FINI PTÉ1 QUITTER HEURE SENTIR ENVIRON (onze : signe non fini) SENTIR 10H30 11H ENVIRON

Le soir après le souper, je suis reparti aux environs de dix heures et demi, onze heures.

- **Présentation + Événement 2**

PTÉ1 CONDUIRE FATIGUÉ SAVOIR PTÉ1 MAIS CONTRÔLE PTÉ1 concentration FAUT PTÉ1 LENTEMENT PTÉ1 RESTER-ÉVEILLÉ CONTRÔLE JUSQU-À OÙ PTÉ3(x) H.U.D.S.O.N. VAUDREUIL PROCHE RÉGION PTÉ3(x) QUITTER REVENIR CHEZ-NOUS PTÉ1 REPENTIGNY PTÉ3(y) D-UN-BOUT-À-L-AUTRE

Je conduisais, je savais que j'étais fatigué mais je me contrôlais, il fallait que je conduise lentement et que je reste éveillé, je me contrôlais jusqu'à... en fait je parlais de Hudson près de Vaudreuil pour me rendre jusque chez moi à Repentigny.

LONG CONDUIRE geste

C'est un long trajet.

PTÉ1 CONTRÔLE (?) RESTER-ÉVEILLÉ CONDUIRE PTÉ1 BAISSER-VITRE-D-AUTO BAISSER TENTER--RESTER-ÉVEILLÉ CONTRÔLER CONDUIRE JUSQU-À TANTÔT ARRIVER CHEZ-NOUS SENTIR geste VIRAGE 5 MINUTES CHEZ-NOUS PROCHE VIRAGE

Je me contrôlais pour rester éveillé, j'ai baissé la vitre d'auto pour rester éveillé, je me contrôlais. J'arrivais chez moi, j'étais à cinq minutes de chez moi. Passé le virage, j'étais tout près.

PTÉ1 SENTIR CONTRÔLER RESTER-ÉVEILLÉ PTÉ1 PAS-CAPABLE geste RESTER-ÉVEILLÉ FERMER-LES-YEUX

Je me contrôlais pour tenter de rester éveillé et j'étais plus capable de garder les yeux ouverts. J'ai fermé les yeux.

PAS-LONG PTÉ1 SENTIR geste UNE-SECONDE

Je me suis endormi pas longtemps, peut-être une seconde.

- **Événement 3**

S-ENDORMIR SE-RÉVEILLER CHOC PTÉ1 (QUOI=signe escamoté) I-TENIR-VOLANT QUOI PTÉ3(w) COMMENT PTÉ3(w) FOSSÉ SORTIR VOITURE-CL VIRAGE PTÉ3 FOSSÉ VOITURE-CL DANS-FOSSÉ PTÉ3(w)

J'ai fermé les yeux, quand je les ai rouverts, j'ai eu un choc, je tenais le volant à deux mains qu'est qu'il y avait et comment... Il y avait un fossé à gauche, et au lieu de prendre le virage à droite, je suis sorti de la route à gauche, dans le fossé.

SIGNIFIER QUOI POTEAU(1) POTEAU(2) POTEAU(3)^w PTÉ3(3) FLÈCHE(a)
FLÈCHE(b) FLÈCHE(c) QUATRE VIRAGE

Qu'es- ce que cela veut dire? Dans le virage, il y avait des poteaux en ligne qui signalisaient le virage au moyen de flèches sur les panneaux. Il y en avait quatre en ligne dans la courbe.

JUSTE (signes escamotés) VOITURE-CL PTÉ3 (encodage parallèle) VOITURE-CL
POTEAU-CL VOITURE-PERCUTER-POTEAU DEUXIÈME POTEAU-CL VOITURE-
PERCUTER-POTEAU PARE-BRISE ENFONCER

Le côté de la voiture a percuté le premier poteau puis le deuxième qui est ensuite rentré dans le pare-brise.

JUSTE BORD PANCARTE RENTRER-CL PTÉ1 RÉVEILLER geste (peur)

La pancarte rentrée dans le pare-brise a fait une ligne horizontale parfaite dans le pare-brise c'est alors que je me suis réveillé terrorisé.

QUOI PTÉ1 VOULOIR SORTIR-CL PTÉ PAS-CAPABLE PTÉ3(f) OUVRIR-PORTIÈRE
DESCENDRE-CL AUTRE-CÔTÉ PTÉ3 1-PARTIR MARCHER+++

J'ai ensuite voulu sortir de la voiture mais je n'étais pas capable d'ouvrir la portière de mon côté, je suis donc descendu du côté de la portière du passager et je suis parti en marchant vite vite.

- **Présentation + Événement 4**

ARRIVER CHEZ-NOUS MARCHER AVERTIR PARENTS ASSEZ FINI VOITURE PTÉ1
FINI VENDRE PTÉ1 ASSEZ(TANNÉ) PTÉ1 COLÈRE

Je suis arrivé chez nous, je suis allé prévenir mes parents en leur disant : « la voiture, c'est fini j'en ai assez, je vais la vendre, j'en suis tanné! » j'étais vraiment en colère.

PARENTS DIRE SE-CALMER PTÉ1 ALLER AUTO ENSEMBLE

Mes parents m'ont dit : « wow (calme-toi), on va aller voir la voiture ensemble ».

- **Présentation + Événement 5**

PTÉ1 RETOURNER PTÉ3 (bimanuel) AVOIR PTÉ3(p) AVOIR POLICE AVOIR PTÉ3(p)

Nous nous sommes rendus sur les lieux et la police était déjà là.

geste PARFAIT PTÉ3 PTÉ1 FÂCHÉ CALME CONTRÔLE CALME++

C'était bon, j'étais fâché mais je me contrôlais pour me calmer.

PTÉ3(m) MÈRE PTÉ3(m) INTERPRÈTE INTERPRÉTER (encodage parallèle) POLICIER
PTÉ3(p) QUESTIONS+++ QU-EST-CE-QUI-S-EST-PASSÉ QUOI

Ma mère a ensuite interprété les questions que me posait le policier. Il m'a demandé ce qui s'était passé.

PTÉ1 PAS-SAVOIR POLICIER geste (ok, c'est correct) PAS-DE-PROBLÈME ÉCRIRE
DONNER-2 geste

Je lui ai répondu : « rien, j'en sais rien ». Le policier a alors dit : « c'est pas grave, il n'y a pas de problème ». Il a rédigé le rapport d'accident et me l'a tendu en me disant de m'en aller.

Résultat

REMORQUER FINI CHEZ-NOUS FINI

Une fois la voiture remorquée, nous sommes rentrés chez nous.

1-DORMIR 1-TOURNER-EN-ROND-DANS-LIT

Je me suis couché et j'ai tourné en rond dans mon lit.

ANNEXE D

DISCOURS NARRATIF ADRESSÉ AUX ENFANTS

Présentation

geste (pour attirer l'attention) AVANT++ PTÉ1 TRAVAIL CAMP CAMPAGNE PTÉ3(i)
ÎLE-PERROT PTÉ3(i) SAVOIR geste

Avant, moi, je travaillais au camp de l'Île Perrot, vous connaissez?

PTÉ1 AIDER-3 GROUPE PTÉ3 DEUX MONITEUR PTÉ3(m1) PTÉ3(m2) PTÉ3 ENFANT
PTÉ3 ÂGE TREIZE QUATORZE ENVIRON PTÉ6 GROUPE

J'aidais un groupe composé de deux monitrices et d'enfants âgés d'environ treize et quatorze ans.

Trame événementielle

- **Événement 1**

PTÉ6 ALLER CONDUIRE LOIN PTÉ3(i)

Tous ensemble, nous avons roulé en voiture longtemps, nous sommes allés loin.

ARRIVER PTÉ3(i) PAGAYER CAMP trajet en zig-zag (CL) REMPLIR(sac)
NOURRITURE TENTE REMPLIR(sac) SE-RASSEMBLER ALLER

Arrivés sur place, nous avons fait du canot camping. Nous avons pris la nourriture, les tentes et nous sommes partis ensemble.

PAGAYER CHEMIN-EN-ZIG-ZAG CHERCHER CHEMIN-EN-ZIG-ZAG FAUT
TROUVER PLACE À-CAUSE geste PAS-AVOIR RÉSERVATION PAS-AVOIR geste
ÊTRE-MAL-PRIS FAUT TOUTE-LA-JOURNÉE TROUVER FAUT

Nous avons pagayé et nous avons fait un bon bout, puis nous avons cherché, il fallait trouver un emplacement, car nous n'avions pas de réservation, nous étions mal pris il fallait absolument trouver un emplacement pour la journée. Il fallait en trouver un.

CHERCHER PAGAYER CHEMIN-EN-ZIG-ZAG PTÉ3 PRIS

Tout en pagayant, nous cherchions, (on en voyait un) d'un côté l'emplacement était déjà pris
 geste CONTINUER PAGAYER CHEMIN-EN-ZIG-ZAG PTÉ3 PRIS AUTRE TROUVER
 PTÉ3 LÀ(PTÉ3) MONTER-TENTE(g) MONTER-TENTE(f) PARFAIT

*On a continué à pagayer, de l'autre côté (un autre) était aussi pris, nous en avons donc
 cherché un autre; un peu plu loin, nous en avons trouvé un. Là, nous avons monté les deux
 tentes. C'était parfait!*

- **Présentation + Événement 2**

geste PREMIER SOIR PTÉ3(g) GARÇON GROUPE(g) DORMIR TENTE(g) PTÉ3(g)
 PTÉ3(g) (g)-TAQUINER-(f) FILLE PTÉ3(f) TENTE(f) DÉMONTER-TENTE(f) geste PAS-
 GENTIL FILLE MONTER-TENTE(f) ENCORE geste

*Bon, le premier soir, le groupe de garçons couchait dans une des tentes et ils ont taquiné les
 filles en faisant tomber leur tente. « C'est pas gentil! » Les filles ont donc remonté leur tente,
 une nouvelle fois! Ah (air découragé)!*

- **Événement 3**

geste PAS-GRAVE "TEMPS-PASSE" (avec configuration PTÉ)

Ce n'est pas grave, le temps a passé.

DEUX-JOURS APRÈS PTÉ3(f) FILLE(f) PTÉ1 MONITEUR(m) PTÉ6zone(m) TROIS(m)
 FILLE(m) PTÉ6zone(f) NOUS-DEUX(f) (m)-DISCUTER-(f)

*Deux jours plus tard, les filles, moi et les deux monitrices, en fait tous les trois avec le groupe
 des filles, on a discuté (comploté).*

IDÉE AVOIR geste

Elles ont alors eu une idée, attends une minute!

PTÉ6 QUOI (f)-TAQUINER-(g) GARÇON PTÉ3(g) SECRET ATTENDRE geste

Les filles vont taquiner les garçons. Chut! C'est un secret, on attend.

- **Événement 4**

SOIR FEU-DE-CAMP MANGER TOUT FINI HEURE ALLER DORMIR ALLER(g)
 ALLER(f) FILLE CL-5 EMPLACEMENT(f) GARÇON CL-5 EMPLACEMENT(g)

Le soir, nous avons fait un feu de camp, nous avons mangé, c'était l'heure d'aller dormir, les filles ont rejoint leur tente et les garçons la leur.

- **Événement 5**

PTÉ1 DORMIR AUTRE TENTE(m) TOUS-LES-TROIS(m) MONITEUR NOUS-TROIS(m)
Je dormais dans une autre tente avec deux autres monitrices.

PTÉ1 DORMIR LIT ENDORMIR DORMIR HEURE HEURE-PASSE (avec configuration
PTÉ) ENVIRON AVOIR-L-IMPRESSION ONZE MINUIT ENVIRON

Nous nous sommes couchés, et nous avons attendu un bon moment, il devait être onze heures ou minuit environ.

SE-RÉVEILLER PTÉ1 SE-LEVER AVERTIR ÊTRE-PRÊT PTÉ3 AVERTIR ÊTRE-PRÊT
PTÉ3 3(m1)-OUI-1 3(m2)-OUI-1 PARFAIT

J'ai ouvert les yeux, j'étais prêt, je me suis levé et j'ai demandé à la première monitrice si elle était prête puis à l'autre. Elles m'ont répondu oui. Parfait!

PTÉ1 OUVRIR-TENTE 1-MARCHER-(f)// PTÉ3(f) TENTE FILLE//PTÉ3 PTÉ3(f) 1-
AVERTIR-(f) ÊTRE-PRÊT PTÉ3 3(f)-OUI-1

J'ai donc ouvert notre tente, j'ai marché doucement jusqu'à la tente des filles, je leur ai demandé si elles étaient prêtes. Elles ont dit « oui ».

(f)-SORTIR-TENTE+++ MARCHER-À-RECUIONS MARCHER-SUR-POINTE-DES-
PIEDS CACHER(w) PTÉ3(w) 3-RESTER(w) PTÉ3(w) 3-ATTENDRE-(w) geste

Elles sont sorties de la tente à reculons puis elles ont marché sur la pointe des pieds et se sont cachées un peu plus loin. Je leur ai dit de bien rester là et d'attendre.

3-ATTENDRE-(w) 3-RESTER-(w)++ geste

« Vous attendez là, vous restez là ».

- **Événement 6**

APRÈS PTÉ1 ALLER PTÉ1 TOUS-LES-DEUX FILLE MONITEUR PTÉ3(m) SOURD
TOUS-LES-DEUX(m)

Je suis ensuite parti avec les monitrices sourdes.

PTÉ1 ÊTRE-PRÊT PTÉ3(m)

Je leur ai demandé si elles étaient prêtes.

SE-PRÉPARER-À-OUVRIR-LA-TENTE UN DEUX TROIS ÊTRE-PRÊT PTÉ1

Je me préparais à ouvrir la tente « un deux trois, prêt? »

OUVRIER-LA-TENTE(g) POUSSER-MOUSTIQUAIRE geste (pour réveiller) GARÇON PTÉ3 (tous)

J'ai ouvert la tente, j'ai poussé la moustiquaire brusquement et j'ai réveillé les garçons.

geste (pour réveiller) VITE+++ SE-LEVER OURS y-ARRIVER-1 PTÉ3y TANTÔT y-ARRIVER-1 OURS geste (de gravité) PTÉ1 x geste(pour réveiller) VITE+++ GARÇON geste (panique) SE-RÉVEILLER geste (panique) ÊTRE-NERVEUX geste(panique) AVOIR-MAL-AU-COEUR geste(panique) PTÉ1 MOI-MÊME TANTÔT PTÉ1 VOMIR PTÉ1 ÊTRE-NERVEUX geste PTÉ1(avec 2 mains)

« Dépêchez-vous, vite, vite levez-vous un ours arrive. Il s'en vient, il est là-bas, il arrive sur le campement, oh la la vite, vite réveillez-vous ». Les garçons se réveillent dans la panique, ils sont nerveux, d'autres ont mal au cœur, certains disent « je vais vomir » tellement ils sont nerveux.

PTÉ1 1-RIGOLER SILENCE geste (d'avertissement) 1-RIGOLER

En les avertissant, je me suis retourné pour rigoler en silence, je continuais à les prévenir et je me suis retourné une seconde fois pour rigoler.

geste (avertissement) PTÉ3(g) VITE+++ SE-LEVER VÊTEMENT METTRE-SON-PANTALON geste (venez +++) FAUT S-EN-ALLER PAGAYER VITE FAUT PARTIR SE-LEVER (g)-SE-DÉPÊCHER-w CL-Vs personnes courent CL-5 groupe progresse PTÉ3(w) ÊTRE-PRÊT GILET-DE-SAUVETAGE-ATTACHER S-ASSEOIR PAGAYER ÊTRE-PRÊT CL-5 (eau du lac)

Les garçons se lèvent dans la précipitation, ils enfilent leur pantalon. Je leur dit : « vite, vite venez il faut s'en aller en canot, il faut vite partir d'ici ». Les garçons se lèvent et courent tous ensemble et se dépêchent de rejoindre la barque. Ils se préparent en mettant leur gilet de sauvetage puis s'assoient dans la barque pour pagayer. Ils sont fin prêts à partir.

- **Événement 7**

FILLE(f) PTÉ3(f) CACHER PTÉ3(f) FILLE-FAIRE-TOUR LUMIÈRE TORCHE-TENIR TORCHE-ALLUMÉE GARÇON 3-ÉCLAIRER-1 PTÉ2 (vers les filles)

Les filles qui étaient cachées, sortent de leur cachette, marchent, les lampes de poche allumées et éclairent les garçons. Les garçons, surpris, disent : « ah! c'est vous qui nous avez taquiné! »

Résultat et dénouement

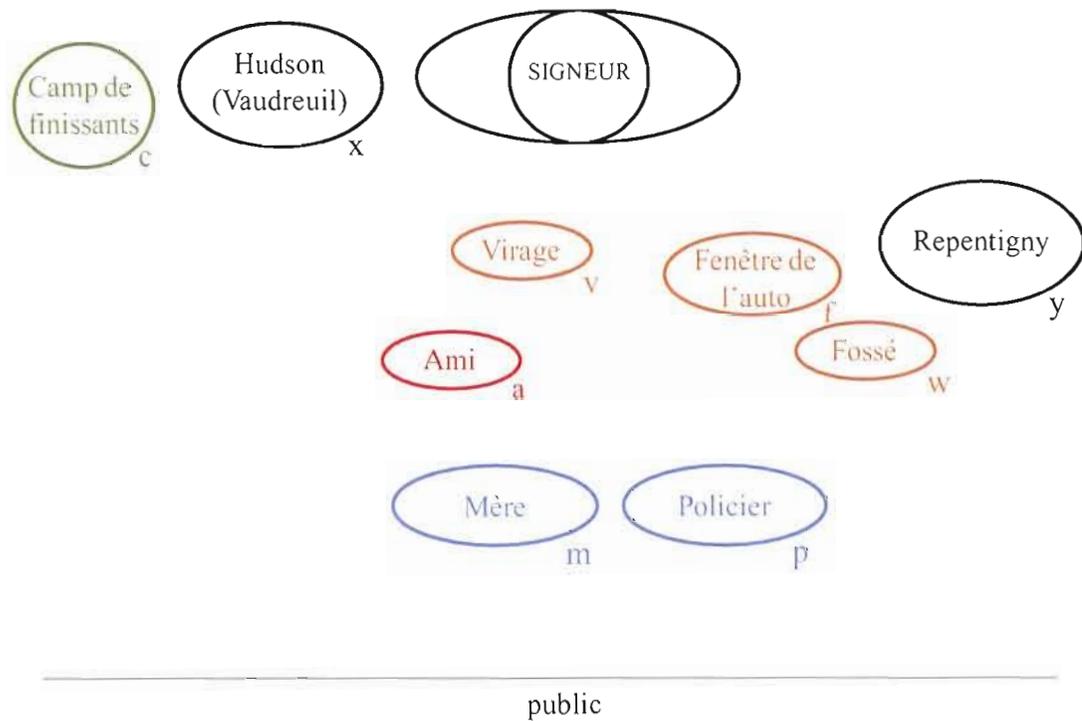
(f)-PIÉGER-(g) (f)-TAQUINER-(g) (AVOIR-PEUR/PTÉ3(g)) APRÈS FINI
RECOMMENCER DÉMONTER-TENTE(f) DÉMONTER-TENTE(g) geste (fini)

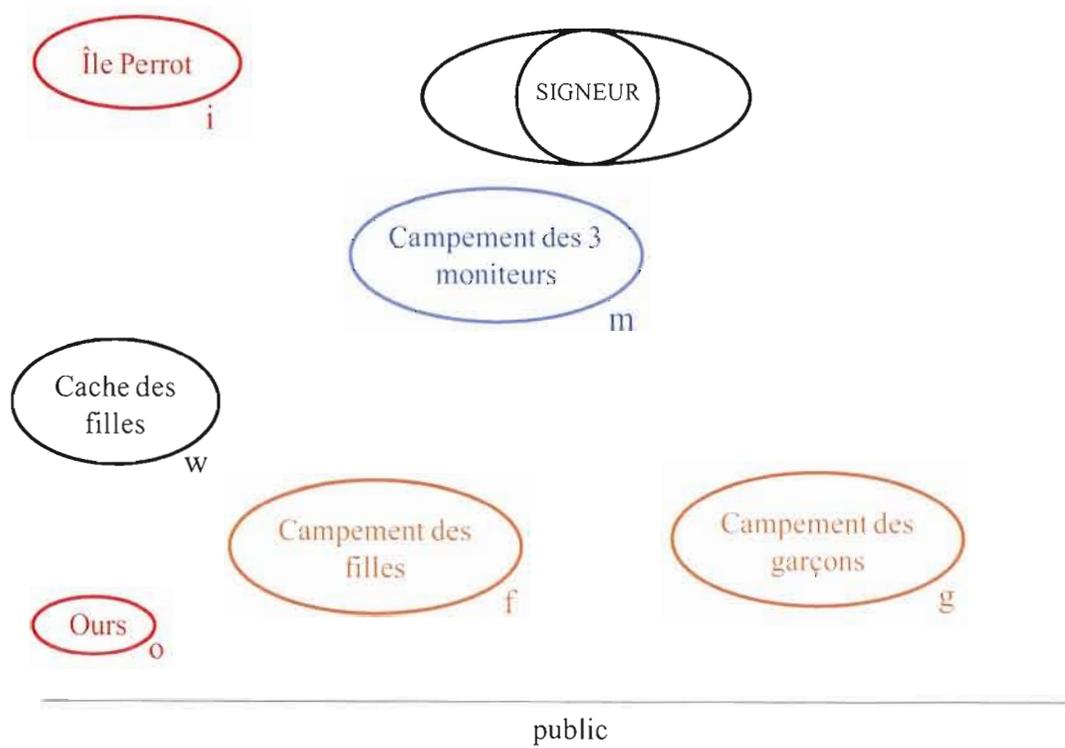
Les filles se sont vengées des garçons en leur faisant peur. Après cet événement, ça a été fini, ils n'ont plus recommencé à faire tomber les tentes. C'était fini.

ANNEXE E

ESPACES NARRATIFS DES DEUX DISCOURS

Espaces narratifs du discours adressé aux adultes



Espaces narratifs du discours adressé aux enfants

BIBLIOGRAPHIE

- Bahan, B. J. 1996. «Non-manual realization of agreement in American Sign Language». Dissertation Boston, Boston University, 349 p.
- Bahan, B. J., et S. J. Supalla. 1995. «Line segmentation and narrative structure: A study of eyegaze behavior in American Sign Language». In *Language, gesture and space*, Karen Emmorey et Judy Snitzer Reilly, p. 171-191. Hillsdale, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- Baker-Shenk, C. 1983. «A microanalysis of the nonmanual components of questions in American Sign Language». Berkeley, University of California, 357 p.
- Blondel, M., et D. Le Gac. 2007. «Entre parenthèses...Y-a-t'il une intonation en LSF?». In *Sillexicales "Syntaxe, interprétation, lexique des langues signées"*: Université de Lille 3.
- Blondel, M., et C. Miller. 2001. «Movement and Rhythm in Nursery Rhymes in LSF». *Sign Language Studies*. vol. 2, no 1, p. 24-61.
- Blondel, M., C. Miller et A.-M. Parisot. 2006. «Tortoise, hare, children: evaluation and narrative genre in Quebec sign language». In *Multilingualism and Sign Languages: From the Great Plains to Australia*, Ceil Lucas, p. 188-251. Washington DC: Gallaudet University Press.
- Bouchard, D., et A.-M. Parisot. 2004. «Properties of number in Quebec Sign Language». In *Workshop on numerals in the World's Languages*.
- Boyes Braem, P. 1999. «Rhythmic temporal patterns in the signing of deaf early and late learners of Swiss German Sign Language». *Language and Speech*. vol. 42, no 2-3, p. 177-208.
- Brentari, D. 2002. «Modality differences in sign language phonology and morphophonemics». In *Modality and structure in signed and spoken language*, Richard P. Meier, Kearsy Cormier et David Quinto-Pozos, p. 35-64. Cambridge: Cambridge University Press.
- Chafe, W. L. 1976. «Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and point of view». In *Subject and Topic*, Li C., p. 25-55. New York: Academic Press.
- Coerts, J. 1996. «Distinction entre les comportements non manuels linguistiques et les comportements non manuels non linguistiques». In *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Colette Dubuisson et Denis Bouchard, p. 37-45. Montréal: Les cahiers scientifiques de l'ACFAS.

- Covington, V. 1973. «Features of stress in American Sign Language». *Sign Language Studies*. vol. 2, p. 39-58.
- Crasborn, O. 2001. «Phonetic implementation in phonological categories in Sign Language of the Netherlands». University of Leiden.
- Crasborn, O., et E. Van der Kooij. 2003. «The expression of focus in NGT». In *Informal Sign Linguistics Workshop of Nijmegen* (10 mai).
- Cruttenden, A. 1994. «Phonetic and prosodic aspects of baby talk». In *Input and interaction in language acquisition*, C. Gallaway et B. J. Richards. Cambridge, Angleterre: Cambridge University Press.
- Cuxac, C. 1983. *Le langage des sourds*. Paris: Payot, 206 p.
- Deuchar, M. 1984. *British sign language*. Coll. «Language, education and society». London: Routledge & Kegan Paul.
- Drach, K., B. Kobashigawa, C. Pfuderer et D. Slobin. 1969. «The structure of linguistic input to children». California University. Language and Behavior Research Laboratory.
- Dubuisson, C., L. Lelièvre et A.-M. Parisot. 2000. «Utilisation morphosyntaxique de l'espace dans des discours narratifs en langue des signes québécoise.». *ACL*, p. 85-96.
- Dubuisson, C., L. Lelièvre, A.-M. Parisot et R. Rancourt. 1999. «Analyse du comportement non manuel 'sourcils relevés' dans les interrogatives, les conditionnelles et les topicalisations en LSQ». *ACL*, p. 123-134.
- Dubuisson, C., C. R. Miller, L. Lelièvre et Groupe de recherche sur la LSQ. 1998. *Grammaire descriptive de la LSQ*. Montréal: Université du Québec à Montréal, Groupe de recherche sur la LSQ.
- Dubuisson, C., et M. Nadeau. 1993. *Études sur la langue des signes québécoise*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Duncan, S. 2003. «Gesture in language : Issues for sign language research». In *Perspectives on classifier constructions in sign language*, K. Emmorey. Mahwah, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- Emmorey, K. 2003. *Perspectives on classifier constructions in sign language*. Mahwah, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- Engberg-Pedersen, E. 1990. «Pragmatics of nonmanual behaviour in Danish Sign Language». In *SLR'87: Papers from the Fourth International Symposium on Sign Language Research*. (July 15-19, 1987): Signum Press.

- Erting, C. J., C. Prezioso et M. O'Grady Hynes. 1990. «The interactional context of deaf mother-infant communication». In *From gesture to language in hearing and deaf children*, V. Volterra et C. J. Erting, p. 97-106. Berlin ; New York: Springer-Verlag.
- Ferguson, C. A. 1964. «Baby talk in six languages». *American anthropologist*. vol. 66, no 3, p. 103-114.
- Fernald, A., et T. Simon. 1984. «Expanded intonation contours in mother's speech to newborns». *Developmental Psychology*. vol. 20, no 1, p. 104-113.
- Frishberg, N. 1985. «Dominance relations and discourse structures». In *IIIrd International Symposium on Sign Language Research*: Linstok Press.
- Garnica, O. 1977. «Some prosodic and paralinguistic features of speech to young children». In *Talking to children: Language input and acquisition*, C.E. Snow et C. A. Ferguson. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gee, J. P., et J. Kegl. 1983. «Narrative/story structure, pausing, and American Sign Language». *Discourse Processes*. vol. 6, no 3, p. 243-258
- Givón, T. 1983. *Topic continuity in discourse: A quantitative cross-language study*. Coll. «Typological studies in language». University of Wisconsin-Milwaukee: John Benjamins Publishing Company.
- Grieser, D. L., et P. K. Kuhl. 1988. «Maternal speech to infants in a tonal language: Support for universal prosodic features in motherese». *Developmental Psychology*. vol. 24, no 1, p. 14-20.
- Heldner, M. 1996. «Phonetic correlates of focus accents in Swedish». In *Swedish Phonetics Conference*.
- Hirschberg, J., et B. Grosz. 1992. «Intonational feature of local and global discourse structure». In *Proceedings of the Speech and Natural Language*.
- Hirsh-Pasek, K., D. G. Kemler Nelson, P. W. Jusczyk, K. Wright Cassidy, B. Druss et L. Kennedy. 1987. «Clauses are perceptual units for young infants». *Cognition*. vol. 26, no 3, p. 269-286.
- Holzrichter, A. S., et R. P. Meier. 2000. «Child-directed speech in ASL». In *Language acquisition by eye*, C. Chamberlain, J. P. Morford et R. I. Mayberry, p. 25-40. Mahwah, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- Ikeda, Y., et N. Masataka. 1999. «A variable that may affect individual differences in the child-directed speech of Japanese women». *Japanese Psychological Research*. vol. 41, no 4, p. 203-208.

- Jusczyk, P. W., K. Hirsh-Pasek, D. G. Kemler Nelson, L. Kennedy, A. Woodward et J. Piwoz. 1992. «Perception of acoustic correlates of major phrasal units by young infants». *Cognitive Psychology*. vol. 24, no 2, p. 252-293.
- Jusczyk, P. W., et D. G. Kemler Nelson. 1996. «Syntactic units, prosody and psychological reality during infancy». In *Signal to syntax bootstrapping from speech to grammar in early acquisition*, James L. Morgan et Katherine Demuth, p. 389-408. Mahwah, N.J.: L. Erlbaum.
- Kitamura, C., C. Thanavishuth, D. Burnham et S. Luksaneeyanawin. 2002. «Universality and specificity in infant-directed speech: Pitch modifications as a function of infant age and sex in a tonal and non-tonal language». *Infant behavior and development*. vol. 24, no 4, p. 372-392.
- Koopmans-van Beinum, F. J. 1992. «The role of focus words in natural and in synthetic continuous speech: Acoustic aspects». *Speech communication*. vol. 11, no 4-56, p. 439-452.
- Labov, W. 1972. *Language in the inner city studies in the black vernacular*. Coll. «Conduct and communication 3». Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Labov, W., et J. Waletzky. 1967. «Narrative analysis: Oral versions of personal experience». In *Essays on the verbal and visual arts of the 1966 annual spring meeting*: University of Washington Press.
- Lambrecht, K. 1994. *Information structure and sentence form : Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge [England] ; New York: Cambridge University Press.
- Lewis, D. K. 1973. *Counterfactuals*. Cambridge: Harvard University Press.
- Liddell, S. K. 1978. «Nonmanual signals and relative clauses in American Sign Language». In *Understanding language through sign language research*, Patricia Siple. New York: Academic Press.
- . 1980. *American Sign Language syntax*: Mouton publishers.
- . 2003. *Grammar, gesture, and meaning in American Sign Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Masataka, N. 1996. «Perception of motherese in a signed language by 6-month-old deaf children». *Developmental Psychology*. vol. 32, no 5, p. 874-879.

- Metzger, M. 1995. «Constructed dialogue and constructed action in American Sign Language». In *Sociolinguistics in deaf communities*, Ceil Lucas, p. 255-271. Washington, DC: Gallaudet University Press.
- Miller, C. 1997. «Phonologie de la langue des signes québécoise. Structure simultanée et axe temporel». Thèse de doctorat, Montréal, Département de linguistique et de didactique des langues, UQAM.
- Miller, C., et C. Dubuisson. 1992. «Les encodages parallèles: un procédé exclusif aux langues signées». *Protée, théories et pratiques sémiotiques*. vol. 20, no 2, p. 11-22.
- Millet, A. 2006. «Dynamiques iconiques en langue des signes française: les aspects syntaxiques et discursifs». In *Surdité et société: perspectives psychosociales, didactique et linguistique*, Daniel Daigle et Anne-Marie Parisot, p. 129-142. Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- Nespor, M., et W. Sandler. 1999. «Prosody in Israeli Sign Language». *Language and Speech*. vol. 42, no 2-3, p. 143-176.
- Oliveira, M. J. 2000. «Prosodic features in spontaneous narratives». Burnaby, Department of linguistics, Simon Fraser University.
- Parisot, A.-M. 2003. «Accord et cliticisation : le cas des verbes à forme rigide en langue des signes québécoise». Thèse de doctorat, Montréal, Département de linguistique et de didactique des langues, UQAM.
- Parisot, A.-M., L. Lajeunesse et C. Miller. 1998. «Tortoise win, rabbit lose, children "incredible" : Narrative structure and evaluation in the retelling of personal experience». In *Theoretical Issues in Sign Language Research (TISLR)*.
- Parisot, A.-M., et J. Rinfret. 2007. «Description des formes de l'assignation spatiale en langue des signes québécoise». In *Sillexicales "Syntaxe, interprétation, lexique des langues signées"*: Université de Lille 3.
- Pinsonneault, R. 1991. «COMMENT EXPLIQUER COMMENT? Les signes écho en langue des signes québécoise (LSQ)». Thèse de doctorat, Montréal, Département de linguistique et de didactique des langues, Université du Québec à Montréal.
- Poulin, C. (1992). Thème, contraste et focus: les effets de l'accentuation en français et en langue des signes québécoise. Manuscrit
- Poulin, C., et C. Miller. 1995. «On narrative discourse and point of view in Quebec Sign Language». In *Language, gesture, and space*, K. Emmorey et J. Reilly, p. 117-131. Hillsdale: Lawrence Erlbaum Associates.

- Prince, E. F. 1981. «Toward a taxonomy of given-new information». In *Radical pragmatics*, Peter Cole, p. 223-255. New York: Academic Press.
- Reilly, J. 2000. «Bringing effective expression into the service of language: Acquiring perspective marking in narratives». In *The signs of language revisited: An anthology to honor Ursula Bellugi and Edward Klima*, K. Emmorey et H. Lane, p. 414-434. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Rinfret, J. 2009. «L'assignation spatiale du nom en langue des signes québécoise: formes, fonctions et sens ». Thèse de doctorat, Montréal, Département de linguistique et de didactique des langues, UQAM.
- Sandler, W., et D. C. Lillo-Martin. 2006. *Sign language and linguistic universals*. New York: Cambridge University Press.
- Shute, B., et K. Wheldall. 1999. «Fundamental frequency and temporal modifications in the speech of British fathers to their children». *Educational psychology*. vol. 19, no 2, p. 221-233.
- 2001. «How do grandmothers speak to their grandchildren? Fundamental frequency and temporal modifications in the speech of British grandmothers to their grandchildren». *Educational psychology*. vol. 21, no 4, p. 493-503.
- Stokoe, W. C. 1960. *Sign Language Structure*. Silver Spring, Maryland: Linstok Press.
- Swerts, M., et R. Geluykens. 1994. «Prosody as marker of information flow in spoken discourse». *Language and Speech*. vol. 37, no 1, p. 21-43.
- van der Kooij, E., O. Crasborn et W. Emmerik. 2006. «Explaining prosodic body leans in Sign Language of the Netherlands: Pragmatics required». *Journal of pragmatics*. vol. 38, no 10, p. 1598-1614.
- Voghel, A. 2006. «Les paires nom/verbe sémantiquement et formellement reliées en langue des signes québécoise». Montréal, Département de linguistique, UQAM.
- Warren-Leubecker, A., et J. N. Bohannon. 1984. «Intonation patterns in child-directed speech: mother-Father differences». *Child Development*. vol. 55, no 4, p. 1379-1385.
- Weppelman, T., A. Bostow, R. Schiffer, E. Elbert-Perez et R. Newman. 2003. «Children's use of the prosodic characteristics of infant-directed speech». *Language and Communication*. vol. 23, no 1, p. 63-80.
- Wilbur, R. B. 1990. «An experimental investigation of stressed sign language». *International journal of sign language*. vol. 1, no 1, p. 41-59.

- , 1994. «Eyeblinks and ASL phrase structure». *Sign Language Studies*. vol. 84, p. 221-240.
- , 1997. «Prosodic structure of American sign language». In *The Cognitive Science of Prosody*, M. Lynch. Amsterdam: Elsevier.
- , 2000. «Phonological and prosodic layering of nonmanuals in American Sign Language». In *The signs of language revisited: An anthology to honor Ursula Bellugi and Edward Klima*, K. Emmorey et H. Lane, p. 215-244: Lawrence Erlbaum Associates.
- Wilbur, R. B., et A. M. Martinez. 2002. «Physical correlates of prosodic structure in American Sign Language». In *Meeting of the Chicago Linguistics Society*.
- Wilbur, R. B., et S. Nolen. 1986. «The duration of syllables in American Sign Language». *Language and Speech*. vol. 29, p. 263-280.
- Wilbur, R. B., et C. G. Patschke. 1998. «Body leans and the marking of contrast in American Sign Language». *Journal of pragmatics*. vol. 30, p. 275-303.
- Wilbur, R. B., et B. S. Schick. 1987. «The effects of linguistics stress on ASL signs». *Language and Speech*. vol. 30, no 4, p. 301-323.
- Wilson, J. 2002. «The tobacco story: Narrative structure in an American Sign Language story». In *Multicultural aspects of sociolinguistics in Deaf communities*, C. Lucas, p. 152-180. Washington, DC: Gallaudet University Press.